

**Guy De Boeck**

**Pourquoi le Congo va-t-il si mal ?**



*Monument dédié à la mémoire des femmes victimes de la guerre à Shabunda au Sud-Kivu.*

## Pourquoi le Congo va-t-il si mal ?

Ce sujet présente au moins une facilité lorsqu'on l'aborde : il dispense d'exposer de quoi l'on va parler, tant le « mal congolais » est un phénomène universellement connu. Les scandaleuses élections de novembre 2011 n'en sont que le plus récent symptôme. De plus, il suffit de faire appel à ses souvenirs pour constater que depuis 1960 le pays vogue de « crise congolaise » en « mal zaïrois » pour arriver à la débâcle présente.

Ce que je me propose de montrer ici, c'est que le mal remonte fort loin, à la décision d'un Ministre belge des Colonies, Louis Franck. Il décida de négliger la véritable richesse du Congo, qui est agricole, au profit des mines et de l'industrie. Et il organisa de ce fait l'économie congolaise de telle manière que l'émergence d'une classe bourgeoise nationale ne fut jamais possible.

Ensuite, le régime Mobutu tenta de la créer artificiellement, principalement au profit du Maréchal lui-même et de ses satellites, et aggrava ainsi le problème en posant les premiers jalons de ce qui devait devenir la sanglante « insécurité de l'Est ».

Laurent Kabila ne vécut pas assez pour mettre en œuvre son projet d'économie sociale de marché et, par trop d'indulgence, laissa le problème subsister. Il reste donc entier et le restera jusqu'à ce qu'Amilcar Cabral appelait « le suicide de la bourgeoisie ».

A ce que disent certains agronomes, la RDC pourrait produire de la nourriture pour deux milliards d'êtres humains.

Admettons que tout expert trouve toujours un autre expert qui le contredit. Admettons encore qu'un spécialiste est toujours un peu maniaque de sa spécialité et qu'un agronome n'a de cesse avant d'avoir labouré et planté dans tous les coins disponibles. Admettons enfin qu'il s'agissait peut-être d'optimistes. En foi de quoi, nous en rabattons la moitié. Posons donc que le Congo peut nourrir un milliard d'hommes.

Il a entre 60 et 70 millions d'habitants. Une simple soustraction montre qu'après avoir rassasié tous les Congolais, il resterait de la nourriture pour 930 à 940 millions de personnes. Ces personnes n'étant, par définition, pas au Congo, ces 940 millions de « rations » pourraient donc être exportés. Si le marché des produits alimentaires est soumis, comme les autres, à des fluctuations, il n'en reste pas moins un fait que la demande y est relativement stable et certaine, personne ne pouvant se passer de manger ! Le potentiel agricole du Congo constitue donc un atout naturel pour son économie, autant, sinon plus, que le fameux « scandale géologique » de ses mines.



## Héritage colonial : le « Congo à deux vitesses » de Mr. Franck

Le Congo est un pays qui a été créé en 1885, dans le cadre du « partage de l'Afrique » pour être une colonie. Cela n'impliquait pas, en soi, qu'il était voué à devenir un pays riche à population misérable. Cela n'impliquait pas davantage que l'indépendance politique suffirait à donner à chacun de ses ressortissants une part équitable des richesses nationale.

Au-delà de la dépendance politique envers un pays lointain, une colonie était un pays organisé pour avoir une économie centrée, non sur ses propres besoins, mais sur ceux de sa Métropole. Je n'en donnerai qu'un exemple : le Congo belge aurait pu produire lui-même une part notable de certains produits sidérurgiques dont il a, comme tout pays, besoin. Mais le colonisateur a estimé que le Congo devait rester un acheteur de la sidérurgie belge et ne développer que le secteur des non-ferreux, que la Belgique ne produisait pas.



Tous les pays exportent et le fait que l'économie congolaise ait ainsi été extravertie du fait de la colonisation n'a rien d'original. Le problème du développement des colonies, c'est qu'il s'est fait en fonction de besoins et avec des priorités qui n'étaient pas ceux de la population. Léopold II voulait le maximum de rentabilité dans le moins de temps possible. Son exploitation du Congo fut donc basée avant tout sur l'exploitation du caoutchouc sauvage. L'économie léopoldienne reposait sur l'exploitation la plus primitive de toutes : la cueillette. Afin de s'assurer le monopole du caoutchouc et de l'ivoire, proclama « terres vacantes » et donc propriétés de l'Etat, des étendues énormes de territoire. Ceci se fit sans tenir aucunement compte des droits des indigènes. On peut résumer, en exagérant à peine, la situation sous l'Etat Indépendant, en disant que le Congo se divise en trois parties : a) ce qui est à Léopold ; b) ce que Léopold a vendu, donné ou concédé à ses amis ; c) quelques terres sur lesquelles Léopold laisse encore pour le moment des indigènes, sans garantie pour l'avenir.

Certains collaborateurs de Léopold II, comme Van Eetvelde, étaient d'avis qu'il fallait prévoir « l'après-caoutchouc » et Van Eetvelde aurait voulu que l'EIC s'orientât vers une économie de plantations (ce qui aurait aligné le Congo sur d'autres colonies africaines avec leurs monocultures d'arachides, de cacao, de café, etc...). La découverte des gisements katangais rendit ces préoccupations inutiles et orienta tous les plans de développement du Congo vers les industries extractives<sup>1</sup>, ce qui devait en faire la seule colonie d'Afrique dont l'activité principale était l'industrie. Cela attira aussi l'attention des milieux d'affaire belges, qui, lorsque le « scandale géologique » fut connu, poussèrent énergiquement à la reprise du Congo par la Belgique et évincèrent ainsi le Roi.

Aussitôt après la reprise (1908), la situation ne s'améliora guère, du point de vue des droits des autochtones sur leurs propres terres. ED Morel émet encore les plus nettes réserves, de ce point de vue, à propos de la législation de 1910. Les spoliations réalisées sous Léopold

---

<sup>1</sup> Cette attention exclusive alla jusqu'au ridicule. On connut, dans l'EIC de Léopold II, et même dans la capitale, Boma, des pénuries de vivres et des situations de disette jusque chez les Blancs !

II (fondamentalement les terres concédées aux grandes compagnies minières et ferroviaires et aux Missions) demeurèrent acquises. Mais l'agriculture (indigène et vivrière ou européenne en plantations) ne retient guère l'attention du colonisateur, qui perçoit les campagnes avant tout comme des réserves de main d'œuvre au profit de l'industrie, non comme un secteur qui pourrait être productif.

## L'homme

Louis Franck, anversoï<sup>2</sup>, libéral et flamingant, qui fut ministre des Colonies de 1918 à 1924, fonda l'École coloniale supérieure à Anvers, organisa le réseau des chemins de fer dans la colonie belges, afin d'y développer l'industrialisation, et choisit de laisser l'agriculture à la traîne, choix erroné dont les conséquences dramatiques durent encore. (Erroné, bien entendu, du point de vue de ce dont le Congo avait besoin. C'était très rentable pour le capital étranger).

Tant pour les Belges que pour le Congolais, il est intéressant de savoir comment finit cet ultralibéral flamand. En 1926, Franck fut nommé ministre d'État. C'est cette même année, le 27 septembre, qu'il succéda à Fernand Hautain comme gouverneur de la Banque nationale de Belgique et, avec Paul van Zeeland, il dirigea cet institut pendant de nombreuses années, avec résolution mais de façon autocratique et présomptueuse.

Pour les sociétés anonymes belges, les premières difficultés dues à la Grande Crise commencèrent dès 1929 et elles firent appel à leurs actionnaires. Rapidement ceux-ci montrèrent peu d'enthousiasme et les sociétés furent obligées d'émettre des obligations. La crise commença véritablement dans le courant de 1930. Pour faire face à la crise, le gouvernement veut agir sur les coûts et résorber le déficit des finances publiques. L'Etat diminue le nombre, le traitement et la pension des fonctionnaires. Il réduit les indemnités de toutes sortes provoquant ainsi une spirale déflatoire. La diminution des revenus entraîne une diminution de la consommation intérieure et donc du rendement des impôts. La baisse des revenus et des investissements publics provoque l'accroissement du chômage et en définitive l'augmentation du déficit public. Entre 1928 et 1932, le taux de chômage passe de 1% à 20 %. Pas un secteur n'échappe à la crise mais il y a des nuances : les grands secteurs basés sur l'exportation sont le plus gravement touchés.

L'instabilité gouvernementale devint alors un trait dominant du paysage. Trois gouvernements sont formés au cours de la seule année 1932. A plusieurs reprises le gouvernement doit demander des pouvoirs spéciaux. L'influence de la déflation se fit sentir en 1932 par la chute de plusieurs maisons de second ordre. C'est aussi cette année-là que des grèves, parfois violentes et à tendance insurrectionnelle montrèrent à la fois l'exaspération et le désespoir d'une partie importante de la classe ouvrière. Elles commencèrent dans le Borinage puis s'étendirent au Hainaut. Les grèves gagnèrent rapidement tous les secteurs industriels du pays. Cette situation extrêmement grave détermina le gouvernement de Broqueville à intervenir en faveur d'industries en difficulté, d'où la création du Comité A.N.I.C.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup>Il était d'origine israélite. Sa famille, installée à Anvers depuis le 18<sup>e</sup> siècle, était totalement assimilée. Dans son ouvrage, *Vreemdelingen in een wereldstad: een geschiedenis van Antwerpen en zijn joodse bevolking (1880-1944)* Éd. Lannoo, 2000, p. 31, Lieven Saerens considère que les Franck "zich een echte sinjorenfamilie mocht benoemen" (« pouvaient se considérer à bon droit comme une vraie famille de la haute bourgeoisie anversoïse »).

<sup>3</sup> A.N.I.C. : pour "Association nationale des Industriels et des Commerçants", société coopérative fondée le 27 mars 1927 en vue d'acheter des titres nominatifs de dommages de guerre appartenant aux associés. Quant au

En 1934, l'insuccès de la politique gouvernementale conduisit à la formation d'un nouveau gouvernement catholique-libéral, appelé « *gouvernement des banquiers*<sup>4</sup> » par l'opposition car plusieurs banquiers ont les portefeuilles des Finances, du Trésor public et de l'Economie. Le 21 novembre 1934, le quotidien socialiste *Le Peuple* annonçait la formation d'un nouveau gouvernement, associant catholiques et libéraux au pouvoir, en titrant: «*La Société Générale ouvre une nouvelle filiale*». Les banquiers souhaitaient tenir les rênes du pouvoir, poursuivre la politique de déflation et réorganiser le monde financier.

La politique déflationniste est un échec : le franc continue de s'écrouler. La Belgique provoque le renchérissement du coût de ses produits par rapport à ses concurrents. Le gouvernement des banquiers tombe, remplacé par un éphémère gouvernement de Broqueville - avec Gustave Sap aux Finances - qui laissera toutefois une trace durable dans le paysage en mettant fin, par une loi d'août 1934, à l'existence des banques « mixtes ». Désormais, les banques devront, si elles veulent continuer à mener de front les deux activités, se séparer en deux organismes : banques de dépôt d'une part et banques d'affaires de l'autre.

L'année 1935 marque un tournant de la politique économique des gouvernements belges de l'entre-deux-guerres. Dans la lutte contre la crise, une longue période de déflation douloureuse ne servit à rien, mais au contraire, aggrava encore une situation économique déjà extrêmement sérieuse. En revanche l'énergique dévaluation du F.B. en mars de cette année-là, posa les fondements d'une véritable restauration d'une économie gravement atteinte. En effet, le gouvernement Van Zeeland, né précisément le mois même où il prit cette initiative hardie, allait mener une politique économique qui contrastait fortement avec celle suivie précédemment. Elle se caractérise par une accentuation de l'interventionnisme de l'Etat, ce qui, apparemment, peut être expliqué par l'entrée au gouvernement d'Henri de Man, père du "planisme". Un des domaines où cet interventionnisme se fit sentir, fut le monde des finances et des banques privées. L'intervention de l'Etat dans ce domaine particulier de l'économie belge était, en 1935, un fait d'un caractère tout à fait original et même sensationnel. Le 25 mars 1935, le franc belge est dévalué de 28 %.

En pratique, l'expansion économique sera recherchée par des méthodes de stimulation de la demande globale, notamment des dégrèvements fiscaux et une relance des commandes publiques. En plus, on tente, dans une certaine mesure, d'accroître le pouvoir d'achat de la grande masse de la population en liant l'évolution des salaires à l'index des prix et en permettant la récupération des pertes antérieures dues à la politique de déflation.

Une *Commission d'enquête sur les collusions politico-financières et les interventions de crise* (couramment appelée "Commission Servais" du nom de son président) a été constituée par arrêté ministériel en date du 10 août 1936. Son but était d'émettre des avis au sujet de la régularité de ces interventions et des collusions de caractère politique qui les auraient précédées ou accompagnées. Son rapport parut en janvier 1937. Gustave Sap attaqua la politique de la Banque nationale dans son discours du 16 mars 1937 ; le politicien socialiste Henri De Man fit de même. Le 24 octobre, le Parquet de Bruxelles, qui avait entrepris une

---

Comité A.N.I.C., dont il s'agit Ici, il fut créé par A.R. du 2 mai 1933 dans le but de constituer "pour compte de l'Etat, des garanties destinés à assurer la bonne fin d'opérations de crédit en faveur de l'industrie, de l'agriculture et du commerce belges, à la condition que ces opérations soient de nature à servir l'intérêt général en réduisant le chômage et en favorisant le redressement économique du pays. Le comité a eu à sa disposition, d'abord en vertu de la loi du 14 avril 1933, 80 millions d'obligations de la société A.N.I.C. appartenant à l'Etat, puis, en vertu des A.R. 143-146 du 18 mars 1935, 500 millions d'actions privilégiées de la S.N.C.F.B." (Ctr. Rapport de la Commission Servais, op.cit., p. 12)..

4 Le Premier Ministre, George Theunis, avait été administrateur délégué des ACEC (Groupe Empain) et directeur, en l'occurrence, de la Société Générale de Belgique; son Ministre des Finances, Camille Gutt, était un ancien associé-gérant de la Banque Lambert, et avait été président de Ford Belgium. Quant au Ministre « sans portefeuille », Emile Francqui, il avait été gouverneur de la Société Générale de Belgique.

information à propos de la Banque, mua celle-ci en instruction pour irrégularité dans certains jeux d'écritures. Le 31 décembre 1937, Louis Franck se suicida à Wijnegem, mettant ainsi fin à l'enquête.

Il n'y a aucun doute à avoir : c'est là typiquement le parcours d'un loyal et fidèle serviteur du capitalisme ultralibéral<sup>5</sup>.

## Une structure économique déséquilibrée

Le fait que la structure économique mise en place par cet homme ne sera jamais profondément remise en cause aura d'importantes conséquences sur le devenir social du Congo :

- une production alimentaire insuffisante et mal organisée. Vers 1920 le Congo souffrait d'un manque de main d'œuvre et de difficultés d'approvisionnement. Lesquelles étaient en fait - et cela n'a guère changé - des difficultés de transports soit du Nord au Sud de l'Equateur, soit encore d'une région ayant fait de bonnes récoltes vers une autre où il y a momentanément disette, soit plus globalement des campagnes vers les villes, alors en plein développement (Léopoldville est alors en construction). La situation est néanmoins grave: il fallut légiférer en 1923 (ordonnance 47 du 12 août) pour obliger les employeurs à fournir une ration de 3.500 calories par jour et, en 1926, le rapport Lauwers au Congrès colonial constatait l'état de sous-alimentation de la plupart des Congolais.

- le souci majeur de l'administration, sous la pression des Compagnies, était que la main d'œuvre puisse être ravitaillée à bon marché. Cela supposait évidemment un revenu agricole bas pour la paysannerie. Plus tard, sous prétexte de lui procurer un revenu monétaire plus substantiel, on la poussa et même on l'obligea à ne pas le chercher du côté des produits de subsistance, mais à s'adonner à des cultures (dites « éducatives » et « obligatoires ») destinées à l'industrie (coton, cacao, café) même quand certaines productions alimentaires

---

5 On eut se demander si le suicide de Franck n'était pas une réaction excessive. Les membres de la Commission Servais savaient faire la distinction entre les chevaliers d'industrie douteux et les gens du monde au-dessus de tout soupçon. Cela apparaît nettement dans sa manière bien différenciée de traiter une même affaire : des paiements douteux dans le « Scandale du Boerenbond » selon qu'il est question de ce qu'en dit Jules Renkin, ancien Ministre des Colonies, reconverti à la Société Générale, un homme du meilleur monde, et un Gaston Philips, inquiétant rastaquouère condamné par la 4e Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles pour manœuvres frauduleuses, détournements de fonds et faux bilans en tant qu'administrateur de la « Compagnie Agricole et Hypothécaire Argentine », et cela, au profit de la Caisse des propriétaires où il avait également des intérêts. ( Sur ces faits, voir Le Journal des Tribunaux, 25.10.1931, no. 3262, p. 2, et Critiques Financières, 24.6.1931, p. 1 et 2.) Les raisons alléguées par la Commission pour faire cette distinction fleurent bon « le charme discret de la bourgeoisie ». (cfr. A.G.R., Papiers Jaspar, no. 146, Rapport général de la Commission d'enquête sur les Interventions de crise et les collusions entre la politique et la finance. Imprimerie du Moniteur Belge, 1937, p. 49 et 50. ) D'après ce rapport, l'Algemeene Bankvereeniging n'a pas fourni 82 millions pour venir en aide à la banque de Philips; elle effectua une opération toute différente : elle souscrivit 80.000 actions et le Middenkredietkas 30.000 actions du Crédit Général de Belgique «sans qu'aucune Intervention quelconque de M. Renkin à cet égard soit établie». Pour ce qui est de la répartition des tantièmes, l'avis de la Commission est toutefois plus nuancé, des anomalies et des irrégularités ayant été constatées. Mais la Commission conclut «il n'est pas démontré que M. Renkin ait eu connaissance des irrégularités de calculs (...), toutefois, si l'on ne tenait pas compte des préoccupations de sa charge ministérielle qui accablaient à ce moment M. Renkin, on comprendrait difficilement qu'il ait reçu, sans vérification complémentaire, des tantièmes d'administrateur d'une société dissoute (...). Il n'a donc été relevé aucune trace de collusion politico-financière dans cette affaire, à charge de M. Renkin. En ce qui concerne M. Philips, le caractère irrégulier de la répartition effectuée le 12 mai 1936 n'a pu lui échapper». Il faut peut-être tenir compte du fait que Franck était juif, que cela se passait en 1937 et que les collusions politico-financières avaient été le cheval de bataille de Léon Degrelle, leader fascisant. Peut-être a-t-il senti « venir l'orage » ? Mais à la même époque, Charles Fabri, de la Société Générale, jugea lui aussi opportun de se mettre à l'abri. Il ne choisit pas l'au-delà, mais s'exila à Paris.

auraient été plus rentables.

- comble de l'absurde dans une colonie, si l'agriculture des Noirs fut ainsi « sabotée » à la base, celle des colons<sup>6</sup> blancs ne fut pas mieux lotie. L'administration réservait ses amabilités aux grandes plantations dont la production était destinée à l'industrie, à la fourniture de « rations » aux travailleurs des grandes compagnies, et tendait plutôt à décourager le colonat indépendant. L'opinion dominante au sein des « trois piliers », Eglise, Etat, Compagnies, était que la population blanche devait demeurer limitée à une couche supérieure, très éduquée ou très bien pourvue en capital. C'est en effet pendant l'entre-deux-guerres que la politique a été la plus restrictive quant à l'accès à la Colonie ; cette époque a été, par excellence, celle où il fallait montrer patte blanche, où l'on n'entraît pas au Congo comme dans un moulin. Il ressort des conditions mises à l'immigration au Congo que l'administration souhaitait favoriser les Belges au détriment des autres nationalités, et qu'elle tenait à ce que cette « bourgeoisie de la colonie » présentât à l'avance toutes les caractéristiques de la bourgeoisie : haut niveau d'éducation et même fortune ! Une hantise : éviter que se forme une classe de « *poor whites* »<sup>7</sup>. Les conditions mises à l'établissement de quelqu'un dans la colonie étaient si exigeantes, notamment du point de vue matériel, qu'une chose au moins était claire : une personne disposant de moyens pareils... n'avait strictement aucune raison d'aller au Congo.

Deux choses étaient impossibles dans le Congo organisé par Louis Franck :

- remettre en cause le monopole de fait de quelques très grosses sociétés holdings belges, britanniques ou américaines (en fait, des multinationales ayant leurs sièges à Bruxelles, Londres ou quelque part aux USA). Le Congo était la chasse gardée du gros capital, et des gestionnaires distingués qui l'y représentaient ... Le Congo belge était la chasse gardée des grandes entreprises et il n'y avait pas place pour les petites ! Le Comité Spécial du Katanga ne voyait pour des PME que des possibilités limitées et encore, uniquement à proximité immédiate des villes, où il pouvait y avoir une demande de fruits, légumes et produits laitiers frais. Le C.S.K. organisa lui-même l'élevage du gros bétail, faisant venir par milliers les bovins d'Afrique du Sud et de Rhodésie<sup>8</sup>.

---

6 Pour rappel, dans le jargon de la colonisation belge, un « colon » est un travailleur indépendant. Un agriculteur blanc n'est donc colon que s'il travaille avec ses propres fonds sur une concession personnelle. Par contre, le gérant d'une plantation appartenant à une société est un « agent de compagnie ». Par contre, un garagiste indépendant ou un avocat propriétaire de son cabinet étaient des « colons ». Bien que l'imagination associe volontiers le mot « colon » à des occupations agricoles, les colons agriculteurs n'étaient qu'une minorité.

7 La raison officiellement alléguée était que leur existence pourrait exiger la mise en place d'une politique sociale dont on n'aurait ensuite pu éviter l'extension progressive vers la population noire. D'où aurait pu résulter une possible impasse budgétaire. On mettait aussi en avant que les « petits blancs », tant en Afrique du Sud qu'aux Etats-Unis, étaient toujours les premiers à exiger ségrégation et « colour bar » et qu'ainsi on introduirait au Congo le germe du racisme. C'est vrai, mais la colonie ne s'est pas faite faute d'organiser la ségrégation, même si elle n'eut jamais officiellement de lois dans ce sens. Une autre constatation, de même origine, est qu'un important peuplement blanc pouvait mener, à terme, à des revendications d'indépendance ou d'autonomie venant, non des indigènes, mais de Blancs, à l'exemple, également, de l'Afrique du Sud.

8 M. WALRAET, « La colonisation agricole au Katanga (1910-1948) », Bulletin bimestriel S.B.E.E., 1949, 135, pp. 255-259. Il y avait aussi à l'attitude du CSK des raisons admissibles et rationnelles. La Belgique, par son exigüité, est une terre de petites exploitations agricoles utilisant des méthodes intensives. Dans le Brabant, région de ce que l'on appelle en Belgique de « grosses » fermes, les exploitations ont 20 ou 30 ha. A l'échelle congolaise, ce n'est pas une ferme, même pas un timbre-poste, c'est à peine un confetti ! Le savoir faire d'un paysan de Flandres ou des Ardennes ne s'appliquerait donc pas directement. Il fallait au contraire se livrer à un élevage extensif en tirant parti de l'immensité des étendues congolaises, à l'instar de ce qui se faisait en Afrique australe. L'élevage katangais ressemble davantage aux « ranches » américains qu'à celui que nous connaissons en Belgique. Au moment de leur confiscation au profit de Mobutu, dans les années '70, les sociétés d'élevage établies dans les Marungu, à Pepa et à Liapenda avaient respectivement 135.000 et 95.000 têtes de gros bétail !

- accumuler du capital à l'intérieur du Congo. C'est ce qu'il aurait fallu pour disposer de la base de départ du développement d'un capitalisme congolais<sup>9</sup>. Dès juin 1937, Pierre Ryckmans argumente : « *C'est le Congo qui paye la défense des intérêts belges au Congo. C'est le Congo qui supporte les frais de son outillage, fourni par la Belgique et profitant à la Belgique. Et la Belgique, que fait-elle pour le Congo ? Elle y place ses capitaux ? Mais ce n'est pas par altruisme. Elle en place ailleurs, dans le monde entier, avec moins de garanties. Elle lui abandonne les quatre cinquièmes de la taxation sur les bénéfices des sociétés coloniales ayant en Belgique leur siège administratif? Mais ce n'est pas un sacrifice fait par la Belgique à sa colonie, c'est une facilité accordée aux sociétés belges par la Colonie (...)* »<sup>10</sup> Dans son discours d'adieu en tant que Gouverneur Général<sup>11</sup>, intitulé «*Vers l'avenir*»<sup>12</sup> et qui est considéré comme son testament politique, il constate que « *Le capital étranger fait boue de neige: sur le noyau d'une modeste mise de fonds initiale, il se nourrit de la substance du pays, il l'assimile, il la fait sienne - étrangère comme lui. Ainsi investissement devient synonyme d'envahissement; et la Colonie, éternelle tributaire, voit s'écouler vers l'extérieur le flot de sa richesse, faute d'avoir trouvé chez elle le capital de départ - ce peu d'eau qu'il eût fallu pour amorcer la pompe* ».

La dette qui pèse sur la colonie préoccupe Ryckmans bien avant qu'il soit nommé gouverneur-général. En 1933, il a critiqué la Loterie coloniale ; en 36, devant le Conseil de gouvernement, il a parlé de dette écrasante dont le Congo n'est pas en état de supporter la charge, de l'iniquité du budget du Congo, comparé à celui de la Belgique ; en juin 1937, il a repris l'argumentation et à propos de la construction du chemin de fer des Grands lacs, observé que le Congo peut regretter que l'Etat n'ait pas eu de quoi financer lui-même la construction du chemin de fer des Grands Lacs. A propos de la construction du chemin de fer des Grands lacs, Ryckmans observe qu'une garantie d'intérêt de 4% a été accordée aux actionnaires de 1914 à 1943. « *Cette garantie ne paraissant pas offrir un attrait suffisant pour décider les souscripteurs, poursuit-il, la concession initiale et les conventions qui l'ont modifiée attribuèrent en outre à la Société des concessions foncières et des droits miniers (...)* *Le Congo peut regretter que l'Etat n'ait pas eu de quoi financer lui-même la construction du chemin de fer des Grands Lacs* »<sup>13</sup>, conclut le GG décidément très attentif au caractère prédateur des sociétés opérant dans la colonie.

Que l'on se penche sur le cas particulièrement intéressant de l'agriculture (Intéressant par ce que c'est la rente foncière qui a permis l'accumulation primaire du capital dans les pays d'Europe et d'Amérique). On constate que dans le « Congo façon Louis Franck », ni les Blancs ni les Noirs n'avaient la possibilité de s'y enrichir. Le Congo n'est pourtant pas le Sahara ou une de ces terres frappées d'une malédiction climatique ou géologique entraînant la stérilité. L'eau n'y manque pas et les sols sont pour la plupart fertiles. C'est la réglementation de la Colonie, et elle seule, qui est à la base de cette impossibilité. Voyez plutôt !

9 A ce stade, peu importait que ces capitaux soient entre les mains de Noirs ou de Blancs. L'important aurait été que ces capitaux soient au Congo et que le réinvestissement des bénéfices se fasse au Congo. Il y aurait dès lors eu une bourgeoisie nationale congolaise. Dans l'hypothèse où elle aurait été fondamentalement composée d'Européens transplantés, cela aurait pu aboutir à une « indépendance blanche », comme en Australie ou en Afrique du Sud.

10 Etapes et Jalons p. 83

11 Prononcé le 5 juillet 1946 en la salle Albert 1er du Collège des jésuites, à Léopoldville.

12 « *Vers l'Avenir* » est aussi le titre d'un chant patriotique qui a servi au Congo belge de « Brabançonne bis », car il contient des allusions claires à la colonie : « Si ton sol est petit/En des mondes nouveaux/ L'Avenir qui t'appelle a planté ton drapeau... ». La version néerlandaise est encore plus ambitieuse et fait allusion à un pays nouveau « grand comme un monde » « ...een land /Als een wereld zo groot /Waar Uw vlag staat gepland... ». Ryckmans aimait apparemment donner à ses écrits des titres inspirés de ce chant. C'est aussi le cas de son recueil « *Etapes et Jalons* », qui renvoie à ses deux premiers vers.

13 Idem, p. 212,

Pour les Blancs, nous avons dit plus haut que l'Administration était globalement hostile au colonat. Cela se traduisait par des exigences à l'admission dans la Colonie que l'on peut résumer ironiquement mais exactement par « Il faut être d'un milieu si aisé que l'on n'a aucune raison de quitter la Belgique ». Néanmoins, si un candidat colon agricole réussissait à franchir ce barrage, il se heurtait alors à une législation destinée, dans son principe, à protéger la propriété foncière des indigènes, mais qui n'était pas dépourvue d'effets pervers.

C'est en 1922 qu'apparut, au Katanga, la notion de « réserves indigènes », qui s'écartait enfin de la notion léopoldienne des « terres vacantes » et admettait le principe de droits indigènes sur des terres apparemment inoccupées ou inexploitées. Antoine Sohier, juriste liégeois et Procureur du Roi au Katanga, prit en charge cet épineux dossier. En 1922, il parvint à faire délimiter les zones domaniales où des propriétés pourraient être concédées à des Européens, un régime identique au profit des maraîchers africains et surtout des "réserves indigènes", non pour que les aborigènes y fussent parqués, mais pour en faire des zones non occupées soustraites à toute possibilité de concessions préservant très et plus que largement les besoins futurs d'extension des premiers propriétaires du sol. Un dossier précis, avec cartes, fut constitué. Dès lors, jusqu'en 1960, les deux premières liasses reçues par tout nouvel arrivant au Parquet, étaient d'une part une farde à jour des instructions des procureurs généraux, d'autre part le dossier des « réserves indigènes »

La protection des intérêts des indigènes était devenue la base du régime foncier : leurs terres ne pouvaient en principe être occupées que par eux, et quant aux "terres vacantes" elles devaient, pour être utilisées, donner lieu à une procédure spéciale d'enquête destinée à vérifier que des droits "indigènes" ne risqueraient pas d'être violés dans le présent ou dans l'avenir, et dans quelle mesure des indemnités devaient être versées.

Pour les Noirs, le problème de l'accès à la terre ne se posait donc pas. Mais l'accès aux moyens modernes, aux semences sélectionnées, aux intrants de toutes sortes, et surtout au premier d'entre eux : l'argent, faisait défaut, tout comme manquait la connaissance des méthodes modernes de culture. L'encadrement par des Agronomes territoriaux n'y suppléait pas, ceux-ci ayant avant tout pour fonction de pousser les paysans vers les « cultures éducatives » (coton, pyrèthre, tabac, café) destinées à l'industrie. Dans l'esprit de Louis Franck, l'agriculture devait être traditionnelle, vivrière et livrée à l'autorité coutumière. Il ne fallait surtout pas que l'on vive bien au village, afin d'inciter les travailleurs à aller travailler dans l'industrie. Quelles sont les conséquences de ce « gel » ?

La vie dans les sociétés traditionnelles congolaises – et le « Congo a deux vitesses » de Franck a laissé le secteur rural à la coutume – est **essentiellement communautaire. C'est le village dans son ensemble qui possède les terres.** Elles sont redistribuées à l'ouverture de chaque campagne agricole. C'est le groupe dans son ensemble, encore, qui détient les droits de chasse, de pêche, de cueillette... Les gros travaux des champs tels le défrichage et la récolte, comme les expéditions de chasse importantes, comme les grosses campagnes de pêche, sont organisées collectivement. Et non moins collectives sont les règles d'entraide pour, par exemple, construire ou réparer les maisons ou les greniers où se gardent les récoltes. On a bien forcé, finalement, le paysan congolais à rentrer dans le cycle de l'économie monétaire, capitaliste et coloniale, par le biais des cultures obligatoires et « éducatives » mais jusqu'en 1960 on n'a pas touché à la propriété collective du sol et il n'y a pas eu d'appropriation privée dans le domaine foncier.

Compte tenu de ce que tous ces travaux étaient évidemment manuels, les séances de travail collectif de tous sur l'ensemble des terres à essarter, défricher, etc.... apparaissent très

comparables à ce qui se passe dans nos campagnes quand, pour certains travaux, les agriculteurs disposent, l'un après l'autre, d'une grosse machine appartenant à leur coopérative, à ceci près que, dans le contexte congolais, il ne s'agit pas d'un gros engin mécanique acheté par l'ensemble du village, mais de la réunion de tous les « moteurs à manioc ».

On peut fort bien regarder cela d'un œil très optimiste. De fait, un village traditionnel était en lui-même une sorte de coopérative agricole, dont l'assemblée des villageois était l'assemblée générale ; le conseil des notables, le conseil d'administration ; le Chef, le directeur et l'arbitre en cas de litige et le Chef de Terres (le plus souvent distinct), le directeur financier. Le tout était de moderniser tout cela, d'y introduire des améliorations techniques, et l'on aurait devant soi une coopérative agricole moderne, qui ne se heurterait pas, comme ce fut le cas en Europe, à l'individualisme et aux problèmes de remembrement<sup>14</sup>. Comme cette modernisation ne se serait heurtée à aucune résistance psychologique des paysans, il n'y a pas à douter de ce qu'elle aurait amené un accroissement de la production<sup>15</sup>.

Comme nous l'avons dit, ce « gel » a eu lieu dans les années 20, époque où le colonisateur n'avait pour interlocuteurs, du côté africain, que les chefs coutumiers. Mais ceux-ci ne seront pas les interlocuteurs privilégiés des Belges au moment de l'indépendance. Cette revendication sera portée, essentiellement, par une classe apparue bien plus récemment, celle des « évolués ». Ceux-ci se posent en antagonistes, voire même en adversaires des milieux coutumiers, se posant comme représentants de la modernité et du progrès, opposés à des Chefs « passésistes, dépassés et obscurantistes ». (Ceci même quand ils sont eux-mêmes fils de Chefs et ne manquent pas d'utiliser cette qualité quand ils font campagne en brousse !) Mais ils sont surtout désireux de « chausser les pantoufles du colonisateur » et leur attention ne se tourne donc guère vers la propriété foncière...

Patrice Lumumba, dans une interview accordée à la journaliste américaine Lynn Waldron en mai 1960 », donc « *in tempore non suspecto* »<sup>16</sup>, expose qu'à son avis l'industrie après l'Indépendance devra être un secteur mixte<sup>17</sup>, et que le développement de l'agriculture devra, lui, **revêtir une forme coopérative**.

## L'enrichissement impossible

Mais revenons au Congo belge de Louis Franck.

---

14 Ce fait a pour conséquence qu'il est parfaitement idiot de parler, en bien ou en mal de « collectiviser l'agriculture » en Afrique en général et au Congo en particulier. On ne peut en effet collectiviser ce qui est déjà collectif. Les marxistes qui évoquent la « nécessité de collectiviser » ne savent donc pas de quoi ils parlent. Et, à l'autre bout de l'échiquier, lorsque la Droite évoque les « expériences collectives malheureuses » de certains états africains, elle vise des monopoles d'achat étatiques qui, comme ceux de la colonie, avaient pour but de stabiliser les prix agricoles au profit des acheteurs, et qui étaient donc du plus pur capitalisme.

15 Par la suite, il y eut des tentatives dans ce sens, mais très vite, après l'indépendance, apparurent la dégradation des routes et leur insécurité (qui est bien souvent le fait des policiers ou militaires censés en assurer la sécurité, et qui en abusent pour piller les transports, notamment de vivres). Cela stérilisa ces tentatives.

16 Avec tout le respect dû à la mémoire, entre autres de Jean Van Lierde, des ouvrages comme « La pensée politique de P. Lumumba » sont écrits après les faits et mis dans une perspective qui est apologétique : démontrer a posteriori que Lumumba n'était pas ce que l'on a dit de lui, notamment un communiste. Le document Waldron a l'avantage de notes prises dans le feu de l'action. Il établit d'ailleurs la même chose : un projet économique secteur mixte + secteur coopératif, c'est tout au plus du socialisme réformiste ! Lumumba se réfère d'ailleurs à des modèles aussi peu subversifs qu'Israël et le Danemark.

17 Ce qui aurait été logique, si les Belges avaient purement et simplement transmis au Congo le portefeuille d'actions de la Colonie dans les grandes compagnies. La Colonie était même actionnaire majoritaire à la Forminière. Mais c'est ce que la Belgique n'a pas fait !

On en arrive donc à une situation où il n'était possible ni aux Blancs, ni aux Noirs de s'enrichir pour devenir une classe de bourgeois capitalistes. Les premiers étaient voués à être des agents de sociétés, les second des ouvriers de ces mêmes sociétés, ou des paysans misérables. C'est ce qui correspond aux demandes, tant du grand capital que de l'Autorité. Ceux-ci ont un angle de vue très particulier sur les questions du colonat et de l'agriculture.

Pour elles, il n'y a pas un problème de développement de l'agriculture, mais simplement un problème de ravitaillement des centres industriels urbains, si possible à bas prix<sup>18</sup>. Les plans des Compagnies et d'une partie de l'Administration vont clairement dans le sens de la planification de l'agriculture, pour fournir de la nourriture à bon marché aux villes. Les plans d'une autre partie de l'Administration, favorable au colonat agricole, étaient plutôt orientés dans le sens de l'agriculteur, c'est-à-dire de la création d'une classe paysanne composée de colons blancs.

Dès avant 1914, les grandes entreprises commerciales firent du lobbying afin de contrecarrer leurs petits concurrents, qui poussaient les prix agricoles à la hausse. Le même mécanisme de marché, qui donnait des impulsions nouvelles à l'agriculture, créait des difficultés pour le recrutement de main d'œuvre dans la grande industrie en croissance. Les Congolais voyaient le travail dans les entreprises agricoles d'un fort bon œil : il rapportait de l'argent tout en permettant de rester au village, ou au moins non loin de celui-ci, le changement n'était pas bien grand par rapport au travail agricole traditionnel, et puisque qu'on était inscrit comme travailleur du fermier blanc, on était tranquille par rapport aux recruteurs de la FP, des mines et des usines. C'est précisément ce que les mines et les usines n'appréciaient pas !

Entre 1921 et 1925 l'établissement de petites entreprises commerciales ou de petites fabriques dans les zones rurales où l'on recrutait fut soumis à de strictes restrictions. Grand Capital et Administration marchèrent la main dans la main, parce que cette dernière rencontrait dans un profitable développement économique agricole un sérieux obstacle à l'établissement de son autorité : « *L'implantation de l'appareil administratif dans les régions rurales est des plus légères, et la liberté commerciale ne peut aboutir qu'à rendre plus difficile le contrôle des forces sociales qui y trouvent une base d'autonomie économique, c'est-à-dire aussi bien le petit et moyen commerce de traite, étranger et indigène, les autorités coutumières et même les éléments de la population rurale les plus directement intéressés à la commercialisation du surplus agricole* »<sup>19</sup>

Il faut se rappeler ici la fonction de l'impôt en argent. Son rôle était de faire entrer de force, dans l'économie monétaire, les indigènes, c'est-à-dire les villages, car l'impôt était calculé par tête, mais perçu dans chaque localité, à charge pour le chef coutumier de le percevoir auprès de ses administrés, mais surtout de créer, par l'impôt difficile à payer une pression « éducative » que l'on appelait pudiquement « donner aux Nègres le goût du travail ». Le but final était de ne pas laisser aux villageois d'autre solution pour payer l'impôt que de vendre leur force de travail aux entreprises. Si l'agriculture devenait elle-même une activité suffisamment rémunératrice pour se libérer sans trop de peine de la pression fiscale, l'opération manquait son but. Car ce que l'on cherchait, c'était moins de faire de l'indigène un contribuable que de le changer en prolétaire.

On remarquera que le Contexte économique perçu négativement *était favorable aux indigènes*. Mais on va se heurter à l'attitude habituelle du Capital et de l'Etat bourgeois. Les

---

18 C'est en fait une version congolaise et coloniale d'un problème qui se rencontre aussi ailleurs : faut-il une gestion de l'agriculture (production de légumes, céréales, viande, lait en suffisance et à prix abordable) ou une politique des agriculteurs (impliquant l'idée qu'il est souhaitable qu'il y ait des paysans, qu'ils puissent vivre décemment du travail de leurs terres et même qu'ils maintiennent certaines traditions liées à leur mode de vie).

19 F. BEZY, J-Ph. PEEMANS et J-M. WAUTELET (éds), *Accumulation et sous-développement au Zaïre* 1960-1980, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, p. 18.

mécanismes du marché, proclamés sacro-saints et intouchables car voulus par la nature quand ils jouent à son profit, doivent bien sûr être annihilés par une énergique intervention de l'Etat, lorsqu'ils pourraient jouer en faveur du travailleur ou du consommateur. Si l'on en veut une preuve, la voici : Selon Peemans, l'Autorité prit vers la fin des années '30 une attitude plus souple envers la colonisation blanche *“Dans la mesure où l'Administration a consolidé son emprise sur la paysannerie, elle ne craint plus l'implantation de colons ou de petites sociétés agro commerciales en milieu rural. Dorénavant ceux-ci dépendent aussi de la réglementation administrative pour se voir attribuer ou refuser des concessions de zones d'achats ou de recrutement de main- d'œuvre, à des niveaux de prix et de salaires fixés par l'Administration. Ils n'ont plus accès aux producteurs ou aux travailleurs qu'à travers l'Administration et celle-ci peut donc contrôler simultanément les conditions politiques et économiques du développement de la société indigène”*<sup>20</sup>

Autrement dit : lorsque l'Administration est sûre d'avoir un contrôle suffisant sur les prix (qu'il faut maintenir bas, dans l'intérêt de l'industrie, et il faudrait dire « doublement dans cet intérêt » : à la fois pour que la nourriture soit bon marché pour leurs ouvriers, en ville, et pour que les villageois ne puissent en tirer un revenu qui leur rendrait le paiement de l'impôt aisé), sur les salaires et sur la population rurale envisagée comme réserve de main d'œuvre, on peut se montrer souple envers le colonat, parce que les possibilités qu'il aurait eu auparavant d'engendrer des phénomènes favorables aux villageois ont été « gommés ». Ayant dûment « truqué » le marché au profit du grand capital industriel, l'Administration accepte d'en laisser jouer les « lois naturelles » !

En fait, au rebours de ce que dit Peemans, l'Administration n'a pas changé d'attitude. Pour s'en rendre compte, il suffit de définir correctement sa fonction. L'Administration est là pour établir et maintenir sur la population indigène, notamment par l'impôt, une pression économique constante qui ne lui laisse pas d'autre issue que la prolétarianisation au service des Compagnies. C'est cette pression qui est son souci constant, et elle la maintient suivant des méthodes qui changent pour s'adapter aux circonstances.

Lorsqu'elle rencontre un schéma de développement qui va à l'encontre de cette mission, comme pourrait l'être un travail agricole suffisamment rémunérateur pour rendre le paiement de l'impôt aisé, elle s'y oppose. Son opposition cesse à partir du moment où l'encadrement administratif est suffisant pour que le salariat agricole cesse de représenter une telle perte de pression.

L'attitude de l'Administration est donc constante : elle pèse dans le sens des intérêts des Compagnies. Sur des questions secondaires, elle peut changer de points de vue, d'après que ce qui lui est demandé menace ou non cette mission principale. C'est ce qui s'est passé lorsque l'Administration s'est perfectionnée et que son emprise s'est accrue.

A la veille l'Indépendance, il n'y avait PERSONNE au Congo qui fût en mesure de jouer économiquement le rôle de bourgeoisie capitaliste nationale. Ni parmi les Blancs<sup>21</sup>, ni

---

20 F. BEZY, J.P. PEEMANS & J.M. WAUTELET, op.cit., p. 29.

21 Peut-être sera-t-on tenter de m'objecter que, pourtant, les Blancs du Congo belge gagnaient beaucoup d'argent. Et il est exact que la tension entre les salaires les plus hauts et les revenus les plus bas était forte, et d'autant plus insupportable que l'échelle sociale se confondait avec l'échelle des couleurs. Il est fort bien de prévoir que l'argent produit par l'économie congolaise devait rester au Congo. S'assurer que l'argent resterait à l'intérieur des frontières congolaises ne revenait pas, et de loin, à assurer qu'il bénéficiât aux Congolais. Encore faut-il examiner ce que cet argent devenait à l'intérieur des frontières congolaises, et là, il y a matière à mettre quelques bémols aux félicitations ! Une part considérable de la circulation monétaire interne s'effectuait entre Compagnies et entre Blancs. L'argent circulant au Congo n'était pas, loin de là, entre les mains ou dans les poches des indigènes. Il était avant tout dans les caisses des sociétés, dans celles de leur personnel blanc et dans celles des fonctionnaires coloniaux, voire des missionnaires. En 1955 encore, après que la situation des travailleurs congolais se soit, pourtant, très fortement améliorée, 25.000 engagés blancs gagnaient presque autant

parmi les Noirs. Les Européens les plus importants dans le domaine des affaires étaient les cadres de grandes compagnies, c'est-à-dire des salariés, de luxe, peut-être, mais des salariés. Quant aux indigènes, qu'ils soient salariés ou indépendants, leurs revenus étaient, dans l'ensemble, médiocres.

En fait, les éléments mis en place sous Franck : priorité à l'industrialisation lourde et au grand capital, agriculture coloniale dominée par les grandes sociétés et axées elles aussi vers l'industrie, agriculture indigène traditionnelle stagnante et privée de rentabilité par une politique de bas prix des subsistances, immigration belge très strictement limitée à des cadres salariés ne « s'enracinant » pas dans la colonie<sup>22</sup>, insuffisance des rémunérations des Congolais ne leur permettant pas d'épargner un embryon de capital, tout fut fait pour que l'économie congolaise fût, autant que possible, entièrement pilotée de l'extérieur. On pouvait se faire, au Congo belge, un beau bas de laine si l'on était Blanc, un petit pécule si l'on était Noir. De quoi avoir une vieillesse confortable et se faire de temps à autre plaisir par un achat « de luxe ». Faire fortune, c'est-à-dire accumuler un capital suffisant pour pouvoir l'investir et devenir soi-même un patron capitaliste, mieux valait ne pas y penser.

Cette attitude reposait non seulement sur des considérations d'intérêt, mais aussi sur la conscience qu'eut toujours la Belgique, qu'elle se trouverait désarmée devant des revendications d'indépendance un peu sérieuses venant de la colonie. Parmi les termes de l'équation congolaise, l'un demeura remarquablement constant : l'opinion publique belge n'accepterait jamais de guerre coloniale. Il était par ailleurs douteux que le pays ait tout simplement les moyens d'en mener une. Il fallait donc à tout prix que le Congo soit calme, fait qui était aussitôt présenté comme l'acceptation unanime et reconnaissante de la *pax belgica*.

De qui aurait pu venir la contestation de l'ordre colonial établi ? Evidemment de personnes qui, peut-être par le sang mais certainement par les intérêts, se sentiraient davantage liés au Congo qu'à la Belgique : une *bourgeoisie créole* ou une *bourgeoisie nationale*.

Du temps de Franck – mais cela continua longtemps après sa mort – on redoute avant tout l'émergence d'une revendication d'« *Indépendance Blanche* » sur le modèle de l'Afrique australe dont le Congo est voisin et l'on braque un œil soupçonneux vers tout indice d'une attitude « africaine » chez les coloniaux. Après 1945, l'attention se tournera davantage vers les Noirs dits « évolués ». Mais le but sera le même : il faut éviter que puisse se produire, au Congo même, une accumulation primitive du Capital.

---

que tous les travailleurs noirs réunis, soit 1.200.000 salariés. Pour être juste, il faut ajouter que, dans cette disproportion, le facteur le plus important était la surévaluation de la rémunération du travailleur blanc. En 1960, les salaires congolais commençaient à se rapprocher de ceux des pays méditerranéens les plus pauvres et les plus arriérés (Grèce, Portugal). Ces 25.000 Blancs disposaient d'un revenu comparable à celui de l'ensemble de la population rurale, soit 10.000.000 d'individus. Un Blanc gagnait donc presque 50 fois plus qu'un salarié noir, et celui-ci était néanmoins payé neuf fois plus qu'un paysan. Du Blanc au paysan, l'écart, vertigineux, était donc de 450 à un ! Mais, quelques vertigineuses et même scandaleuses que soient ces différences de salaire, elles concernent précisément des salaires. Même les plus somptueusement payés des belges étaient des salariés.

22 De nombreux signes montrent que l'on cherchait à ce que les coloniaux conservassent bien l'idée que leur Patrie était la Belgique, non le Congo. Les publications qui leur sont destinées insistent sur les trucs de jardinage permettant de faire pousser des légumes européens en vue d'une cuisine qui « rappelle le pays » et prônent une décoration d'intérieur « comme chez nous, en Belgique ». Passer ses vacances en Afrique au lieu de rentrer en Belgique est mal vu. Lorsqu'un fils de coloniaux entre dans la territoriale, on ne l'affecte jamais dans la partie du Congo où il a passé son enfance, etc.... etc....

## Les mauvaises recettes de Mobutu Sese Seko



Lorsque le Congo devint indépendant en 1960, aucun Congolais n'était riche.

Certes, l'on rencontre parmi les personnages qui se sont illustrés pendant les années '50 et '60 des hommes que l'on a qualifiés ainsi. Tshombe, par exemple, passait dès avant son ascension politique pour un « riche homme d'affaires ». Tout est relatif et pour les gens du peuple, qui font les réputations, un homme bien nourri, bien habillé, roulant en voiture et habitant une maison spacieuse

et propre dans un beau quartier jouit d'un bien-être enviable et est donc « riche ». Cela ne signifie aucunement qu'il tutoie les magnats de la finance et joue au golf avec Rockefeller.

En réalité, s'il y avait quelques commerçants prospères ou des épiciers enrichis, cela ne dépassait pas la taille du « bas de laine » et ne représentait rien à l'échelle du capital qu'il faut investir pour être de quelque poids dans l'économie d'un pays comme le Congo, dont l'activité était axée d'abord et avant tout sur les industries extractives et la métallurgie, secteurs intensifs en capital. Le Congo indépendant possédait toujours la structure du Congo colonial, mise en place pour profiter essentiellement à des grandes holdings transnationales situées fort loin de son sol. La fameuse formule du Général Janssens « *Après l'indépendance = Avant l'indépendance* » pouvait aussi s'appliquer à l'économie.

Les années '60, qui virent tant d'indépendances africaines, sont aussi l'époque où l'on constata, avec R. Dumont, que « *L'Afrique noire est mal partie* », et où l'on se mit à parler beaucoup de « sous-développement » et, bien sûr, de ses corollaires : la « coopération au développement » et les théories du « développement économique ». Nous n'allons pas ici parcourir tout l'éventail des maux qui furent alors diagnostiqués et des thérapies qui furent proposées. Comme le monde de cette époque était radicalement divisé entre deux blocs antagonistes, il n'est pas étonnant que le sous-développement ait été analysé de deux manières différentes. A gauche – ou en termes de blocs, à l'Est – on avait tendance à souligner la causalité du pillage colonial et la responsabilité des classes dirigeantes occidentalisées. A droite (à l'Ouest), on manifestait davantage de sympathie envers des explications et remèdes moins agressivement polémiques, comme ceux de Raúl Prebisch, prônant le développement de produits de substitution aux importations et insistant sur l'importance d'avoir dans chaque pays une « classe moyenne » nombreuse et forte.

Il est de tradition, à propos du Congo de 1960, de pousser un sanglot bien senti sur son manque de cadres, la date trop tardive où les Belges y avaient organisé l'enseignement supérieur, etc.... C'est vrai. Mais on dit bien plus rarement que, par suite de l'impossibilité de s'enrichir décrétée par le Ministre Franck, le pays manquait de Riches.

En fait, le bloc Ouest qui tenait à garder le Congo dans son camp, lui demandait l'impossible. Etre « à l'Ouest » voulait dire que l'économie devait être dominée par l'entreprise privée. Mais comment faire tourner une entreprise privée lorsque personne n'a pu accumuler le capital nécessaire pour en créer une ?

On connaît, à propos de l'indépendance politique, la fameuse formule : « Les Blancs prétendent ne nous accorder l'indépendance que comme si, pour avoir un permis de conduire, on exigeait de nous de savoir démonter et remonter l'automobile. Laissez-nous prendre le

volant et, en cas de panne, nous saurons bien appeler un technicien ! ». Prononcée à propos de la politique, la phrase est vraie aussi pour l'économie. Il en va de la possession des moyens de production comme de l'indépendance politique : l'avoir n'exige pas que l'on ait toutes les compétences techniques nécessaires pour en faire tourner les derniers rouages. On peut payer ceux qui les ont. Il est probable que des propriétaires de restaurants renommés ne savent pas faire cuire un œuf et les propriétaires de mines vont rarement travailler au fond. Lorsque l'on a un capital suffisant pour payer décemment, rien n'est plus simple que de trouver des cuisiniers ou des mineurs ! Mais justement, ce capital, il fallait l'avoir.

L'histoire de la période Mobutu c'est, d'une certaine manière, celle d'une tentative pour s'emparer du capital disponible au Congo, qui tourna mal presque aussitôt pour s'enliser dans les tripotages d'une mafia très restreinte, le fétichisme de l'argent, l'ostentation somptuaire et les pratiques d'un vulgaire banditisme. Parallèlement, cette politique de kleptocratie transforme, dans l'Est du pays, des tensions irritantes en plaies infectées.

## **L'Afrique des années '70 : un continent très mal parti**

Durant cette même période, l'Afrique vit s'installer à peu près partout des régimes autoritaires néocoloniaux, parfois par la force (entendez : par des coups d'Etat militaires) parfois par la dérive et la récupération, corruption à l'appui, de la génération de l'indépendance et parfois des « pères » de cette indépendance eux-mêmes. De 1960 à 1970, le contraste est frappant. L'Afrique des dernières années de la colonisation, démocrate, nationaliste, panafricaine et progressiste était devenue la partie du monde où l'on trouvait le plus de dictateurs en uniforme et, quand d'aventure ils étaient en civil, les Présidents l'étaient à vie, ou au moins à réélection automatique. Le panafricanisme semblait n'avoir servi qu'à créer le « syndicat des dictateurs africains », c'est-à-dire l'OUA, les « démocraties à l'africaine » ne méritaient guère leur nom, le progressisme était réduit à une logomachie vide de sens et bien des « pères de l'indépendance », assassinés ou exilés, se voyaient hypocritement statufiés par ceux qui les avaient mis au rancart. Du côté de la classe dirigeante, le spectacle était lamentable. Les Africains, les Congolais entre autres, n'avaient pas mis le holà aux inégalités de la période coloniale. Ils voulurent au contraire les conserver et même les amplifier ! La façon dont l'indépendance fut accordée, mais sabotée, le désir des « élites » de « *s'emparer à leur profit des passe-droits hérités de la colonisation* »<sup>23</sup> et des interventions étrangères les en empêchèrent.

Pour revenir plus précisément à la RDC, ces années sont occupées par l'élimination de Lumumba, puis des nationalistes pendant la répression de ce que l'on appelle curieusement la « rébellion », alors que c'étaient en réalité Gizenga et les « rebelles » qui détenaient les derniers lambeaux de la légitimité du défunt Lumumba. Puis, en 1967, Mobutu s'installe pour trente ans au pouvoir. Isidore Ndaywel è Nziem<sup>24</sup> appelle le début de cette période « *les années folles du mobutisme* » et les décrit par moments avec une verve que l'on n'a que pour parler de sa propre jeunesse. Est-ce parfois trop de modestie de l'auteur envers ses sources, ou faut-il incriminer cette même nostalgie des jeunes années qui peut l'avoir rendu si réceptif à la musique « zaïroise » ? Toujours est-il que cette tendance à « suivre le courant de la documentation » l'amène à beaucoup d'indulgence pour le Maréchal Mobutu.

On ne saurait aller jusqu'à dire que, du temps du Guide il a avalé l'hameçon, la ligne,

---

23 L'expression est de Frantz Fanon

24 Isidore Ndaywel è Nziem : « *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique* » Préface de Théophile Obenga, Postface de Pierre Salmon Paris/Bruxelles, Larquier-De Boeck, département Duculot, 1998

la canne à pêche et même le Manifeste de la N'Sele avec l'appât. Il dénonce certains faux-semblants et son admiration devant certaines « animations » est esthétique. Mais il semble néanmoins n'avoir perçu qu'assez imparfaitement combien les vues « libératrices » et « authentiques » de Mobutu n'étaient qu'une mauvaise façade en stuc, qui couvrait des réalités plus solides et plus substantielles : la reproduction, cette fois par des bourgeois locaux qui n'avaient pas le tort d'être blancs, du système colonial et la kleptocratie personnelle du « Père de la Nation » et de son entourage.

Il y a toutefois une partie de ses pages sur la période mobutienne dont, à l'heure actuelle l'actualité s'éclaire d'une lueur sinistre. Il s'agit des pages qui montrent que le problème des populations « zaïrwandaises » remonte aux premières années de l'ère Mobutu. A cette époque, en effet, la direction des services de la Présidence était entre les mains de Bisengimana et ils étaient truffés de « ressortissants de l'Est du Zaïre » à la nationalité équivoque, en partie sans doute parce que Mobutu s'est toujours méfié des gens originaires de la partie orientale du Congo. Loin de remonter au soi-disant « génocide » de 1994, le contentieux Congo/Rwanda a ses racines dans les dernières années '60.

## **Mobutu**<sup>25</sup>

Durant toute sa carrière, mais en particulier pendant les premières années de celle-ci, Mobutu a mis beaucoup d'intelligence et de talent à détourner à son profit des vérités incontestables dont il tirait les conclusions les plus erronées. S'agissait-il réellement d'erreurs ? Etaient-elles parfois le fait, non du dictateur lui-même, mais de conseillers<sup>26</sup> incompetents ou mal intentionnés ? Ou, au contraire, loin de se tromper, déformait-il volontairement la portée de certaines affirmations pour les faire servir à ses vues ? C'est là le secret de l'homme et sans doute n'en saurons-nous jamais rien.

Par contre, nous savons quels étaient les problèmes qui se posaient à lui sur le moment.

1. Il devait consolider son pouvoir, en particulier trouver des appuis intérieurs répartis dans tout le pays et qui ne soient pas exclusivement militaires. Il ne pouvait éternellement rester l'homme des Occidentaux et, il ne faut pas l'oublier, il n'était pas un véritable soldat de carrière.
2. Oubliant commodément sa part dans le meurtre du Lumumba, il affichait le nationalisme le plus ombrageux. Or, légitimement, les Congolais se plaignaient de voir la formule « *Après l'indépendance = Avant l'indépendance* » s'appliquer à leur économie, toujours dirigée par des étrangers.

---

25 Cette partie de mon texte fait largement appel à des données publiées par la revue suisse "REPERES", consacrée à la Politique de développement, en particulier à un numéro spécial "*Mobutisme, Guerre froide, pillage et Cie - Les relations Suisse-Zaïre de 1965 à 1997*". Ce numéro de Repères est la version française résumée de l'étude intitulée *Mobutismus – Kalter Krieg und Plünder-Kumpanei, Schweizer Beziehungen von 1965 bis 1997, mars 1998*, 146 p., conçue et coordonnée par Mascha Madörin et Gertrud Ochsner (Action Place financière Suisse-Tiers Monde), et éditée par la KEM (Kooperation Evangelischer Kirchen und Missionen). C'est particulièrement le cas du Chapitre III. "PILLAGE EN BANDE" par Heimo Claasen. Celui-ci est journaliste, basé à Bruxelles. Il travaille depuis des années sur la question du Congo/Zaïre, et a écrit notamment pour l'hebdomadaire zurichois Die Wochenzeitung (WOZ).

26 Au début de son « règne », non seulement la RDC conserva son orientation « tout sur les mines », mais devint presque uniquement dépendante de ses exportations de cuivre et de cobalt. Ce sont les conseillers économiques étrangers de Mobutu qui lui conseillèrent de s'endetter largement en comptant sur ces ressources. Or, ils ne pouvaient ignorer que les hauts cours de ces matériaux « stratégiques » étaient provoqués par la conjonction exceptionnelle d'une demande forte (Guerre du Vietnam) et d'une offre artificiellement restreinte (boycott du cuivre du Chili d'Allende). Cette politique financière envoya le Zaïre dans le mur, mais faisait bien l'affaire des Occidentaux.

3. Beaucoup de gens – y compris des Belges faisant l'autocritique de leur politique coloniale - soulignaient le manque de cadres intellectuels au 3 juin 1960 comme cause essentielle du mauvais fonctionnement de l'Etat congolais.
4. Malgré sa logorrhée révolutionnaire, le régime MPR se situait nettement dans le camp occidental. Les théories de Raúl Prebisch, prônant le développement dans chaque pays d'une « classe moyenne » nombreuse et forte avaient donc sa sympathie, bien plus que les théories de gauche – ou en termes de blocs, « de l'Est » – tendant à souligner la causalité du pillage colonial et la responsabilité des classes dirigeantes occidentalisées.

Sans se faire en rien l'avocat, encore moins l'apologiste du Président Fondateur du MPR, l'honnêteté oblige à constater que, du moins durant ces « années folles », il semble bien avoir essayé sérieusement de répondre à ces différents « challenges ». Quant au manque de cadres mentionné au point 3, il faut se rappeler que l'Education Nationale eut alors la part du lion dans le budget congolais, allant jusqu'à en représenter 70 %. Il faut dire qu'à côté de l'intérêt qu'il y a toujours à ce que les jeunes puissent étudier, ces mesures n'étaient pas dépourvues d'aspects démagogiques. Les parents congolais poussent jusqu'au fanatisme le désir de faire étudier leurs enfants, sont prêts pour cela aux sacrifices les plus héroïques et un gouvernement qui prend des mesures en faveur des écoles est donc toujours sûr d'être chaleureusement applaudi.

Mobutu n'a d'autre part pas inventé le caractère insupportable de la mainmise étrangère. Il n'était pas encore au pouvoir quand fut votée la fameuse loi Bakajika dont un des aspects concernait les propriétés abandonnées par les Européens et en prévoyait la confiscation lorsqu'elles étaient laissées à l'abandon. Mais, détail important, elle prévoyait cette confiscation de manière conditionnelle<sup>27</sup>, et non sur base de la seule nationalité du propriétaire.

Mais le tout va lui inspirer l'idée d'un véritable cocktail de mesures empoisonnées : faire, par de larges confiscation, de lui-même, de sa parentèle et des ses partisans la bourgeoisie nationale maîtresse du Zaïre. Par la même occasion, il s'attacherait, à travers tout le pays, ceux qui deviendraient ses hommes-liges et lui devraient leurs fortunes. C'est de là que sont sortis les Congolais vraiment fortunés que nous connaissons aujourd'hui. On assista à des spoliations de villageois, de-ci de là, au gré des occasions, par des gens qui, se trouvant jouir à ce moment là de la chaude faveur du Guide, pouvaient tout se permettre. D'où ces expressions si fréquemment entendus quand on parle du Congo : les « biens mal acquis » et « l'impunité ». Il s'agissait donc plutôt de « gangstérisme institutionnalisé » que de modification du régime foncier.

Mobutu est chargé de suffisamment de péchés mortels pour qu'on ne doive pas lui en inventer. Il est largement responsable des spoliations qui ont permis la constitution de la bourgeoisie congolaise telle qu'elle est : incapable et incompétente car ne devant sa position qu'à la faveur du Maître, spéculatrice et incivique car elle veut mettre le produit de ses rapines à l'abri des vicissitudes de la politique congolaise, corrompue et kleptocrate, car la corruption et le vol sont les piliers du système, traversée de haines personnelles mais cependant solidaire parce que, si elle ne fait pas bloc, elle perdra son impunité.

---

27 On pourrait comparer les dispositions en la matière de la loi Bakajika à celles dont on parle parfois dans les villes européennes à propos des immeubles laissés vides par des propriétaires absentéistes, et qui visent à forcer ceux-ci à les maintenir en état et à les remettre sur le marché. Le but final était que des plantations, des magasins, des garages, etc... ne restassent pas à se dégrader du simple fait que le propriétaire avait déguerpi dans les années 60.

Par contre, sauf à supposer qu'il était un virtuose de la boule de cristal, il ne pouvait prévoir que ce système, déjà criminel en lui-même, engendrerait dans le futur des conséquences catastrophiques dans l'Est du pays.

### **Mission impossible ?**

Est-il tout simplement possible de créer artificiellement, par décret, une classe possédante, une bourgeoisie nationale ?

L'idée en soi était-elle absurde ou n'a-t-elle eu aucune suite valable parce que Mobutu a déformé une idée qui était valable en soi, pour en faire un outil d'enrichissement personnel pour lui-même (surtout) et ses proches, un instrument de fidélisation politique de ses subalternes et un moyen de corruption, sans abandonner les habitudes et les comportements de la bourgeoisie « compradore<sup>28</sup> » ?

Il existe en tous cas un exemple historique où des décisions prises par le pouvoir politique ont provoqué une révolution socio-économique. C'est la vente des Biens Nationaux en France. Elle repose, comme la « zaïrianisation », sur une confiscation. L'Etat révolutionnaire s'est emparé des biens du clergé, puis des nobles émigrés, et les a vendus dans des conditions qui lui étaient très défavorables puisqu'il était forcé d'accepter en paiement ses propres assignats. Ceux-ci, par rapport à l'or, avaient connu une telle dégringolade que l'on a pu dire sans exagération que la valeur « *d'un arbre payait la forêt et celle d'une grille du parc, tout le château* ». Cette redistribution forcée a permis à la bourgeoisie française de se substituer à la noblesse comme propriétaire de ce qui était encore le principal moyen de production à cette époque : la terre, et d'en faire ensuite l'assise du développement de l'industrie.

Bien entendu, le processus fut plus long et plus complexe que ces quelques lignes et d'autres facteurs intervinrent, mais la possession des biens nationaux fut tellement importante aux yeux des Français que la Restauration, même si les nobles « *n'avaient rien appris, rien oublié* » n'osa pas la remettre en question.

La zaïrianisation avait pour principe que tous les secteurs économiques qui avaient une assise foncière (plantations, élevages, fermes, pêcheries, carrières) et le petit commerce en aval, devaient être entre les mains de Zaïrois. En réalité, il ne s'agit aucunement de n'importe quels zaïrois, mais de la famille Mobutu, de ses proches et de son entourage, et il s'agit d'une vaste entreprise de spoliation et de pillage, qui concerna non seulement des terres et biens remontant à des concessions coloniales, mais aussi des droits et des possessions ancestrales<sup>29</sup>. Mais, différence essentielle, la confiscation française fit passer ces biens des mains d'une minorité qui s'en occupait peu, mal et parfois à des fins improductives (domaines de chasse, jardins d'agrément, constructions, fêtes et liturgie ostentatoire) à un nombre beaucoup plus grand de propriétaires (ils se raréfièrent ensuite parce que la tendance spontanée du capitalisme tend à la concentration) qui, certes, étaient souvent de parfaits philistins en comparaison des magnifiques seigneurs qui les avaient précédés, mais qui étaient liardeurs et avaient le sens du rendement. Au Zaïre, c'est le contraire qui se passa : des biens jusque là utilisés rationnellement furent bradés pour se procurer des liquidités aussitôt

---

28 Étymologiquement, le mot provient du portugais et signifie « acheteur ». Le mot *comprador* désigne un Chinois qui sert d'intermédiaire dans des opérations financières et marchandes entre des Européens et d'autres Chinois, essentiellement dans les domaines du thé, de la soie et du coton dans les zones sud du pays (Macao et Hong Kong). Le marxiste grec Nicos Poulantzas a réutilisé ce mot en opposant bourgeoisie *compradore* (tirant sa fortune du commerce avec l'étranger) et bourgeoisie intérieure (ayant des intérêts dans la production de richesses nationales).

29 Ce fut aussi le cas en France, car les acquéreurs de biens nationaux prétendirent les posséder en pleine propriété (« *droit d'user et d'abuser* » dira le Code Napoléon, qui est de la même époque), sans se laisser arrêter par les droits collectifs que la coutume féodale reconnaissait aux villageois : vaine pâture, ramassage de bois de chauffe, glanage, haltebotage, etc...

gaspillées en un train de vie fastueux, en dépenses ostentatoires, le tout se passant dans une atmosphère d'intrigues dignes d'un palais byzantin.

J'ai écrit ailleurs<sup>30</sup> que plutôt que de traiter la classe dominante sous le régime zaïrois de « bourgeoisie », on aurait dû l'appeler une « aristocratie compradore ». Les possibilités d'enrichissement n'y étaient pas proportionnelles à l'intelligence, à la ruse, à la rapacité de compétiteurs égaux entre eux. De facteurs de parenté plus ou moins étroite avec le Guide, d'appartenance à un « cercle rapproché » très étroit modifiaient les règles du jeu au profit, finalement, de personnes fortes peu nombreuses et, de plus, encore plus incompétentes que les nobles de l'Ancien Régime ne l'avaient jamais été. Et Mobutu était sans doute le plus incompétent de tous.

Mais comment fonctionnait ce pillage ? Il aura fallu plusieurs étapes avant d'arriver à réunir entre les mains d'une petite élite les principales sources de fortune au Congo. Petit à petit, à coups de réformes juridiques – pour quitter l'ère coloniale, puis pour nationaliser les biens, voire pour garantir les investissements étrangers –, on a dégradé tant l'économie locale que l'économie d'exportation,

Mobutu n'a pas distribué les richesses et créé de bourgeoisie nationale. Seuls quelques amis, les barons du régime, se sont enrichis de manière extravagante. Le principe consistait à introduire les propriétés saisies aux colons ou aux entreprises au sein de la holding CELZA qui appartenait à la famille Mobutu. Les meilleures plantations revenaient toujours au chef de l'Etat (friand de biens tangibles) et son ami Bemba Saolona a pu amasser là – en se « contentant » d'entreprises ou de financements – de quoi devenir « l'homme le plus riche du Zaïre ».

Deux traits de caractère de Mobutu – tous ceux qui l'ont connu l'admettent – ont guidé son « activité économique » : sa mentalité de chasseur-cueilleur et son rapport naïf à l'argent. Un commerçant zaïrois résume crûment : « Il était fondamentalement incapable de faire un bilan, parce qu'il n'avait jamais eu besoin d'en faire un. Son idée du financement consistait à prendre le téléphone, d'appeler Seti Yale (un proche devenu très riche grâce aux largesses du président, ndlr) et de lui dire: "Envoie-moi deux millions." »

Mobutu amassait des biens immédiatement réalisables, car il n'a, semble-t-il, jamais compris la fonction de l'argent et ses relations avec la finance. Il ne savait pas, par exemple, au début de son règne, que faire des grandes mines. Sans conception, il a nationalisé, notamment la plus grosse entreprise du pays, l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK). Mal lui en a pris, les Belges lui ont coupé les crédits, les prix sont tombés et pour obtenir leur savoir-faire, il a dû signer un contrat assurant aux anciens actionnaires « la plus grande somme de dédommagement jamais versée suite à une nationalisation » selon Davis Gould. Il voulait toucher deux milliards de dollars et tout de suite, histoire de les montrer.

Réalisée de telle façon, en effet, l'opération était une « mission impossible ».

## **Evolution catastrophique à l'Est**

On peut tenir pour établi que, de Léopold II jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ni les colonisateurs, ni les colonisés ne se souciaient beaucoup de la frontière, ni de sa conséquence : les différences de nationalités. Du point de vue des Belges, employeurs à la recherche de main d'œuvre et donc partisans de la mobilité, le mouvement naturel et spontané de déplacement du surplus démographique de l'est vers l'ouest faisait plutôt leur affaire. Du point de vue des colonisés, rien ne changeait fondamentalement par rapport à ce que l'on avait toujours connu, puisque ce mouvement existait déjà aux temps précoloniaux. Quant à la

---

30 Dans *Langues et Démocratie en Afrique noire*, c'est-à-dire en 1984.

perception de la différence entre les ressortissants d'une « colonie » et ceux d'un « territoire sous mandat » elle devait leur échapper, ou même être occultée par le fait que, sous des noms différents, on était toujours colonisé, de part et d'autre de la démarcation. Au fond, frontières et nationalités ne sont apparues dans la pratique, et n'ont commencé à faire problème et préoccupation, qu'à partir du moment où l'on se mit à penser à l'Indépendance. Ce qui, dans le cas belge, veut dire fort tard et, de ce fait, avec une hâte qui n'était pas toujours bonne conseillère.

Le mouvement de déplacement du surplus démographique de l'est vers l'ouest, qui avait reçu le renfort du pouvoir colonial, s'était accéléré sous la pression des événements qui suivirent la décolonisation. A partir du coup d'envoi de la « Toussaint rwandaise<sup>31</sup> » en 1959 qui avait conduit à l'abolition de la royauté, suivant le mot d'ordre du *Parmehutu*, le parti de Grégoire Kayibanda, le futur président de la république, la longue marche des Tutsi rwandais avait commencé. Par dizaines de milliers, entre 1959 et 1966, ils avaient été contraints à l'exil, vers le Burundi (où le pouvoir est resté entre les mains des Tutsi), l'Ouganda, mais surtout vers le Congo. Leur attaque en 1963, pour tenter de reprendre possession de leurs terres, n'avait rien arrangé; elle avait offert, au contraire, le prétexte pour de nouvelles représailles. Tant d'événements avaient produit, dès cette époque, la conscience et la nécessité non seulement de « venger » les victimes, mais aussi de « corriger » cette situation de fait. Au Burundi, les années 60 avaient présenté le même spectacle d'exclusion, mais en sens inverse. C'est le groupe hutu qui se retrouvait victime des excès du pouvoir tutsi, Au cours des toutes premières années de l'indépendance, de 1962 à 1966, les deux premiers Hutu à s'asseoir sur le siège de Premier ministre, avaient péri assassinés. Après la défenestration du jeune Ntare V, qui avait lui-même ravi le trône à son père, le premier chef d'Etat républicain, Michel Micombero avait fait exécuter, en 1969, des intellectuels et officiers hutu, au motif qu'ils se trouvaient à la base d'un conflit ethnico-politique. Essayant de venger leurs morts, les Hutu avaient suscité une répression violente de l'armée. Presque en réplique à ces événements malheureux, au Rwanda, une nouvelle vague de persécution des Tutsi s'était organisée en 1973 ouvrant la voie au coup d'Etat du 5 juillet du général Juvénal Habyarimana

A combien se chiffraient ces immigrants « postcoloniaux » ? Selon le Commissariat aux Réfugiés, ils avaient été 50 à 60.000 à déferler du Rwanda rien qu'entre 1959 et 1961. Entre 1961 et 1966, on en avait comptabilisé 25000 de plus et, en 1973, 23.000. Tous étaient donc venus grossir au Congo les rangs des Rwandais, Rwandophones et Burundophones d'avant la colonisation, et Rwandais sédentarisés au Kivu par le régime colonial. Au vécu, la

---

31 Le 1er novembre 1959, les massacres commencent avec la "Toussaint Rwandaise". Une attaque contre Dominique Mbonyumutwa, leader Parmehutu, déclenche des représailles anti-Tutsi: meurtres, brutalités, incendies, destructions de maisons et de récoltes, bétail égorgé,... Cette Saint-Barthélemy provoqua le 6 novembre une contre-attaque Tutsi, visant à l'élimination de Hutu engagés politiquement ou simplement influents. Le colonel Logiest, nouveau résident et hutiste convaincu, fait intervenir la FP. Ces épisodes où l'on n'a pas manqué de voir "la résurgence spontanée de la férocité primitive", qui a toujours bon dos, a bénéficié de la complicité et de la participation des Belges. Ce n'est pas seulement un fait avéré, c'est un fait avoué. Le VGG Harroy dit que "*La Révolution rwandaise de novembre 1959 a été un phénomène insurrectionnel sous tutelle, suivi de quelques mois de 'révolution assistée'*" ("Rwanda... p.292) et avoue d'ailleurs que la "révolution" aurait été liquidée sans l'intervention de la Force Publique du colonel Logiest. (Harroy et Logiest recevront par après la plus haute décoration rwandaise au titre de "*grands pionniers européens de la révolution populaire rwandaise*"[ibidem, 386 et 512]).

La guerre civile devient larvée, les troubles ne cessant ici que pour reprendre là-bas. C'est le début de l'exode des réfugiés Tutsi. Le mwami lui-même prend le chemin de l'exil en 1960. Plus exactement, Kigeri Ndahindurwa et un certain nombre de leaders UNAR estiment qu'une vie politique normale est devenue impossible au Rwanda, et l'UNAR appelle d'ailleurs au boycott des élections communales. Dans ces conditions, la seule chose qui leur semble possible est de se rendre à l'ONU pour informer l'organisation - qui, en fait est la véritable "métropole" du Rwanda - de la situation qui prévaut dans le pays.

distinction rigide entre autochtones rwandophones, immigrants et réfugiés rwandais passait pour trop subtile. Elle n'était donc pas courante. Le clivage pertinent était celui qui démarquait les autochtones (Hunde, Nande, Nianga) des « allochtones » (Hutu et Tutsi), quelle que soit leur condition. Et chaque groupe avait ses dissensions internes, comme celle qui, parmi ces derniers, démarquait les Hutu des Tutsi.

Seule la Belgique coloniale aurait pu apporter une contribution déterminante pour atténuer durablement l'ampleur de ces dérives futures, si elle avait pu, lors de la négociation du virage de l'indépendance de « son » Afrique, tenir compte de l'équation posée par la question de nationalité. Tel ne fut pas le cas. Faut-il mettre cela au compte de la précipitation ou avait-elle estimé que la distinction entre Congolais, Rwandais et Burundais allait de soi? En tout cas, la Loi Fondamentale fut curieusement muette sur la définition de la nationalité congolaise. Seule la loi relative aux élections législatives du 23 mars 1960 avait précisé « *les ressortissants du Ruanda-Urundi, résidant au Congo depuis 10 ans au moins sont admis à voter* ». De là, on peut conclure que la Belgique coloniale avait admis le principe suivant lequel la nationalité congolaise était automatiquement acquise aux ressortissants du Ruanda-Urundi installés au Congo depuis 1920 au plus tard. La solution au problème de la nationalité, à l'âge postcolonial, était d'autant plus épineuse, qu'il fallait y intégrer un héritage constitutionnel d'origine coloniale qui compliquait encore davantage la gestion du dossier. En effet, en conformité avec la pratique belge, la nationalité congolaise était, par essence même, « une et exclusive ». Autrement dit : la double nationalité est impossible !<sup>32</sup> Aucune concession n'était donc envisageable pour faire prévaloir le statut de « zaïrwandais », à cheval entre deux nationalités. D'où, pour se sécuriser, tout allochtone n'avait pas d'autres choix que de se prétendre autochtone et donc, se déclarer congolais « de fait » et « depuis toujours ».

C'est dès le seuil des années 60 qu'on avait noté les premières grandes tensions entre « originaires » et « non originaires », par suite de la position dominante occupée par ces derniers dans le commerce, la politique et l'administration, tant ils représentaient une quantité non négligeable de la population active. Dans le Masisi, ils étaient même majoritaires. Une véritable bourgeoisie locale émergea dans ces milieux. Elle contrôlait l'administration provinciale, la représentation de la région au niveau des instances de la capitale ainsi que les réseaux des exportations en fraude du café du Nord-Kivu, de l'huile de palme du Maniema et du quinquina du Sud-Kivu vers les pays de l'Afrique de l'Est. De plus, dès la décolonisation, cette communauté « zaïrwandaise » s'était illustrée par des prises de position excentriques par rapport au reste de la population. Si ses membres adhèrent massivement au CERE<sup>33</sup> (qui, symptomatiquement, prônait le regroupement « africain »), alors que les « originaires » se ruèrent vers des partis de type tribal, c'est qu'ils craignaient de ne pas y trouver leur compte.

Lors de la régionalisation des provinces coloniales en « provincettes », on les vit s'illustrer encore, à l'inverse du reste de la population, par leur opposition au démembrement du Kivu, particulièrement à la constitution d'une province du Nord-Kivu autonome. Cette position apparemment curieuse était justifiée. Fonctionnant déjà comme une diaspora organisée, avec ramifications dans les cabinets ministériels à Kinshasa, dans les entreprises au Katanga, dans le Haut-Congo, son fonctionnement était plus aisé dans un Kivu unifié administrativement que dans trois provinces autonomes. De plus, dans le cadre de la rivalité entre eux et les Nande pour le contrôle de l'espace politique et commercial au Nord-Kivu, ils

---

32 Plus exactement, un Belge ou un Congolais qui acquiert une autre nationalité, perd la qualité de Belge ou de Congolais. Par contre, un étranger qui demande sa naturalisation peut, si la loi de son pays d'origine le prévoit, jouir d'une double nationalité. On se trouve ainsi devant une situation assez inédite : une loi nationale qui crée une situation au détriment de ses ressortissants !

33 Centre de Regroupement africain, parti local du Kivu, dirigé par Anicet Kashamura, Marcel Bisukiro et Jean-Chrysostome Weregere. Ils seront conseillés en Belgique, (assez étrangement) par le communiste Jean Terfve.

craignaient que l'autonomie de la partie septentrionale du Kivu ne se transformât en chasse gardée des Nande. Cette obstruction se matérialisa surtout dans la fixation du statut de Rutshuru et de Goma, qui finalement furent promis au référendum<sup>34</sup>. L'opposition entre partisans du rattachement de ces territoires au Nord-Kivu ou au Kivu central avait fini par donner lieu à des oppositions ouvertes dont la dernière — la révolte *Kanyarwanda* (fils du Rwanda) — fut déjà interprétée, à l'époque, comme une tentative rwandaise de créer un « Hutuland ». On comprend que les rédacteurs de la Constitution de 1964, à Luluabourg, se soient sentis interpellés par ces velléités et qu'ils se soient efforcés d'être aussi précis que possible dans la définition de la nationalité.

Les choix politiques de Mobutu vinrent exacerber ces tensions sociales, en les portant à leur paroxysme. Il avait repris à la pratique coloniale belge, et singulièrement à la Force Publique, le principe de ne jamais affecter un homme dans son terroir d'origine. Se sentant isolé parmi des « étrangers », un membre de l'administration ne pouvait que considérer celle-ci, et plus généralement l'ordre établi, comme sa seule protection. C'était donc un gage de sa fidélité. Simultanément, le dictateur s'efforçait toutefois de recruter ses serviteurs, au moins en apparence, dans tout le pays. « *Au moins en apparence* », parce que Mobutu se méfiait de certaines régions, en particulier de celles de l'Est. Il se méfiait des Katangais pour leurs tendances « particularistes », d'autres régions orientales parce qu'elles avaient soutenu le gouvernement de Stanleyville ou pris le parti des « Simba » en 63-65. En général il se méfiait de tout ce qui parlait swahili, langue qu'il ne se donna jamais la peine d'apprendre. Pour se donner malgré tout l'air d'avoir dans son entourage et ses proches collaborateurs des « gens de l'Est », il fut fort heureux de recourir aux services des « zairwandais ». Il pouvait espérer que le sentiment d'insécurité que ces gens, comme tous réfugiés ou immigrés, ne pouvaient manquer d'avoir, les pousserait encore davantage à chercher leur sécurité dans un attachement accru à sa personne et à son régime. Mobutu eut donc recours à une astuce qui a été utilisée avant lui par bien d'autres détenteurs du pouvoir personnel : recruter parmi des immigrants, des minorités ou des personnes à la nationalité indéfinie. En offrant massivement des promotions politiques et économiques aux « barons » rwandophones, il leur offrit la possibilité de chercher à « sauver » l'ensemble des membres de la communauté, y compris les immigrants illégaux. De plus, il les relia au reste de la bourgeoisie qu'il mettait en place (les « privilégiés du régime ») par des liens de solidarité : chacun contribue, par son influence personnelle, à assurer la sécurité de tous les autres.

Paradoxalement, alors que Mobutu, même s'il usa de méthodes contestables, visa constamment à garder le pays uni, l'option du régime vint donc compromettre encore davantage les chances d'un rapprochement entre autochtones et allochtones au Kivu. Sa stratégie de confier les responsabilités politiques de préférence aux représentants des groupes marginaux du fait de leur faiblesse numérique ou de leur nationalité douteuse conduisit à la nomination d'un membre de la communauté des immigrants, Barthélémy Bisengimana Rwema, au poste de directeur du Bureau du Président-Fondateur du MPR, Président de la République.

De mai 1969 à février 1977, ce « munyarwanda » joua un rôle de tout premier plan dans la gestion des affaires l'Etat, cumulant nombre de fonctions agglutinées à la personne du Président de la République. C'est lui qui géra les années folles du mobutisme, particulièrement le secteur économique où il s'était fait le grand inspirateur des projets d'industrialisation somptuaires lancés par les sociétés d'ingénierie américaines, françaises, italiennes, japonaises

---

34 Les « provincettes » furent créées principalement en « descendant » d'un cran le titre de « province » et en érigeant comme telles des entités qui n'étaient autres que les anciens « districts ». Un référendum devait être organisé pour trancher l'appartenance des territoires contestés.

et belges. Grand parrain de ceux qui partageaient sa condition, il fut en 1972 à l'origine d'une loi mettant fin au statut incertain des Banyarwanda. Aux termes de l'art, 15 de cette loi, *«les personnes originaires Rwanda-Urundi qui étaient établies dans la province du Kivu avant le 1er jan 1950 et qui ont continué à résider depuis lors dans la République du Zaïre jusqu'à l'entrée en vigueur de la présente loi ont acquis la nationalité zaïroise à la date 30 juin 1960»*. Par rapport aux dispositions précédentes, coloniales et postcoloniales, l'innovation portait particulièrement sur l'intégration des « transplantés » de la période coloniale. La mesure eut entre autres pour conséquence le fait que le Masisi changea littéralement de « propriétaire », puisqu'il se trouva habité majoritairement par des « Zaïrois d'origine rwandaise ».

Sur le terrain, on ne put éviter la recrudescence des tensions car la loi avait une lecture économique. Cette intégration avait, en effet, été décrétée à la période de la zaïrianisation. Les « Zaïrwandais », puisqu'ils contrôlaient la haute hiérarchie de l'Etat s'attribuèrent non seulement des terres expropriées des « chefs coutumiers » mais aussi les entreprises agro industrielles et commerciales de la région. On s'éloigna donc encore plus résolument d'une pédagogie d'intégration des populations d'origine diversifiée au Kivu. Au contraire, la contestation de la nationalité congolaise se trouva aussitôt relancée de plus belle au Kivu, comme réaction aux « diktats » de Kinshasa et comme stratégie d'autosécurisation de la part des couches dominées.

Tant que dura le régime Mobutu, il ne put être question de s'en prendre de face à ces spoliations. Si on les avait mises en cause à l'échelle de tout le pays, cela aurait déchaîné de la part du Grand Spoliateur et de toute sa clique de petits spoliateurs associés une telle colère que le malheureux contestataire n'aurait pu chercher son salut que dans une fuite très rapide vers la frontière la plus proche ! Il fallait donc contester non le principe même de la zaïrianisation, mais son application à des cas particulier. Cela semblait possible, dans le cas du Kivu, en établissant que le bénéficiaire « zaïrois » n'avait pas, en fait, la nationalité qu'il prétendait avoir !

A partir de là, et sans qu'on s'en écarte depuis, on cherchera sans cesse à résoudre un problème par des voies inappropriées, pace qu'on voudra résoudre un problème qui est avant tout FONCIER (des individus ou des collectivités ont été spoliés au profit de la bourgeoisie mobutiste), non pas en se basant sur le fait que les titres de propriété seraient sans valeur puisque résultant d'une spoliation commise par la force sous un régime dictatorial, mais en s'en prenant à la NATIONALITE du nouveau « propriétaire » (devenu « zaïrois par l'application d'une loi démesurément laxiste). Qu'on ait agi ainsi jusqu'en 1977 n'était que prudence. Mais que l'on ait persisté ensuite est moins compréhensible ! C'est ainsi qu'en juin 1978 (après le départ de Bisengimana des services de la présidence de la République), le Conseil législatif décida d'envisager la possibilité de la révision de l'art, 15 de la loi de 1972, Rien qu'une telle éventualité suscita émoi et branle-bas et provoqua tout un débat fait de mémorandums et de pétitions, relayés ensuite par les délibérations du Comité Central. Dans ce débat, les Hutu décidèrent, à la fin de 1980, de jouer la carte de la démarcation avec les Tutsi. Ils se réclamèrent d'être d'authentiques zaïrois... *« Comme leurs frères Banande, Bashi, Bahunde et Nyanga »* et s'insurgèrent contre *« la surreprésentation » des Tutsi qui ne représentaient même pas les 5% de la population »*.

Finalement, le 29 juin 1981, le Conseil législatif vota l'annulation de l'art. 15 de la loi de 1972, La nouvelle loi (81-002 du 29 juin 1981) était encore plus restrictive que la Constitution de 1964, Elle stipulait que n'étaient zaïroises que les personnes dont l'un des ascendants était sur place à la date du 1<sup>o</sup> août 1885, au lieu du 18 octobre 1908.

Il faut croire que personne, dans les aréopages où se concoctèrent ces mesures, ne prit la peine d'ouvrir un atlas historique. Si on l'avait fait, on se serait aperçu d'un petit détail : en 1885, la carte de l'Etat Indépendant du Congo englobait une notable partie du Rwanda et tous les habitants de Cyanguu ou de Gisenyi se trouvaient habilités à faire état de leurs ascendants qui « habitaient en territoire congolais le 1<sup>o</sup> août 1885 » !

La nationalité zaïroise ne pouvait être accordée aux « étrangers » que sur base d'une demande expresse et individuelle, Deux possibilités étaient offertes, celle de la petite comme de la grande naturalisation. Pour avoir voulu aller trop vite et trop loin, le régime avait réussi à faire perdre aux concernés les avantages, déjà acquis du fait des dispositions antérieures. De plus, la conflictualité du Kivu avait connu un plus grand développement, sclérosée, de manière plus nette, entre trois groupes plus que jamais distincts: d'une part, les Hutu qui s'estimaient une ethnie congolaise, installée dans le pays depuis des temps reculés bien qu'il faille y inclure les immigrés des années 30 à 50, d'autre part, les Tutsi arrivés suite aux pogroms de 1959 à 1973 au Rwanda; enfin, les natifs congolais qui, se disant étrangers ou minorisés sur leur propre terroir, continuèrent à rejeter les uns et les autres. Il fallait désormais compter avec ces clivages, devenus presque institutionnels, sorte de tension permanente entre autochtones et immigrants banyarwanda, tension attisée, suivant un rythme saisonnier, par les événements politiques, autour de la question complexe de nationalité.

Il convient de souligner que, à ce moment là, le « problème de nationalité » est fondamentalement un problème de propriété foncière et de concurrence commerciale. Les richesses du sous-sol ne sont pas encore en cause. D'autre part, les « zaïrwandais » n'ont pas d'amis de l'autre côté de la frontière. Au contraire, leur option pour Mobutu vise à leur procurer un asile sûr. C'est ce que font tous les réfugiés, avant tout soucieux de ne pas être renvoyés dans leur pays d'origine où on leur veut tout autre chose que du bien ! D'autre part, l'opportunité qu'ils saisissent pendant les « années folles du Mobutisme » leur vaut de bénéficier de la « solidarité dans l'impunité et l'infamie » de l'ensemble de la bourgeoisie congolaise dont le comportement, pendant le déclin du Maréchal, montre qu'elle a conscience que l'on ne peut défaire une maille du tissu sans mettre en péril les privilèges et la sécurité de tous les possédants<sup>35</sup>.

La mise en cause, à partir de la CNS, de Mobutu, protecteur et artisan de la promotion des Banyarwanda et son effacement progressif clans les affaires de l'Etat, son déménagement à Gbadolite, encouragèrent les groupes autochtone à hausser de plus en plus le ton, réactivant par là une crise restée en latence pendant trente ans, Ils s'efforcèrent même de renverser la vapeur à leur avantage. Déjà le refus de la CNS d'admettre en son sein les délégués des partis réputés « étrangers » — notamment le CERECA que Rwakabuba avait fait renaître- le quadrillage du Nord-Kivu par des gendarmes essentiellement nande et hunde, avaient contribué à créer un climat particulier au début des années 90. Les débats du Parlement de transition sur la question de nationalité et surtout la constitution en son sein d'une Commission ad hoc chargée de statuer sur cette problématique dans les Kivu (Commission Vangu) finirent par libérer les angoisses des autochtones face à « l'invasion » rwandophone. On ne cessa de dénoncer le pseudo projet tutsi de détacher le Kivu du Congo, en vue de la création d'une « république des Virunga » par la fusion avec l'Ouganda et le Rwanda-Burundi. Cette agitation ne fut efficace que pour rendre les tensions de jour en jour plus

---

35 C'est ici que la conscience que les Congolais ont de ces choses est souvent brouillée. On cherche partout de « faux Congolais » (mais vrais Tutsi), des fils naturels ou adultères, voire l'influence sexuelle de maîtresses tutsi pour expliquer l'attitude de gens qui agissent tout simplement par solidarité de classe ou, si l'on préfère, par complicité collective entre criminels et profiteurs.

acerbe. Elle n'eut aucun autre résultat. Et ceci avant tout parce qu'on s'obstina à faire avancer une bicyclette avec une pagaie, c'est-à-dire à traiter en problème de nationalité ce qui était un problème d'accaparement et de spoliation de biens fonciers. La CNS avait pourtant une Commission des Biens Mal Acquis...

Mais la CNS était avant tout le lieu d'affrontement entre deux fractions de la bourgeoisie : celle qui avait bénéficié des prébendes du mobutisme s'y opposait aux exclus du mobutisme, bien décidés à jouer des coudes pour trouver leur place à la mangeoire au prochain repas. Comme disait une plaisanterie de l'époque, la CNS est le lieu où l'on entend les éloquents condamnations des mobutistes d'hier par ceux qui n'ont été mobutistes que jusqu'avant-hier. L'on peut dire cela sans mettre tout le monde dans le même sac. Il se peut fort bien que certains partisans du changement aient été sincèrement décidés à mettre en place un régime moins kleptocrate et plus honnête... dans certaines limites.

Ces limites étaient précisément telles que les revendications des Kivutiens n'y avaient pas leur place. Il fallait passer sous silence que les spoliations commises au profit de la fraction de privilégiés mobutistes, « Zairwandais » dans cette partie du pays, n'était pas différente dans son principe de ce que d'autres fractions de privilégiés mobutistes, Congolais « pure laine », avaient fait ailleurs. La bourgeoisie ne pouvait pas se permettre de laisser filer une seule maille du tricot, ou elle se défaisait toute. Au temps de la CNS, elle se serra les coudes plus que jamais, car sa position aurait pu être réellement menacée.

Les deux fractions de la bourgeoisie n'avaient aucunement envie de remettre en cause les privilèges qu'elles avaient acquis et d'admettre le fait que le régime foncier privé devait faire à nouveau place à la propriété collective sur d'énormes portions du territoire national. Il était bien plus commode (et juteux !) de conserver ses avantages, et d'utiliser le thème des « étrangers » pour attiser les passions de leurs partisans ! Bien plus, comme l'ambition des privilégiés serait de se débarrasser de cette propriété collective du sol pour y établir des exploitations, agricoles ou autres, régies par la saine loi du profit privé, leur objectif serait plutôt d'étendre les expropriations à tout le pays, non pas cette fois au profit « d'étrangers », mais de bons bourgeois congolais, tous prêts à devenir les patrons exigeants voire abusifs d'autres Congolais. Avec de telles psychoses et l'effritement des administrations publiques, il était évident que l'évolution de la situation allait désormais échapper à tout contrôle, y compris celui du Parlement de transition et de l'Etat lui-même.

Le Maréchal eut l'occasion de faire une dernière fois du mal en tombant d'une chute fort lente, étalée sur sept années. Peut-être le dictateur de plus en plus déchu n'en eut-il pas le désir conscient. Peut-être, sentant sa fin prochaine, voulait-il moins mourir dans son fauteuil présidentiel que mourir dans son village et dans son pays ? Toujours est-il qu'il offrit aux nantis qui lui survécurent, lous revêtus de peaux d'agneaux, le temps nécessaire pour opérer leur reconversion politique. Ils eurent le temps d'accréditer un mythe qui leur sert désormais de parapluie pour protéger leur entrecôte. Ce mythe est celui de la « véritable transition démocratique » qui aurait été en cours la CNS et dont ils se présentèrent, bien sûr, comme les acteurs.

Localement, dans le Kivu, la situation empirait. A peu près partout émergèrent des « mutuelles » ethniques. Structures à la fois d'entraide et d'autodéfense, elles allaient faciliter les affrontements. Car la remise en cause de la nationalité avait surtout pour implication le fait de provoquer celle des acquis fonciers et commerciaux. Et, encore une fois, faute d'une ligne politique qui aurait remis en cause non pas la propriété des « étrangers » mais celle de tout possesseur ayant bénéficié des distributions abusives du mobutisme, et aurait exigé le retour

parmi les biens appartenant aux collectivités des pseudo-proprétés acquises à l'occasion de ces passe-droits, on n'aboutit à rien sinon à s'échauffer davantage.

Les Rwandophones ne pouvaient, dans ce contexte plein de menaces, se permettre de ne pas organiser la résistance. La seconde « guerre kanyarwaranda » dans le Nord Kivu, s'était donc déclenchée dès le début de la décennie, quand les Hutu, suivant le mot d'ordre de Magrivi (Mutuelle Agricole de Virunga), refusèrent de se soumettre aux injonctions de l'administration et de la police locales et mirent en place des structures parallèles. Cela dégénéra en incidents sanglants dans le Masisi (1991, 1993) et à Walikale (1992). Mais la médiation personnelle de Mobutu permit une accalmie en 1994.

On en serait sans doute resté là si les choses ne s'étaient pas compliquées avec l'arrivée massive des réfugiés rwandais. La victoire du FPR qui s'était emparé de Gisenyi le 18 juillet 1994 eut un impact incalculable. On prit conscience de ce que des Congolais avaient été présents dans les deux camps des belligérants, Pendant que les unités des FAZ, comme en 1992 sous les ordres du général Mahele, combattaient aux côtés de celles des FAR contre les troupes du FPR, ils finançaient ce même FPR par l'entremise des Rwandophones. En effet, nombre de Banyamulenge et d'autres Tutsi du Congo avaient pris une part effective à la guerre, par solidarité avec les Tutsi rwandais. Ceux qui n'avaient pu se rendre au front s'étaient organisés pour y prendre part indirectement, par la participation à l'effort de guerre. Chaque groupe d'antagonistes rwandais assimilait à l'ennemi ceux qui avaient servi à ce dernier de partenaires.

La catastrophe représentée par l'irruption des centaines de milliers de réfugiés du Rwanda à Goma, à partir du 18 juillet 1994, et surtout le repli des Forces Armées Rwandaises (FAR) et des milices armées (Interahamwe) dans le Kivu, avec armes et bagages, furent autant de signaux du transfert de la guerre rwandaise au Congo, partiellement par nationaux interposés. Elle allait s'étendre de part et d'autre de la frontière avec le Rwanda, car les belligérants traditionnels se retrouvaient face à face: au Rwanda, les Tutsi, les nouveaux hommes forts du régime et, au Kivu, les Hutu encadrés par les ex-FAR et les milices armées. Au Kivu, la fracture entre les « allochtones » hutu et tutsi était désormais béante, accentuée par l'insouciance insolente du maréchal Mobutu. En effet, l'organisation des funérailles de l'ancien Président Habyarimana par Mobutu et son enterrement à Gbadolite fut comme une manière de confirmer les anciennes alliances et de défier les maîtres du Rwanda, les incitant à en faire autant en sens inverse.

On aurait dit que le maréchal Mobutu ne réalisait pas à suffisance combien la conjoncture internationale avait changé depuis la fin de la guerre froide. Son « Zaïre » avait cessé d'être un enjeu majeur. Une nouvelle politique américaine avait pris la relève de celle qui faisait de lui le « gendarme » de la région. Lui-même, qui avait été un instrument trop fidèle de l'ancienne politique, était devenu un élément gênant et encombrant. Le recrutement des amis de l'Amérique de Bill Clinton se faisait même dans le camp des socialistes d'hier, à la condition qu'ils garantissent ses intérêts. Dans cette perspective, l'Ouganda, le Burundi et le Rwanda passaient pour plus « intéressants », parce qu'ils faisaient partie du cordon sanitaire contre l'intégrisme musulman. L'ennemi n'était plus le communisme, mais l'Islam. Le front de la guerre contre ce « fléau » passait par le Sud-Soudan. John Garang devait être soutenu pour faire reculer, davantage vers le nord, cette « ligne de front ». L'implosion de l'ancien Congo belge, dans cette façon de voir les choses, semblait fort probable. L'enjeu revenait à encadrer ce processus de dégénérescence, afin qu'il n'entraîne pas de trop graves conséquences dans la région. Et la perspective d'une succession d'affrontements avec des troupes rwandaises, avant les élections, était, à tout prendre, une conjoncture heureuse car elle

contribuait à l'affaiblissement de la DSP et de la Garde Civile, Une manière d'atténuer le risque de trop d'exactions sur la population, en cas d'échec de Mobutu aux élections.

## Tout le monde savait

L'un des aspects les plus démoralisants de tout ceci est que cela s'est passé dans un silence consenti par une vaste conspiration internationale<sup>36</sup>, et qu'ensuite des gens qui savaient depuis longtemps ont joué la comédie d'un étonnement affecté et d'une surprise jouée

On savait depuis 1979 que Mobutu ne se contentait pas de détourner des fonds de la Banque centrale du Zaïre – de préférence des devises attribuées par des institutions financières publiques et internationales –, mais qu'il accordait des avantages certains à ses clients étrangers. Sans oublier qu'il possédait une planche à billets de luxe permettant de fabriquer de faux dollars<sup>37</sup>.

Tout le monde... c'est peut être beaucoup dire, mais en tous cas tout le monde financier savait depuis longtemps

En 1978, le banquier allemand Erwin Blumenthal (ancien membre du Directoire de la Bundesbank, un pro de la haute finance internationale) est allé faire une belle enquête au Zaïre. Il en est précipitamment reparti en juillet 1979, après avoir été menacé de mort à deux reprises par des généraux de Mobutu, dont M. Eluki, chef de garde personnelle du dictateur. Il avait été envoyé sur place par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale pour superviser la banque d'Etat du Zaïre qui ne payait plus les dettes du régime Mobutu. On peut ainsi estimer que, depuis l'automne 1979, les principaux bailleurs de fonds de Mobutu connaissaient les mécanismes qui permettaient au dictateur de saigner son pays à blanc.

Lors de la publication complète du *Rapport Blumenthal* en 1982 devant le Tribunal

---

36 Raison pour laquelle le Comité Zaïre, fondé en Belgique dans les années '70, se donna comme principale mission de « briser la conspiration du silence » des médias. Ce comité s'était constitué à partir d'anciens coopérants qui avaient été frappés, au cours de leur séjour professionnel au Congo, par la différence énorme qu'il y avait entre les réalités du régime Mobutu et ce qu'en disait alors la presse belge... quand elle daignait en parler. On pourrait résumer ce que celle-ci en disait en le décrivant comme un large silence, émaillé de quelques articles mobutistes, œuvre de William Ugeux ou de Jean Kestergat. Le Comité Zaïre considéra comme son principal objectif de mettre fin à cette conspiration du silence et du mensonge. Le CZ comprenait une douzaine de personnes, dont certaines préféraient travailler incognito. N'apparurent donc grand jour que trois porte-parole désignés par le collectif : Paul Janssens, Philippe Borel et... moi-même. Il va de soi que comme nous voulions agir avant tout par et sur s'information, et même si nous adressions nos communiqués à l'ensemble de la presse, nous ne demandions pas mieux que de rencontrer à l'intérieur des médias des journalistes prêts à tendre l'oreille à une information alternative par rapport à la pâtée habituelle qui leur était fournie. Au fond, nous nous trouvions un peu dans la position de colporteurs arpentant les couloirs des centres de presse en craint « Qui veut un scoop alternatif ? ». Nous n'avions, on s'en doute, pas des masses de clients ! Parmi ceux qui étaient preneurs figuraient, à la BRT, Walter Zinzen et Guy Poppe et, dans la presse papier francophone, Colette Braeckman et Marie-France Cros. Ces deux dernières étaient alors de jeunes journalistes, respectivement au « Soir » et à « La Libre Belgique », qui devaient profiter des vacances, gripes ou empêchements d'Ugeux et Kestergat pour parvenir à glisser un « papier » sur l'Afrique. Heureusement, comme la presse belge a coutume de charger un seul journaliste des affaires de tout un continent, il arriva quand même assez fréquemment que des nouvelles concernant le Congo arrivassent au moment où le « titulaire mobutiste » couvrait un autre événement, ailleurs en Afrique ! Les rédactions, et le public, ne tardèrent pas à remarquer que les informations fournies par ces journalistes étaient plus crédibles, mieux documentées et plus approfondies que celles des « vieux spécialistes » et leur carrière en bénéficia. Pour une fois que le succès professionnel récompensa le mérite et un certain courage, le fait mérite d'être signalé. En 1982, on pouvait considérer que la conspiration « du silence émaillé de mensonges » à laquelle nous nous étions attaqués, avait été brisée. Il était désormais possible, pour les personnes qui le désiraient vraiment, de trouver dans les médias belges des informations réalistes sur ce qui se passait sous Mobutu. Le CZ avait atteint son objectif et n'en avait pas de rechange. Il se considéra donc comme dissout.

37 On trouvera dans l'original allemand de l'article cité de REPERES, toutes les références ainsi que les listes de noms des personnes impliquées dans ce chapitre. Nous renonçons ici, faute de place, à donner tous les détails.

des peuples, on a ainsi pu découvrir les noms des entreprises étrangères ont participé de près au pillage: Renault-Saviem, PHILBRO ou Marc Rich<sup>38</sup> côtoient des banques allemandes, anglaises, belges et la filiale de Paribas à Genève.

Sur une liste de suspects donnée par un ancien Premier ministre de Mobutu, Nugza Karl-I-Bond, figure aussi le conseiller fédéral suisse Nello Celio, qui a bien sûr démenti avoir quoi que soit à se reprocher, tout comme d'autres personnalités qui, pour certaines, n'avaient même pas été citées par Karl-I-Bond... La corruption était donc détectée officiellement; de longue date, des preuves existaient que Mobutu s'enrichissait et corrompait grâce à l'Etat qu'il présidait.

Dans les années 70, le Zaïre a fait l'objet de nombreuses études. Il faut dire que la Banque du Zaïre, pratiquement en cessation de paiement depuis 1974, ne pouvait guère invoquer la chute du prix du cuivre sur les marchés internationaux et qu'on se demandait comment un des pays les plus riches en minerais du monde pouvait être en faillite ou presque. C'étaient les projets mégalomaniacs de Mobutu et de son entourage qui coûtaient trop cher. Dans un remarquable dossier du *Monde diplomatique* de mai 1977, Benoît Verhaegen, alors recteur de l'université de Kisangani, établit la liste d'un bon millier de ministres et de secrétaires d'Etat qui tous ont pu, en ne passant parfois que quelques mois au pouvoir, mettre de côté de quoi finir confortablement leur existence en puisant dans les caisses étatiques.

On aurait aussi pu reprendre une excellente recherche de David Gould qui, en 1980, a publié une somme encore inégalée sur la corruption bureaucratique et le sous-développement dans le cas du Zaïre.

Mobutu a aussi tiré profit de nombreux crédits internationaux: si la dette extérieure du Zaïre était de 4 milliards de \$ en 1980, alors que depuis 1974, l'Etat était en banqueroute virtuelle, on se demande comment en 1990, l'Etat zaïrois devait 10,5 milliards de \$ et 7 ans plus tard, à la mort du tyran, 14 milliards de \$!

Les "années folles du mobutisme" sont aussi l'époque des "éléphants blancs", projets pachydermiques et mégalomanes parmi lesquels le beau cas du barrage d'Inga mérite d'être examiné ! Mégaprojet estimé à 460 millions de \$, ce barrage sur le fleuve Congo devait alimenter en électricité toute l'Afrique noire. Rien que le quart de la première tranche, Inga 1, aurait suffi pour assurer l'approvisionnement complet de Kinshasa en électricité.

Pour utiliser le courant produit en trop, des ingénieurs esprits proposèrent à Mobutu de construire une ligne à très haute tension (un million de volts continus, une nouveauté jamais testée en matière de transport électrique) entre Inga et le Shaba (Katanga), pour alimenter les principales mines de cuivre du pays. Estimée à 255 millions \$, celle-ci a fini par coûter 1,6 milliards, un dépassement étonnant si l'on oublie la longueur de la ligne à construire: 1'800 kilomètres de haute technologie installée dans la brousse. Aucune ligne secondaire ne part de cette autoroute. Et pour amuser Mobutu, un grand levier rouge permet d'arrêter d'un seul coup la livraison de courant.

Mais le Katanga n'a pas besoin de cette énergie: les ressources hydrauliques exploitables sur place sont suffisantes. On aurait ainsi pu, pour 10% du prix de la ligne, moderniser les mines et créer des barrages plus proches. Mobutu et sa clique ont profité grassement de cette construction; le Zaïre n'a payé qu'une partie infime de la facture (prise en charge par la garantie publique à l'exportation américaine) et Morrison-Knudsen, le grand bureau américain responsable du projet, n'a pas dû fermer boutique.

---

38 Fondateur du géant minier suisse Glencore.

Dans la même veine, Alusuisse a failli créer une fonderie d'aluminium. Proche des mines de bauxite et avec le courant bon marché d'Inga, l'affaire promettait d'être juteuse. La chute du prix de l'aluminium, l'incapacité de l'Etat mobutuésque à agrandir un port en eau profonde à Banana, ont fini par enterrer le projet en 1976. Reste que pendant des années, des bureaux d'ingénieurs suisses ont planché sur ce grand projet et ont gagné leur pain.

Ainsi à coups de grands projets, Mobutu arrosait assez utilement ses amis étrangers et ces derniers ne manquaient pas de lui renvoyer l'ascenseur chaque fois qu'il demandait un crédit auprès d'une institution internationale. Comme Mobutu avait des comparses bien placés dans des grandes entreprises industrielles, financières et commerciales, les décideurs ont laissé son clan s'enrichir.

Voici quelques acteurs des malversations orchestrées par Mobutu et les siens:

- *Les intermédiaires* : on leur accorde des gratifications pour faire usage de leurs bons réseaux de relations. Les deux côtés passent à la caisse : les hauts dignitaires du régime et les entreprises désirant vendre aux Zaïrois n'importe quels technologies, services ou pièces de rechange.
- *Les vendeurs des firmes occidentales* : ils sont intéressés à se débarrasser de leurs excédents plutôt que de faire des investissements rentables seulement à long terme.
- *Les conseillers de tout poil* : bureaux d'études et d'ingénieurs, avocats d'affaires, ils livrent des rapports favorables concernant les investissements en question, en camouflant habilement l'absurdité économique de certains projets sous des tonnes d'arguments d'une haute technicité pour finir bêtement par vanter les compétences des sociétés étrangères et zaïroises cherchant des fonds.
- *Les banques privées* : sur la base des rapports élogieux des précédents, elles acceptent de financer des affaires et pourront toujours compter sur la gestion des pots-de-vin pour tirer profit de ces opérations risquées dans lesquelles elles se lancent après des évaluations très superficielles.
- *Les institutions publiques* : elles garantissent les crédits à l'exportation comme l'ExImbank aux USA, la COFACE en France, l'Office de Ducroire belge ou la «garantie des risques à l'exportation» en Suisse.
- *Les gouvernements étrangers* : ils ont toujours été prêts à refinancer et rééchelonner la dette du Zaïre au moyen de crédits obtenus par le biais d'institutions multilatérales.

Ces amis étrangers voulaient bien aider Mobutu, mais il fallait des retombées concrètes. Une partie de l'argent des caisses noires de Mobutu (les frais de corruption oscillant entre 25 et 45% suivant le type d'affaire) revenait ainsi au pays de départ, sans que personne ne s'en offusque, le fait de pouvoir déduire les montants versés « au noir » dans les frais fiscaux aidant à polir certains bilans.

De plus, on avait depuis longtemps la certitude qu'il ne s'agissait pas seulement d'aléas du développement africain dus à la corruption locale, mais qu'une bande organisée de gangsters était à l'œuvre. Ainsi, à la fin des années 70, la brigade des stupéfiants belge a arrêté à la douane, après une enquête sur les membres de la famille Mobutu, Honoré Ngbanda avec un gros chargement de haschich. Ce dernier n'a jamais été inquiété, aucune enquête ouverte, alors que le moindre petit vendeur de rue était condamné à plusieurs années de prison ferme s'il possédait plus de vingt grammes de cette substance en poche. La guerre du Liban avait en effet déplacé à Kinshasa des vendeurs de stupéfiants qui, se prenant d'amitié avec le clan Mobutu, purent rapidement mettre la main sur le commerce des diamants<sup>39</sup>.

---

39 Dans certains cas parfois, l'affaiblissement de la capacité de contrôle de l'Etat central a encouragé une libéralisation sur le plan politique. Ainsi, dans la province du Kasai, riche en diamants, une autonomie civile régionale s'est établie qui a permis au mouvement d'Etienne Tshisekedi (l'UDPS) de se développer. De même,

## La clique de Mobutu et ses barons

La personnalité de Mobutu lui-même, son approche naïve, ostentatoire de l'argent étaient déjà susceptibles, à elles seules, de faire de larges ravages. Nous n'y reviendrons pas. Mais s'il pouvait déjà beaucoup, son clan, sa famille et ses proches l'ont bien aidé !

### Le clan Mobutu

Le clan de Mobutu coûtait aussi très cher: en 1970, on estimait ses dépenses quotidiennes à 50.000 francs suisses. La part réservée aux dépenses présidentielles représentait alors 21,3 % du budget total de l'Etat (soit au cours officiel d'alors, 160 millions de \$). 10 ans après, Mobutu a pris une seconde femme, ce qui a multiplié le nombre de personnes faisant partie de la suite. La seconde épouse a passé la vitesse supérieure: elle dépensait en une journée l'équivalent du budget d'un mois, simplement en faisant les bijouteries.

Tout cela, sans oublier la ferme dans la ville natale du chef, Gbadolite, ce Versailles de la jungle où 170 vaches suisses carburent à l'air conditionné et où le taureau primé *Vihar* du Simmental menace d'étouffer s'il n'est pas arrosé tous les jours à 14 heures...

Mais la famille n'explique pas la perte de richesses à elle toute seule, ni l'attrait de Mobutu pour l'immobilier (ses propriétés au moment de sa mort sont estimées à quelques 100 millions de \$). Car il fallait aussi payer *cash* tous ceux qui savaient que les billets zaïrois ne valaient pas tripette. Ainsi, les marabouts et autres féticheurs que Mobutu affectionnait furent très souvent payés en lingots d'or. Le Sénégalais Kébé, son principal conseiller en occultisme, est devenu ainsi un des plus gros propriétaires terriens de Dakar.

Son cercle d'intimes n'a que peu évolué et on retrouve toujours les mêmes noms: Nimy M. Ngambi, Bisengimana Rwema, André Atundu Liongo, le beau-frère Bolozi (surnommée *l'équarrisseur*), l'homme de main Honoré Ngbanda Nzambo ko Atumba (surnommé *Terminator*), sans oublier celui qui a accumulé une des plus grosses fortunes du Zaïre, Seti Yale, et l'homme le plus riche de la nation, Bemba Saolona.

Ces barons avaient, bien sûr, eux aussi un cercle de fidèles à entretenir. S'il a été possible de financer pendant la première décennie du régime les appétits de ces milieux, la chute des prix des matières premières a mis fin à cette période euphorique. Pour se refaire, Mobutu et sa clique ont dû trouver d'autres sources de revenus. Certes, le soutien des USA à la guérilla angolaise (l'UNITA de Jonas Savimbi) a permis d'utiliser le marché de l'armement et de la logistique militaire (importation de carburant, de véhicules, etc.) pour combler les trous. Ajoutons que le commerce du diamant avait été «privatisé», ce qui donnait l'occasion d'empocher de coquettes commissions. L'entourage militaire et «de sécurité» de Mobutu est aussi déterminant dans ce cadre. Le nombre de soldats, souvent augmenté fictivement sur les listes des effectifs, passe de 24'000 en 1965 à 60'000 au milieu des années 70 pour culminer à 120'000 hommes dans les années 80. Ce qui fait beaucoup de gens à entretenir...

---

Kabila a gagné contre le régime militaire pourri de Mobutu en finançant son avance rapide directement et indirectement avec des diamants: en bloquant la livraison du produit des comptoirs à Kinshasa, il a de facto détourné la dernière source d'argent frais qui alimentait les caisses du dictateur, ce qui n'a guère été relevé par les médias, tout à leur description du conflit. Plus directement, en chassant les Libanais qui tenaient le commerce du diamant dans les provinces de l'Est, il a acquis une source sûre, puis il s'est adressé à une entreprise américaine l'American Diamond Buyers – contrôlée aussi par une multinationale américaine – l'American Minera Fields (AMF); celle-ci, la première, a négocié une concession avec l'alliance montée par Kabila. Un service qu'il a bien fallu payer: les publications destinées aux professionnels de la branche ont avancé des chiffres oscillant entre 25 et 40 millions de dollars. Rappel: les dirigeants de l'AMF ont fait leurs premières armes chez De Beers et continuent à faire des affaires avec leurs anciens employeurs !

Tous les dirigeants s'arrangeaient pour tirer leur épingle du jeu et, si l'on faisait artificiellement gonfler les effectifs, les responsables encaissaient pour ces soldats fictifs des salaires de l'Etat pour mieux se les approprier.

Dans un autre registre, deux exemples frappants ont infecté, au propre comme au figuré, le système de santé au Zaïre:

– « Mama » Bobi Mobutu s'est assurée, en volant des stocks de médicaments, une part importante du marché noir des produits pharmaceutiques.

– Pour soigner leurs bobos dans les cliniques les plus chères de Vevey ou de Wiesbaden, des ministres de la santé ont dépensé des fonds destinés à des campagnes de vaccination.

En tout, on compte plus de 300 personnages du régime qui se sont énormément enrichies, illégalement. Les quelques mille officiels corrompus souvent cités ne sont que menu fretin en comparaison.

Signalons encore une liste de 83 barons que le gouvernement de Laurent Kabila a fait circuler depuis juillet 1997. Une partie des gens cités figuraient déjà en 1992 sur une autre liste remise par l'opposition zaïroise à tous les gouvernements occidentaux. Nos recherches montrent qu'aucune poursuite n'a été engagée par la Suisse pour blanchiment d'argent contre les personnes figurant sur cette liste revue et corrigée par le gouvernement.

### **La belle-famille**

Un autre aspect concerne plus directement le clan Mobutu et ses ramifications en Europe. Par sa descendance et tous ceux qui, par mariages interposés, font partie de son clan, Mobutu a contribué à ruiner plus avant encore son pays: Beyeye Djema, le précepteur des jeunes enfants Mobutu (certains disent qu'il s'agit d'un fils jamais reconnu) a ainsi soi-disant été « délesté » de plusieurs dizaines de kg d'or. Un chargement destiné, selon le « lésé », à METALOR (une succursale de la Société de Banque Suisse, appelée autrefois *Métaux Précieux*) à Neuchâtel qui devait raffiner le métal jaune pour la Banque du Zaïre. Après une longue saga judiciaire, il est apparu qu'il s'agissait d'un règlement de comptes interne à la famille, le plus âgé des fils de Mobutu, Niwa, ayant tenté de s'approprier de l'or mis de côté par son père ...

On retrouve ce fils dans un des deux groupes d'entreprises utilisés pour détourner des fonds:

– le groupe Yoshad, composé du copain Seti Yale, de l'aîné Niwa, du beau-frère Bolozi et du cadet Kongulu. Ils se spécialisèrent un temps dans les réseaux de prostitution de luxe et les faux papiers. Cette « entreprise » avait ouvert un compte à l'Union de Banques Suisses de Martigny, qui a procédé jusqu'en mai 1997 à des transactions portant sur plusieurs millions de francs pour Kongulu; on a appris cela peu après que la Commission fédérale des banques (CFB) ait déclaré qu'il ne restait plus d'argent de Mobutu en Suisse, « sauf peut-être un compte d'épargne d'une de ses filles ».

– le groupe Mandova: sous couvert de ce groupe, Manda, un autre des fils, s'est occupé de trafic d'ivoire et se payait le luxe d'offrir des animaux rares aux zoos européens (un couple d'okapi pour 500'000 \$ par ex.). Sur place, il affectionnait de dévaliser les entrepôts de la zone portuaire de Matadi les armes à la main.

La liste des méfaits est longue et le principe toujours le même: on utilise les structures officielles pour s'enrichir. On peut cependant se demander pourquoi, alors que depuis le début des années 80 un bonne partie du clan et des barons de Mobutu faisait l'objet d'enquêtes poussées de la part des polices du monde occidental, aucune de ces investigations n'a abouti à des condamnations. Et pourtant, entre la traite des femmes, la distribution d'héroïne, le faux monnayage, la fraude fiscale et douanière, le commerce illégal d'armes et les faux dans les titres, on aurait pu espérer que certaines juridictions interviendraient.

## Les faux-monnayeurs

En avril 1983, la Zambie voisine accuse pour la première fois le Zaïre de fabriquer de la fausse monnaie. Fausse alerte ? Pas vraiment, car on trouvera dans l'appartement bruxellois de Bemba Saolona, un fidèle baron de Mobutu, une « quantité gigantesque » de faux dollars pas tout à fait terminés. Le FBI attesta de l'excellente qualité de ces ébauches de billets de 100 \$. Bemba prétendit alors que les six valises pleines à craquer avaient été déposées dans son appartement, fort bien surveillé, à son insu !

Comment dès la fin de années 80, l'Etat du Zaïre est-il devenu, grâce à Mobutu et ses comparses, le plus grand faux-monnayeur de la planète ? En achetant en Allemagne une presse à billets de haute précision neuve auprès de la maison spécialisée *Giesecke & Devrient* (G&D, qui a fourni pendant longtemps des billets à la banque centrale zaïroise) et en se procurant en Suisse l'encre verte nécessaire à fabriquer des dollars américains par l'intermédiaire de l'entreprise helvétique *Security Printing*, une filiale bien dissimulée de G&D. Le vert dollar US est l'un des secrets les mieux gardés du monde par le détenteur de la licence, qui fournit sa technologie à la maison SICPA de Chavornay (VD), spécialiste des encres pour papiers-valeurs. Il a ainsi été possible pour le clan Mobutu de produire au Zaïre non seulement des billets locaux, mais aussi suffisamment de dollars pour ne plus avoir de soucis jusqu'à la fin de ses jours.

## Période des soldes

En 1992, on retrouve la SICPA qui fonde une société, la SWIPCO. Ses actionnaires font partie du gratin de la haute finance internationale : Hélié de Pourtales et Jean Guyot (actionnaires principaux de Lazard frères), Edgar Bronfmann (Seagram, MCI, Universal Studios), Stefen Robert (du brooker new-yorkais Oppenheimer & Co) et Charles Evans (un des plus gros spéculateurs immobiliers de New York). En cette (bonne) compagnie, la SICPA entend fournir toutes sortes de conseils et prestations de gestion pour des investissements et garantir en outre leur sécurité. Les propriétaires de SICPA (valeur estimée: environ 1 milliard de frs) sont Philippe et Maurice Amon.

Est-ce un hasard de retrouver, en 1995, la SWIPCO en train de négocier avec le Zaïre la privatisation de toutes les entreprises d'Etat ? Contre un remboursement des dettes de l'Etat, la SWIPCO et les membres d'un consortium huppé (formé entre autres de Nicholas Oppenheimer, un ancien d'Anglo-American<sup>40</sup>, une multinationale minière, principal décideur

---

40 ANGLO-AMERICAN CORPORATION / DE BEERS, la première holding d'AS est la propriété de la famille Oppenheimer. 80% des titres capitalisés à la Bourse de Johannesburg sont contrôlés par cinq groupes: AAC/de Beers, Rembrandt, Old Mutual, Sanlam, Liberty Life. Héritage de l'histoire, de l'isolement international sous le régime d'apartheid et de l'importance du secteur minier, ces mastodontes ont grandi, à partir d'une base généralement minière, en absorbant ensuite les activités les plus diverses.

Dès l'époque de JC Smuts, l'influence politique des Oppenheimer était suffisantes pour que les caricaturistes politiques représentent Smuts et Oppenheimer avec des légendes du genre " Twee handen op een buik". ("Deux mains sur un seul ventre = "copains comme cochons" ou "comme cul et chemise").

La famille Oppenheimer contrôle Anglo-American Corp./De Beers par participation croisée. (AAC possède 40 % de De Beers et De Beers 30 % d'AAC). Parti du diamant, c'est un des conglomérats les plus diversifiés. Les Oppenheimer se distinguent dans la résistance à l'"unbundling" (décartellisation), voulue par l'ANC. En octobre 1993, AAC a transféré tous ses intérêts non sud-africains - sauf le diamant - à une société-écran créé il y a une vingtaine d'années: MINORCO, contrôlée indirectement par les Oppenheimer (75%). Compagnie à portefeuille, Minorco s'est métamorphosée en compagnie exclusivement minière, installée à l'étranger. AAC peut désormais se présenter comme un opérateur africain et expliquer à Mandela que la compagnie investit exclusivement dans le pays ou les pays voisins!

De Beers a exécuté une manœuvre du même ordre. De Beers Consolidated Mines a conservé les intérêts purement africains. Une société De Beers Centenary AG, dont le siège est à Zurich, sans doute pour profiter de l'air pur des montagnes suisses, a repris notamment les stocks de diamant de la centrale d'achat Central selling

chez le diamantaire De Beers) et Marc de Lacharrière (un ancien de l'Oréal travaillant pour la holding FILAMAC) espéraient obtenir ainsi l'exploitation exclusive de toutes les richesses du sous-sol zaïrois.

Mais cet habile échange de bons procédés n'a pas pu être réalisé, malgré les efforts du premier ministre d'alors, Kengo wa Dondo. Cela ne l'empêcha pas de restructurer comme le demandait le FMI les chemins de fer zaïrois, en laissant un consortium belgo-sud-africain s'emparer du gros de l'affaire. Les mines étatiques (GECAMINES et Kilo-Moto) furent partiellement dispersées à l'encan, des concessions étant octroyées à des intérêts étrangers contre paiement d'arrhes sur les bénéfices à venir. Des sommes qui n'apparaîtront jamais au budget de l'Etat.

Ce même Kengo a finalement quitté rapidement le Zaïre juste avant la fin du régime Mobutu en mars 97, en emportant les derniers 40 millions de dollars restés dans la caisse de l'Etat, prétextant sauver l'argent pour lutter contre Kabila et ses rebelles. Cet individu se promena encore un bon moment en Europe avec un passeport diplomatique. Lorsqu'il a passé à Genève, le 11 avril 1997, les autorités helvétiques n'ont pas bougé le petit doigt. Aucune autorité européenne n'a daigné lui demander comment la presse à billets, livrée alors qu'il était premier ministre, a fonctionné. La suite de son histoire est bien connue...



---

Organisation (Londres), les usines de diamants synthétiques et les participations financières dans certains holdings. Les deux sociétés sont identiques, ayant le même patron et le même conseil d'administration.

## La clémence excessive de Laurent-Désiré Kabila

Autour de la chute de Mobutu, la « guerre de l'AFDL » est l'objet de polémiques pour des raisons qui ont moins de rapport avec les faits eux-mêmes qu'avec la légitimité du régime qui a succédé à celui de LDK.

Il existe de cette guerre deux versions fortement contrastées. Les uns en font une première agression rwandaise pour laquelle l'AFDL n'aurait été qu'un prétexte.

Pour les autres il s'est bien agi d'une guerre révolutionnaire de libération. Il est à remarquer que très fréquemment ceux-là même qui réduisent le rôle de l'AFDL à celui de « boys des Rwandais » leur attribuent cependant un rôle essentiel dans certains massacres, ce qui est au rebours de toute logique. Se greffe encore là-dessus la question des « accords de Lamera » par lesquels une partie du Congo aurait été « cédée » au Rwanda en compensation pour son appui à l'AFDL. L'existence même de ces accords est sujette à discussion. Le simple fait que Mzee Kabila eut au moins le mérite d'avoir battu les Rwandais lors de leur attaque « en profondeur » sur Kitona en 1998 est généralement passé sous silence. Si l'on va jusqu'à « oublier » une victoire militaire, c'est dire que la polémique est chaude ! Nous n'y entrerons pas car ces questions<sup>41</sup>, pour importantes qu'elles soient, n'ont pas de rapport direct avec notre sujet.



Pour dire les choses de façon schématique, les Belges autrefois avaient laissé un Congo où personne n'était riche. Mobutu en laissa un où la grande masse de la population était dans la misère, et où quelques Congolais étaient très riches, n'ayant toutefois pas un sou qui soit gagné honnêtement<sup>42</sup>.

Laurent-Désiré Kabila a certes une part de responsabilité dans la situation actuelle. C'est de n'avoir pas procédé à un « grand nettoyage », alors qu'il en avait l'occasion. Les raisons de cette carence de Mzee peuvent être multiples et ne sautent pas forcément aux yeux. Nous y reviendrons.

D'abord, il faut sans doute considérer que LDK était un homme de la génération de l'Indépendance, avec les qualités et les défauts qu'ils partageaient tous. D'un nationalisme intransigeant, il rêvait de remonter le temps et de faire de juin 1997 la date de la « véritable indépendance du Congo ». Certes, il était légitime de considérer que, depuis la mort de Lumumba, le régime Mobutu et tutti quanti n'étaient qu'une parenthèse. C'était vrai, du moins, du point de vue de la légitimité. Mais, durant ces années il s'était passé des choses et elles avaient laissé des traces. Cette génération avait aussi une tendance au panafricanisme naïf, une propension excessive à angéliser ses frères africains. Habités à considérer les Noirs, en bloc, comme des victimes, il leur était difficile de les voir dans le rôle du « méchant ». C'était l'attitude de Lumumba pardonnant à Mobutu son rôle d'indicateur de la Sûreté coloniale parce qu'il voyait en lui une « victime du colonialisme ».

Il était aussi dans une position difficile et sans précédent : ancien chef maquisard marxiste, il était installé en RDC avec la bénédiction des USA. Le moment eût été mal choisi

---

41 En principe, le régime mis en place en 2006, au sortir de la « transition » tire sa légitimité du consensus des différentes factions congolaises à Pretoria et Sun City, et du référendum constitutionnel de 2005. Cela devrait suffire.

42 Bien sûr, certains sont riches par héritage. Mais peut-on hériter, sans plus, d'un bien mal-acquis ?

pour organiser une épuration que l'on n'aurait pas manqué, surtout dans l'UE où on le détestait, de comparer aux « purges staliniennes ». Il se réfugia dans des formules étranges et ambiguës, comme la « Révolution-Pardon » ou « l'économie sociale du marché » dont presque personne, à ma connaissance, n'a pu faire une exégèse claire et convaincante<sup>43</sup>.

Nous examinerons donc la « guerre de l'AFDL » uniquement sous l'angle de l'aggravation de la situation à l'Est, puis nous essayerons de déterminer ce que pouvait être le « rêve économique de Mzee » et comment cela le mena à la thèse, généreuse à l'excès de la « Révolution-Pardon », dont les conséquences durent encore.

## La « Guerre de l'AFDL »

C'est à partir d'août 1996 que la tension larvée entre Zaïre et Rwanda se mua en une crise entre les deux Etats. Le facteur déterminant fut les retours dans la région d'Uvira des recrues qui avaient combattu dans les rangs de l'APR, accompagnées des combattants d'origine ougandaise et rwandaise. Leur nombre oscillait entre 800 et 3000. Une partie de ces recrues auraient, selon certaines sources, été chargées d'attaquer à revers les camps hutu de la région de Bukavu – Uvira, afin de les obliger à fuir vers le Rwanda. Selon d'autres sources, une fraction de ces hommes aurait caché ses armes et se serait mêlée à la population. Pourquoi ce retour? La coalition des Grands Lacs déterminée à renverser le régime de Mobutu aurait-elle décidé de passer de la Parole à l'acte? Le 10 octobre 1996, le président de la République rwandaise Pasteur Bizimungu justifia ce geste par le devoir de solidarité à l'égard des « frères » Banyamulenge en rébellion à la suite des provocations des autochtones : *« Je voudrais dire aux Banyamulenge qu'ils doivent faire la leçon d'histoire à ceux là qui les pourchassent et leur apprendre le savoir-vivre (...) Le Rwanda est habituellement une terre d'accueil pour ceux qui sont en détresse. Le Rwanda ne peut refuser d'accueillir les frères. Mais si le pari est de chasser ceux là qui ont vécu dans ce pays depuis plus de 400 ans (...), les seuls Banyamulenge que nous accueillerons sont les enfants et les vieilles femmes. Les autres doivent rester là bas pour corriger et donner la leçon de savoir-vivre à ceux-là qui veulent les chasser »* (Discours à Cyangugu 10.10.96)

Mais au delà de l'impératif de solidarité, se dissimulait un autre motif. Le Rwanda « libéré » cherchait, lui aussi, à se libérer des « mercenaires » africains qu'il avait utilisés pour arriver à cette fin, Museveni en son temps, avait été confronté à la même difficulté qu'il avait résolue de la même manière. De même qu'il s'était débarrassé de ses combattants tutsi en les aiguillant vers la guerre du Rwanda, de même ces derniers agissaient en les orientant vers la « libération » du Sud-Kivu et partant, celle de l'ensemble du pays. Pour cette entreprise, Pasteur Bizimungu essaya de justifier ses prétentions territoriales, invoquant l'existence d'un « Grand Rwanda » (qui incluait en son sein le Kivu) antérieur au « petit » Rwanda actuel issu de la colonisation, qui devait à tout prix se reconstituer *« Je voudrais encore dire à la population de Cyangungu (...) qu'à l'arrivée des Blancs au Rwanda, le Rwanda avait à peu près six cents ans d'existence en tant que pays. Il s'étendait des Lacs Rweru et Cyohoha franchissant la chaîne des Volcans jusqu'au Lac Rwicanzige (lac Edouard. Il s'étendait aussi de la Rusumo jusqu'aux frontières du Buhunde et nous vivions en bonne intelligence, sans problèmes avec les Bahunde Même la région jadis appelée Bishugi considérée aujourd'hui comme berceau des Banyamulenge, tous les habitants de ces contrées étaient des Rwandais. Même Kayenzi et autres, situées actuellement au Zaïre, faisaient partie du Rwanda, Ces Banyamulenge dont vous entendez parler sont nos congénères avec qui nous partagions le*

---

43 Un récent article de Faustin Kuediasala dans Le Potentiel du 16.05.2012 donne cependant sur le « rêve économique de Mzee » des vues cohérentes, quoiqu'à mon avis incomplètes, dont nous lirons plus loin des extraits.

*Rwanda Mais, à partir des armées 1960/63, avec la fondation de l'OUA, Nous avons souscrit au principe de l'intangibilité des frontières » (même discours).*

On aura compris (il suffit de se reporter au début du présent texte) que Bizimungu mariait dans son discours le vrai et le faux : il y a eu depuis la nuit des temps des gens de langue et de civilisation rwandaise en dehors des frontières du Rwanda. Par contre, il n'y a jamais eu, avant la colonisation allemande, d'état rwandais soumis à une seule et même autorité à l'intérieur de ces mêmes frontières. Suivant la recette dont se sont servis avant lui beaucoup d'impérialistes, il confond volontairement l'extension d'une culture avec celle d'un état.

Autre aggravation : après 1994, La question foncière devient territoriale et minière. A partir de l'établissement du régime FPR au Rwanda, les conflits vont changer radicalement de nature. Jusque là, on avait affaire avant tout à une question foncière, à savoir la possession de terres, situées au Congo par des Rwandais (ou du moins par des gens considérés comme tels), à laquelle on cherchait une solution biaisée en attaquant non pas leurs titres de propriété, mais leur droit à être propriétaires, en leur contestant la nationalité congolaise.

Il va désormais s'y ajouter une immixtion de l'état rwandais lui-même, sous différentes formes : intervention en soutien à l'AFDL en 96/97, guerre ouverte en 1998, pressions relatives à la « menace » que représenteraient les FDLR (mouvement de résistance armée issu des réfugiés de '94), interventions par milices interposées (d'abord le RCD, puis le CNDP) puis, dernier avatar, alliance avec le Congo contre les mêmes milices FDLR. Simultanément, diverses manœuvres visent à assurer aux « congolais rwandophones » une participation au pouvoir en RDC, surdimensionnée par rapport à ce que peut à bon droit revendiquer cette très petite minorité. Les visées rwandaises ne sont pas uniquement militaires et politiques. Elles comprennent aussi un aspect économique (principalement le pillage d'un certain nombre de minerais) et la reprise du mouvement de déplacement du surplus démographique de l'est vers l'ouest, qui avait reçu autrefois le renfort du pouvoir colonial.

Dans les 48 % de son budget que le Rwanda finance « lui-même », en ayant l'impudence de se présenter comme un pays à « bonne gouvernance », quelle est la part représentée par la contrebande des minerais volés au Congo ! Une apparence de bonne gestion couvrant un mélange de dons philanthropiques et de « *Raubwirtschaft* », cela fait penser à l'EIC de Léopold II !

Jusqu'à récemment, le mot « Kivu » évoquait plutôt des images bucoliques. En découvrant le Lac Kivu, l'explorateur von Götzen l'avait comparé à Lugano et aux lacs italiens. L'ère coloniale avait introduit par endroits une économie de plantations. L'aggravation apportée par le Belges à la « question des banyarwanda » avait visé l'établissement de populations paysannes. Malgré l'étain et l'or de Kamituga, quand on citait le « mines du Congo », le regard se tournait spontanément plus au Sud, vers le Katanga, ou plus au Nord, vers Kilo-Moto, ou encore vers les diamants du Kasai. Les gisements du Kivu (on parle surtout du coltan, mais il y a aussi la cassitérite, le wolfram...) sont un fait récent qui a changé la donne ! Léopold II a visiblement des disciples dans l'Est du Congo : la situation de guerre y couvre une situation d'exploitation et d'esclavage. La recette de base est la même que celle du roi barbu : créer une ambiance d'insécurité et de terreur par des exactions (hier, les massacres et les mains coupées ; aujourd'hui, les viols et les tortures stérilisantes et mutilantes) pour obtenir de la population du travail gratuit qui s'apparente à l'esclavage pur et simple. Seule la matière exploitée a changé. Ce n'est plus de caoutchouc qu'il s'agit, mais bien de minéraux : coltan, étain, tungstène...

## Le « rêve économique de Mzee »

« Placé en tête de ce qu'il a appelé lui-même «un conglomérat d'aventuriers», M'Zée n'a pas été compris par les siens. Sa mort brutale le 16 janvier 2001 a laissé presque inachevé son rêve économique, celui de la relance économique par l'économie sociale de marché. Qu'est-ce alors ce concept de l'économie sociale de marché ? En effet, l'économie sociale de marché (*Soziale Marktwirtschaft*, en allemand) est un système économique, mis en place en Allemagne de l'Ouest et en Autriche pendant la Guerre froide, fortement inspiré par l'ordolibéralisme » écrit Kuediasala<sup>44</sup>.

L'**ordolibéralisme**<sup>45</sup> (*Ordoliberalismus* en allemand) est un courant du libéralisme, apparu en Allemagne dès les années 1930 face à la profonde crise économique et politique donnant naissance au système d'économie sociale de marché. Élaboré par des économistes et des juristes conservateurs de l'Allemagne fédérale, Walter Eucken, Wilhelm Röpke et Alfred Müller-Armack par exemple, s'exprimèrent dans la revue *ORDO*<sup>46</sup>, ils ont influencé la politique économique des divers chanceliers allemands, ce qui les a auréolés de la paternité intellectuelle du « *miracle économique ouest-allemand* ». A ses origines, l'ordolibéralisme serait né à partir de 1932 de la rencontre d'un économiste, Walter Eucken et de deux juristes, Franz Böhm et Hans Grossmann-Doerth de l'université de Fribourg. L'école de Freiburg ou l'ordolibéralisme allemand commença à élaborer des conceptions économiques qui rejettent le matérialisme hédoniste des libéraux mais aussi l'évolutionnisme du marxisme.

Selon la théorie ordolibérale, l'État a pour responsabilité de créer un cadre légal et institutionnel à l'économie, et de maintenir un niveau sain de concurrence « libre et non faussée » via des mesures en accord avec les lois du marché. En effet, si l'État ne prend pas des mesures anticipées pour encourager la concurrence, les entreprises donneront naissance à des monopoles ou oligopoles. Cela aura pour conséquence de détourner les avantages économiques offerts par le marché, et peut-être à terme de saper la démocratie, le pouvoir économique étant capable de se transformer en pouvoir politique. L'État a donc un rôle d'« ordonnateur ».

D'après Stephen Padgett, un pilier central de l'ordolibéralisme est une « division du travail » clairement définie entre acteurs de la gestion économique :

- la politique monétaire est sous la responsabilité d'une banque centrale à l'abri du pouvoir politique, dévouée à la stabilité monétaire et à une faible inflation, mais toutefois sous le contrôle de la "communauté socio-économique" (les partenaires sociaux) au niveau des banques centrales régionales (*Landeszentralbank*).
- la politique budgétaire, équilibrée, appartient au gouvernement,
- la fixation des salaires et des conditions de travail est partagée entre les employeurs et les syndicats (La fameuse *Mittbestimmung* ou cogestion).

Bien qu'il ne le dise pas clairement, le journaliste congolais donne à penser qu'il a perçu la raison profonde de ce choix affiché par LDK. « *Première nation occidentale à*

---

44 Faustin Kuediasala : L' économie sociale de marché en RDC, Kinshasa, Le Potentiel du 16/05/12.

45 Bibliographie spécifique sur ce sujet :

Alan Peacock, Hans Willgerodt (éds.), *Germany's Social Market Economy: Origins and Evolution*, Macmillan, 1989.

Carl J. Friedrich, « The Political Thought of Neo-Liberalism », *American Political Science Review*, 1955, 49/2.

Pierre Dardot, Christian Laval, *La Nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009,

[François Bilger: L'école de Fribourg, l'ordolibéralisme et l'économie sociale de marché](#) (PDF sur le blog de Pierre Bilger)

46 Raison probablement de l'appellation « Ordoliberalismus », alors que « Ordnungliberalismus » aurait été plus logique.

*l'expérimenter, en Allemagne, ce modèle a été institué par Ludwig Erhard, alors ministre de l'Economie de la RFA sous le chancelier Konrad Adenauer. Erhard est conseillé par les ordolibéraux, qui attribuent la montée du nazisme à l'inflation. Les ordolibéraux identifient également la cartellisation et le contrôle étatique de l'économie comme facteurs d'avènement du totalitarisme. Le nom que les ordolibéraux donnent à leur doctrine est l'économie sociale de marché, qui assume l'idée que le libre-marché est naturellement social. Ce système s'oppose à l'économie planifiée et se démarque d'une économie de marché complètement libre et de l'économie mixte ».*

A première vue, un rapprochement entre Conrad Adenauer et Laurent Désiré Kabila semble incongru. Si on le matérialise en mettant côte à côte leurs photos, on est pris d'une forte envie de rire, tant l'Allemand est sévère, maigre et ascétique et le Congolais affable, rondouillard et visiblement bon-vivant ! Ils ont pourtant l'un et l'autre en commun d'avoir été des résistants intransigeants à des dictatures et d'y avoir succédé dans des circonstances difficiles, qui comportaient une certaine méfiance de la part de leurs interlocuteurs internationaux et une colossale tâche de reconstruction.

C'est d'ailleurs certainement cette tâche de Titan qui fait écrire à l'auteur : « *Il (l'ordolibéralisme) cherche à obtenir et maintenir à la fois une croissance élevée, une faible inflation, un faible chômage, de bonnes conditions de travail et une protection sociale. Bien que controversé au départ, ce modèle s'est imposé en Allemagne comme en Autriche, et partout ailleurs dans le monde occidental. On lui attribue le «Wirtschaftswunder» (en allemand miracle économique) de ces pays lors des Trente Glorieuses - cette époque de boom économique qui a suivi la fin de la deuxième guerre mondiale* »<sup>47</sup>.

En 1945, l'Allemagne était soupçonnée, notamment par les Américains, appelés pourtant à être les « banquiers de la reconstruction » de ne pas pouvoir être de nouveau admise sans examen dans le cercle des nations démocratiques. Certain la percevaient comme « revancharde, viscéralement militariste et n'attendant qu'un nouveau Führer pour se lancer dans de nouvelles aventures sanglantes. D'autres craignaient qu'une expérience démocratique dans un pays fatalement en proie à de grandes difficultés économiques du fait de la guerre un régime penchant à l'Est. Or, l'Allemagne était toujours, potentiellement, une puissance économique majeure. On voulait la certitude qu'elle ne serait ni belliciste, ni communiste.

En 1997, LDK était lui aussi dans une position difficile et sans précédent : ancien chef maquisard marxiste, il était installé en RDC avec la bénédiction des USA. Ce serait peu dire que de parler simplement de méfiance ! Jamais sans doute dans l'histoire un homme qui avait incontestablement été le catalyseur d'un mouvement libérant son pays de trente cinq ans de la pire des dictatures, n'aura été récompensé par un barrage de haine tel que celui qui s'éleva contre Laurent Désiré Kabila.

Haine des privilégiés du régime défunt, ce qui était naturel. Ils n'iraient plus à la soupe. Haine d'un certain nombre de carriéristes et de phraseurs, prêts à se faire un marchepied de leurs propres militants. L'efficacité de Kabila leur faisait de l'ombre. Haine de ses alliés d'hier. Ils trouvaient un allié ayant son indépendance, là où ils auraient voulu un pantin servile. Haine de ce qu'il est convenu d'appeler « la communauté internationale ». Le Congo a des richesses naturelles et du pétrole et donc, « L'Empire contre-attaque ». Haine enfin, et là nous touchons au scandale, de la Belgique. Il ne fut pas un seul instant question de manifester à Laurent Kabila l'ombre de la moitié du quart de la patience et de l'esprit de compréhension qu'on avait prodigué pendant trente-cinq ans au pitre sanglant de Gbadolite. Le soutien du gouvernement belge est réservé, exclusivement, à ses anciens indicateurs. Si

---

47 Kuediasala, op.cit.

c'était méconnaissance des réalités congolaises, jamais on n'est descendu aussi bas dans l'ordre de la bêtise. Si c'était du machiavélisme de comptoir, jamais on n'est descendu de manière aussi déshonorante dans l'ordre de la malhonnêteté.

Au sujet du Congo aussi, les craintes – du moins celles qui s'exprimaient – étaient doubles. D'une part, que ce pays, accoutumé à la dictature, n'y retombe encore plus vite qu'il n'en était sorti. C'était le thème, très cultivé en Belgique de "Un dictateur en chasse un autre". D'autre part, d'aucuns, parmi les Occidentaux, dotaient de la "conversion" de Kabila. Il avait été lumumbiste, panafricaniste, marxiste-léniniste, guérillero maoïste... pouvait-on considérer que d'avoir, dit-on, tenu un bistrot en Tanzanie, faisait désormais un partisan convaincu et fervent du capitalisme<sup>48</sup> ? Plus fondamentalement – et l'on entre là dans le domaine du non-dit – pouvait-on prendre le risque de voir l'énorme potentiel du Congo devenir une nouvelle puissance économique, à l'instar du Brésil, de l'Inde et surtout de la Chine ? Peut-être pensait-on à ce qu'écrivait Frantz Fanon: "*L'Afrique a la forme d'un revolver, et le Congo occupe la place de la gâchette*". Ne valait-il pas mieux détruire et diviser cette entité créée cent ans plus tôt à Berlin que de la laisser entre les mains d'un marxiste mal repentant ? LDK allait peut-être faire une "rechute de communisme" et vouloir une réelle démocratie économique. "*Terrible puissance que la richesse, disait autrefois un prédicateur, si elle ne reposait entre des mains éclairées*". Les mains de Mzee ne l'étaient sans doute pas assez, aussi le fit-on assassiner.

Il est certain que, pour LDK, dans sa position de "**communiste d'hier qui doit donner des gages de bonne conduite**", la référence implicite au "modèle allemand" et à son "miracle économique" rendaient un son susceptible de séduire ses interlocuteurs internationaux. Mais croyait-il sincèrement à ce qu'il disait, ou n'était-ce qu'une astuce oratoire et diplomatique ?

Tout marxiste est toujours plus ou moins frotté d'économie et le Mzee devait sûrement avoir quelques connaissances dans ce domaine. Mais il est difficile d'imaginer qu'il avale "*l'idée que le libre-marché est naturellement social*". Cette idée peut peut-être venir à des économistes en chambre travaillant en Europe. Il est beaucoup plus difficile de croire qu'elle puisse paraître évidente à un ressortissant du Tiers-monde, surtout à un progressiste congolais ayant eu sous les yeux le spectacle des effets ravageurs de cette doctrine "*naturellement sociale*"!

De toute manière, nous n'en saurons sans doute jamais rien et Laurent Désiré Kabila aura emporté avec lui dans la tombe le secret de ses véritables intentions ! Il est mort trop tôt pour que son "rêve économique" soit autre chose qu'un projet «*mort-né*».

Kuediasala, lui, semble partir de l'idée que la tentative était sincère : « *Comme avec l'Allemagne au sortir de la deuxième guerre mondiale, M'Zée Kabila pensait s'appuyer sur ce concept pour reconstruire l'économie congolais d'après guerre de libération.*

*Il avait, certes, des idées - tout aussi novatrices qu'ambitieuses - mais il a manqué malheureusement des hommes pour l'accompagner dans son œuvre. Incompris à maints égards par ses compagnons de lutte, M'Zée s'est donc retrouvé seul à défendre son concept, et même, à l'appliquer. Le concept a connu un début d'application, un peu timide certes. Puis, ce fût le chaos lorsqu'éclate dès août 1998 la deuxième guerre de l'Est, concomitamment à la rébellion de l'Equateur conduite par le Mouvement de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba. L'effort qui s'ensuivra n'a pas permis à ce concept de résister aux diverses pressions de l'époque. Le projet de bâtir au cœur de l'Afrique une économie sociale de marché s'avèrera par la suite comme un projet 'mort-né' »<sup>49</sup>.*

---

48 Un journal américain le définissait « A mao-guerilla leader with an eye for business »

49 Kuediasala, op.cit.

Il y a cependant, sinon une preuve, au moins un argument en faveur de cette façon de voir. C'est l'absence presque totale de « nettoyage », sous LDK, des privilégiés du régime déchu. Certes, dans sa situation d'ancien chef maquillard marxiste, il eût été mal vu d'organiser une épuration que l'on n'aurait pas manqué, surtout dans l'UE où on le détestait, de qualifier de « purge stalinienne ». On ne peut davantage exclure une tendance à ce que j'ai appelé le "panafricanisme naïf", une propension excessive à angéliser ses frères africains, à les considérer en bloc, comme des victimes, à refuser les voir comme « méchants », à pardonner en dépit du bon sens, comme Lumumba absolvant l'indicateur Mobutu, « victime du colonialisme ». Ces facteurs-là, qui sont politiques et psychologiques, ont dû peser d'un certain poids. Mais cela pourrait aussi se relier au « paradigme allemand ». Plus précisément, on peut trouver des analogies entre la « Révolution-Pardon » et le caractère lacunaire de la dénazification.

Rappelons-en le schéma : le principal procès, avec 24 accusés se tint à Nuremberg, en zone d'occupation américaine, du 20 novembre 1945 au 1<sup>er</sup> octobre 1946. Durant et après le procès principal se sont déroulés d'autres procès dans les différentes zones d'occupation d'Allemagne. 5 006 personnes ont été inculpées, 794 condamnées à mort, 486 exécutées<sup>50</sup>. Devant les tribunaux, allemands cette fois-ci, sont instaurés des procès de dénazification ; les acquittés de Nuremberg notamment y seront jugés. Au total, 5 288 Allemands y seront condamnés par d'autres Allemands pour des crimes commis envers des Allemands. Mais les délits sont souvent mineurs, car les preuves sont difficiles à réunir. De plus, les Allemands sont à l'époque plus concentrés sur les moyens de subvenir à leurs besoins primaires, et considèrent en partie que ces procès participent de la « justice des vainqueurs ». À partir de 1949, avec la création de la RFA, le judiciaire repasse entièrement sous contrôle allemand. 628 nouveaux suspects, en grande partie des gardiens de camps de concentration, seront condamnés entre 1950 et 1955. Mais en 1958, à la suite du « procès de l'escadron », les ministres de la Justice des Länder créent le Service central d'enquêtes sur les crimes nationaux-socialistes, qui reprendra les enquêtes sur les massacres de masse des Juifs dans les territoires de l'Est. En 1964, il aura ouvert plus de 700 enquêtes, dont beaucoup se termineront en procès et en condamnations. En 1970, on estime à 11 000 le nombre de nazis condamnés par les tribunaux alliés et ouest-allemands. En Autriche, de 1945 à 1948, les tribunaux condamnent 10 694 personnes pour crimes de guerre, essentiellement commis sur le sol autrichien, dont 43 sont condamnées à la peine capitale ; mais dès 1948, le processus de dénazification s'éteint.

La simple considération des dates à partir desquelles le processus de dénazification se ralentit, s'affadit et s'éteint montre que le facteur déterminant est le début de la Guerre Froide. A partir de 1948, on considère à l'Ouest que l'homme dangereux, c'est le communiste d'aujourd'hui, non le nazi d'hier.

Cependant, dès le Grand Procès, des divergences étaient apparues parmi les juges et les procureurs. S'il y avait un large consensus pour traiter avec la dernière sévérité les politiques et les militaires, il n'en allait pas de même pour les personnes qui, sous Hitler, avaient eu des responsabilités avant tout économiques. Cela concernait quatre personnes : Hjalmar Schacht<sup>51</sup>, Walther Funk<sup>52</sup>, Albert Speer<sup>53</sup> et Gustav Krupp von Bohlen und Halbach. Ce dernier, dirigeant du groupe Krupp Ag avait également été cité à comparaître,

---

50 Annette Wieviorka, « Le procès de Nuremberg », Paris, éd. Liana Levi, 2006, p. 285.

51 ministre de l'Économie jusqu'en 1937 et président de la Reichsbank jusqu'en 1939. Il fut arrêté par les Américains à Dachau où l'avait enfermé Hitler depuis l'attentat manqué de juillet 1944 !

52 successeur de Schacht à la tête de la Reichsbank et au ministère de l'économie.

53 architecte de Hitler, et successeur de Fritz Todt au ministère de l'Armement ; à ce titre, il a participé à l'exploitation de la main d'œuvre concentrationnaire ;

mais fut considéré comme médicalement inapte à suivre le procès.

Funk, malgré l'opposition du juge soviétique qui souhaite la mort, est condamné à la prison à vie. Speer est reconnu coupable, mais sa condamnation est l'objet de débats : Biddle (USA) et Nikitchenko (URSS) votent la mort, Donnedieu de Vabres (F) et Lawrence (GB) plaident pour 10 ans de prison. Biddle les rejoint sur 20 ans de prison. Schacht est un cas qui provoque un débat encore plus contrasté : Lawrence souhaite l'acquittement, Donnedieu de Vabres, 5 ans de prison, Biddle, la prison à vie et Nikitchenko, la mort. Ensuite, le juge français, suivi du juge américain, optent pour l'acquittement de Schacht, contre l'avis du juge soviétique.

Alors qu'il était notoire que Hitler n'aurait pu conquérir le pouvoir sans l'appui financier de la grande industrie allemande, on fit mine de ne poursuivre qu'un vieillard en mauvais état de santé qu'il fallut bien dispenser de comparaître<sup>54</sup>, et le reste du dossier disparut dans l'anonymat des « petits procès ». Ceci, alors qu'en 1941 déjà, un livre intitulé « *I paid Hitler* » (« J'ai payé Hitler ») avait paru aux Etats-Unis, sous le nom de Fritz Thyssen, autre magnat de la Ruhr.

Le problème qui se posait à l'Allemagne d'alors et se posa à LDK peut se formuler ainsi : Comment peut-on faire fonctionner une économie capitalisée, et destinée à le rester, si toute la classe dirigeante de l'économie se compose de criminels ayant mérité la confiscation de tous leurs biens ?<sup>55</sup>

La réponse est évidente : on ne peut pas, sauf à faire bénéficier les capitalistes d'une impunité de fait, éventuellement dissimulée par quelques mesures cosmétiques (procès à verdicts cléments rapidement suivi de grâces, mise au rancart, dans des rôles discrets, des personnes les plus compromises remplacées, en vitrine, par d'autres plus montrables).

Pour Kuediasala, donc, LDK s'inspirait d'un modèle économique occidental savant, la *Soziale Marktwirtschaft*. Ce point de vue n'est pas partagé par un de ses collègues, Bienvenu Marie Bakumanya, qui signe, dans le même journal, une « *Radioscopie de l'économie sous l'AFDL* ».

*« Existait-il une pensée économique spécifique à l'AFDL pour la République démocratique du Congo ? D'aucun estiment qu'au stade d'action atteint par ce mouvement, il serait hasardeux de considérer l'existence d'une philosophie économique centrée sur la croissance et le développement du pays. Toutefois, un rudiment était en cours d'élaboration et d'exécution. Bien qu'un programme cohérent n'ait pas vu le jour, des réflexions étaient engagées dans le cadre d'un plan de développement que le pays comptait se doter.*

*« Le ministre du Plan de l'époque Mbaya avait fini par la prison pour d'autres faits et l'initiative s'était arrêtée sans lendemain. Toutefois, les avis et considérations recueillies auprès de toutes les couches de la société aurait dû constituer le socle d'une politique économique susceptible de pousser le pays vers son développement.*

---

54 Il fut inscrit sur la liste des criminels de guerre pour avoir possédé et exploité une puissance industrielle, source principale des armements allemands. Mais son état physique (démence sénile) ne permet ni son interrogatoire ni qu'il suive les débats, il ne sera donc pas mis en accusation. Il mourra en 1950. Le procureur américain, comme les procureurs soviétique et français, propose de lui substituer son fils Alfried (qui avait repris la direction du Konzern en 1942), ce qui est refusé par les juges du tribunal international. Celui-ci sera jugé à part, lors du procès Krupp.

55 En apparence, la famille Renault, dont les usines furent confisquées et de vinrent la Régie du même nom, fut punie lus sévèrement que les « grandes familles » de la Ruhr. Bien sûr, les Allemands avaient été complices de leur propre gouvernement, alors que les Renault avaient collaboré avec l'ennemi. Mais il y a une autre explication : appliquer le même régime à toute la grande industrie allemande aurait transformé de fait l'Allemagne en pays socialiste, ce qu'on voulait éviter. Par contre, en France, jeter les Renault comme un os à la Résistance de gauche permettait de « calmer le jeu ».

*« Ancré à gauche, la propension qui habitait Laurent Désiré Kabila était d'instaurer une politique économique du type socialiste. La tendance était plutôt tournée contre toute forme de libéralisme. L'AFDL, sous l'impulsion de Laurent Désiré Kabila avait un faible pour l'émergence des initiatives communautaires ».*

L'ennui, c'est que l'un et l'autre ont raison ! Il est vrai que Laurent Kabila avait certainement plus d'inclination pour le collectivisme<sup>56</sup> que pour le libéralisme. Mais il est non moins vrai que, sous peine de s'aliéner définitivement les Américains, il ne pouvait pas trop en faire état et avait plutôt avantage à mettre en avant le rassurant modèle allemand ! Ce que décrit ensuite Bakumanya a beaucoup de traits communs avec la commune populaire chinoise, mais aussi avec des projets du genre de ceux qu'A. Cabral prévoyait pour la Guinée.

*« C'est ainsi que les CPP étaient créés avec des fonds pour s'assurer une survivance au-delà des actions initiales. Le service national entraînait également dans la même logique. L'objectif visiblement assigné était de s'assurer une auto-prise en charge localement maîtrisée.*

*Ce qui implique une volonté exprimée d'intégrer l'économie nationale sur une production assurée localement. Des pôles de production créés par Laurent Désiré Kabila devraient conduire à une réelle auto-prise en charge ne serait-ce que sur le plan de l'alimentation. Toutes les provinces s'étaient alignées pour atteindre ces objectifs.*

*« Laurent-Désiré Kabila avait comme vision de mettre un terme aux importations massives des denrées de consommation courante. N'aurait-il pas proposé, lors d'une réunion politique populaire que les Congolais ne consomment plus du pain produit sur la base du blé mais sur de la farine de maïs ou de manioc ? Puis, ... plus rien ! »*

Après quoi, il ne lui reste plus qu'à constater qu'il n'est pas resté grand-chose de ces projets : *« L'héritage laissé par l'AFDL sur le plan économique ne constitue pas une référence pour l'ensemble des Congolais. D'ailleurs, le laps de temps de gestion AFDL ne pouvait être qu'une ébauche mise en place pour penser l'avenir. Une sorte de transition sur le plan économique. Les petites unités de production projetées par l'AFDL, dans un cadre légal dicté par le dirigisme économique, ne pouvait que coincer l'émergence d'une classe moyenne voulue par Laurent-Désiré Kabila.*

*« L'économie sociale du marché qui convenait également pendant cette période pour la République démocratique du Congo ne devrait pas rester une simple vue de l'esprit. Ne l'ayant pas compris, il est difficile de se mettre en position d'une quelconque visibilité. A l'absence d'une politique clairement définie, d'une position tranchée sur la question, l'existence d'une politique économique du pouvoir AFDL ne s'est jamais démarquée de manière lisible. La navigation à vue a perduré d'autant que les efforts fournis ont été endigués par la guerre enclenchée le 2 août 2008<sup>57</sup> »*

Faut-il en conclure pour autant qu'il n'y a eu, de la part de Mzee, qu'un double langage à fonction diplomatique ? Je ne pense pas qu'il faille aller jusque là. Il ne me paraît pas impossible d'admettre que ces deux éléments hétérogènes : « l'économie sociale de marché » allemande et la « commune populaire », qu'elle soit de Chine ou d'ailleurs<sup>58</sup>, aient

---

56 Qu'il soit entendu une fois pour toute que « collectif » ne eut pas forcément dire « étatique ». Une coopérative villageoise, par exemple, est une collectivité.

57 *Radioscopie de l'économie sous l'AFDL*, par Bienvenu Marie Bakumanya, Le Potentiel du 16/05/2012

58 LDK était catalogué comme « maoïste ». Encore faudrait-il savoir ce que l'on veut dire par là ! Mais il faut aussi considérer qu'il a connu la Tanzanie de l'Ujamaa, fréquenté les mouvements de résistance dont beaucoup avaient des orientations socialistes...

coexisté dans sa pensée en un projet encore hétéroclite mais qui se serait peut-être homogénéisé en s'affinant.

Encore une fois, il faut considérer, sans doute avec plus d'acuité qu'on ne le fait d'habitude, que LDK était un homme de la génération de l'Indépendance, avec les qualités et les défauts qu'ils partageaient tous. Cette génération avait été nationaliste et panafricaniste. D'un nationalisme intransigeant, LDK et ses pareils rêvaient de faire de juin 1997 la date de la « véritable indépendance du Congo ». Mobutu et tutti quanti n'étaient qu'une parenthèse et leur victoire, en quelque sorte, annulait la mort de Lumumba.

S'il y a un homme qui a marqué et inspiré cette génération, c'est certainement Patrice Lumumba. Or, il se fait qu'il existe un document qui montre que Lumumba avait des projets qui, dans une certaine mesure, s'apparentent à ceux de Mzee, **si l'on pose comme préalable qu'il avait bien un projet hybride mais susceptible de s'homogénéiser.**

Et la raison de cette hybridation n'est pas difficile à trouver : on est au Congo.

Donc (reportons-nous par la pensée à la veille de l'Indépendance) on est dans le pays « à deux vitesses » de Louis Franck. Le gouvernement congolais ne va pas devoir faire face aux problèmes qu'ont connus l'URSS et la Chine : développer en peu de temps une industrie lourde. Mais il ne se trouvera pas non plus dans la situation de tant d'états du Tiers-monde et de bien des colonies africaines, de monoculture basée sur l'exportation d'un nombre restreint de plantes industrielles, comme le café, le tabac, le coton, le thé, le quinquina, etc... Presque seul en Afrique, le Congo est une colonie industrielle, basée sur des mines et sur une industrie lourde et complexe. Ce secteur-là est très avancé, et contraste avec un secteur agricole à la traîne. Il faut donc, sinon deux plans, du moins un plan double.

Un plan de développement du secteur industriel moderne continuera ce que les Belges avaient réussi, mais introduira plus de justice sociale, bannira le racisme dans les relations de travail, affirmera la souveraineté nationale en refusant de se laisser dicter à qui vendre ou non... Ce sera donc un plan à la fois « social » et « de marché » car on reste dans le capitalisme.

Le développement agricole, lui, devra faire ce que les Belges n'ont pas fait : dynamiser et moderniser l'agriculture vivrière traditionnelle, de manière à assurer l'assise alimentaire de tout le reste. Se faisant dans un secteur où la propriété est déjà collective, ce développement sera « commun », « collectif », « coopératif » et, reposant plutôt sur une nombreuse main d'œuvre que sur la mécanisation, il devra donc être « populaire ».

## **Une pensée inspirée par Lumumba ?**

« *La Pensée politique de Patrice Lumumba* » est un ouvrage bien connu de Jean Van Lierde qui fut l'assistant du Premier Ministre assassiné.

Cet ouvrage, qui est aussi un hommage, reste remarquable et l'on ne saurait trop en conseiller la lecture, mais son utilisation, dans un contexte historique, est délicate et même contestable. D'abord parce que Jean Van Lierde, et il ne s'en cache pas, n'est pas neutre par rapport à son sujet et que, s'il raconte une histoire et cite des documents, il défend aussi son ami. C'est tout à son honneur mais cela empêche, hélas ! de le considérer comme un témoin neutre des événements. Ensuite, parce que son œuvre, rédigée a posteriori même s'il s'est basé sur des notes prises au moment même, comporte fatalement une « mise en perspective » à la lumière de faits postérieurs. Dimensions importante. Surtout quand, parmi ces faits, il y a l'assassinat politique de l'intéressé !

L'appréciation du personnage de Lumumba le problème de savoir quelles étaient ses intentions au moment qui nous occupe ici, c'est-à-dire lorsqu'il était une des figures de proue de la revendication congolaise d'Indépendance et est devenu la cible de toutes les rancœurs.

Or, il se fait qu'un témoignage direct, neutre et de première main, sur ce qu'étaient les intentions de Lumumba à la veille de l'Indépendance, existe.

Qui est le témoin ?

Il s'agit d'une Américaine, Lynn Waldron, de Cleveland (Ohio) qui obtint la carte lui donnant droit, comme journaliste, à « l'envoi de télégrammes de presse en débet », le 31 mai 1960 (voir ci-dessous) et qui se rendit à Kisangani pour rencontrer Lumumba.



Le journal pour lequel elle travaillait, « *The Cleveland Press and News* » avait beau se dire « *The Newspaper That Serves Its Readers* » (« le Journal qui est au Service de ses Lecteurs »), il ne devait pas être dirigé par des aigles ni même par des journalistes ayant un minimum de flair pour un « scoop ».

On se trouvait en effet alors après les élections de mai 1960, et la victoire de Lumumba lors de celles-ci laissait d'ores et déjà prévoir qu'il serait le premier Premier Ministre du Congo Indépendant, ou du moins que rien ne pourrait s'y faire sans son assentiment.

Ils reçurent de plus l'interview, non pas du Congo belge, mais depuis l'AEF, ce dont leur correspondante s'expliquait de la façon suivante :

**PRESS**

**CLEVELAND-PRESS OHIO**

**PRECEPTOR STANLEYVILLE STOPPED PREVIOUS CABLES SO MAILED STORIES  
HERE IS EXCLUSIVE INTERVIEW PATRICE LUMUMBA<sup>59</sup>**

Un rédacteur très moyennement doué aurait quand même dû soupçonner qu'une dépêche arrêtée par les autorités a toutes les chances de contenir du sensationnel !

La réponse du journal de Scripps-Howard fut « *Obscure politicians not news. More about cannibals* » (« Politiciens obscurs pas info. Envoyez plus (d'histoires de) cannibales »).

<sup>59</sup> « Presse / Cleveland-Press, Ohio / Percepteur Stanleyville a arrêté dépêches antérieures. Ai donc envoyé par poste. Voici interview exclusive Patrice Lumumba »

Et l'interview ne fut jamais publiée. Bien sûr, on peut penser que la stupidité d'un rédacteur en chef ne saurait atteindre de telles profondeurs abyssales et qu'il y avait là des instructions de Washington visant déjà à censurer Lumumba.

Lynn Waldron s'était déjà distinguée, toujours à propos de Lumumba, en s'attaquant aux articles dirigés contre lui par le très respectable périodique « Time Magazine ». Voir ci-dessous :

#### TIME MAGAZINE'S ANTI-LUMUMBA PROPAGANDA MAY 30, 1960

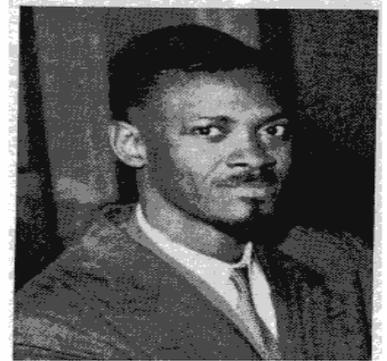
This article is filled with lies about Lumumba and conditions in Stanleyville, where I was at the time and a confidant of Lumumba's. D'Lynn Waldron

hotels were swamped. Only five hotels (mostly of prewar vintage) are rated first-class, and their 760 rooms all have waiting lists. On their way to visit President Eisenhower in Washington last month, the King and Queen of Nepal had to put up in a third-class hotel. In third-class hotels (and even second-class), bell boys freely peddle the services of call girls. Another traveler, in desperation, spent the night at the Shanghai Bathhouse and Massage Parlor near the airport, emerged next day declaring he felt "soft boiled and beaten to a pulp."

With jetliners now disgorging more tourists at Hong Kong's Kai Tak airport, the bed shortage may get worse. Only two new hotels will be completed this year, a third in 1962, for the jet-borne trippers. Travel agents' advice to Americans planning to see and shop in Hong Kong: book six months ahead.

115,000 whites are not allowed to vote, and most of the half-naked, illiterate black voters had no idea what the candidates were talking about. There were 65 parties in the field. The Abako party's crafty Joseph Kasavubu sought to split off his Lower Congo region and make it autonomous. Secession-minded Moise Tshombe's Conakat group, 1,000 miles away in Elisabethville, was demanding the same privilege for its mineral-rich Katanga province, which produces 65% of all the Congo's income. Each was fighting Paul Bolya and his moderate National Progress Party as well as the militant group of Albert Kalonji.

**The Embezzler.** But the man to beat was Patrice Lumumba, 34, the tall, goat-ee'd radical from Stanleyville who last week was storming through the back country in a cream-colored convertible. Lumumba is a former postal clerk who



Ce document reproduit une page de « TIME » avec ce commentaire : « *PROPAGANDE ANTI-LUMUMBA DANS TIME MAGAZINE DU 30 MAI 19603 – Cet article est plein de mensonges à propos de Lumumba et des conditions (qui prévalent) à Stanleyville où je me trouvais au même moment et où Lumumba me faisait confiance. Dr. Lynn Waldron* ».

Si elle a certainement été impressionnée par le leader du MNC, elle n'est pas fascinée par lui. Les connotations critiques ne sont pas absentes de ses écrits. Dans un "papier" paru le 7 juin, elle mentionne que Lumumba a obtenu à Stanleyville 99,5 % des voix, qu'il est « idolâtré par ses partisans », qu'il les domine complètement et qu'ils mourraient volontiers pour lui, qu'il pourrait, s'il le voulait « être une sorte de dictateur au Congo ». Elle mentionne également ce que lui ont dit les Belges, que le MNC est « dominé par les Communistes », que Lumumba, postier, a détourné des fonds, s'est « tourné vers les Russes », que sa campagne a été financée par « l'or de Moscou ». Elle écrit, en conclusion dudit article :

« *La manière dont les Belges accordent l'indépendance au Congo revient à ce qu'un père donnerait les clés d'une automobile à son fils sans lui avoir appris à conduire. Le seul résultat prévisible est une catastrophe.* »

« *L'inviolabilité du courrier ou la liberté de la presse sont ici des notions inexistantes. La plupart des libertés civiques que les Américains considèrent comme leur appartenant par droit de naissance sont inconnues dans cette partie du monde.* »

« *Si ceci peut atteindre Cleveland, c'est uniquement parce que je l'ai écrit tout au long et envoyé à une adresse privée et non pas à un journal. Toutes mes tentatives pour télégraphier se heurtent à des refus répétés.* »

Comme nous l'avons dit, elle finira par franchir la frontière des possessions française pour télégraphier, sans atteindre d'ailleurs de bien meilleurs résultats. Le document qui suit est intitulé « *Réponses dactylographiées de Lumumba aux questions manuscrites du Dr. Lynn Waldron, tapées en sa présence en son QG/domicile de Stanleyville, Congo belge, au printemps 1960*<sup>60</sup> »

60 Patrice Lumumba's typed responses to Dr Lynn Waldron's handwritten questions, done in her presence in his HQ/home I in Stanleyville, Belgian Congo, Spring 1960.

CONGOLOIS  
C. N. M  
REPUBLICAINE  
1960

D Que faites-vous appropos le franc  
Congoise qui a l'air de tomber sur  
la march~~é~~ étranger.

R. Nous comptons confier l'étude de cette question à des spécialistes  
en vue de sauver la valeur de notre franc. Je suis optimiste et  
espère que, malgré les manœuvres qui se trament actuellement et  
qui visent la dévaluation du ~~franc congolais~~ franc congolais, celui-ci  
gardera sa valeur.

MOUVEMENT NATIONAL  
CONGOLAIS  
C. N. M  
REPUBLICAINE  
1960

2) Pensez-vous, qu'après l'indépendance, il y aura  
une demande officielle pour qu'on retire  
les troupes belge du Congo.

R. Je précise ma position à ce sujet: Les bases militaires belges  
~~cantonnées~~ cantonnées actuellement à Kitona et Kamina doivent se  
retirer du Congo, parce que ce sont des bases étrangères. Nous  
aurons notre propre armée pour veiller au maintien de l'ordre au  
Congo et à la défense de notre Etat.

MOUVEMENT NATIONAL  
CONGOLAIS  
C. N. M  
REPUBLICAINE  
1960

3) Il-y-a des personnes qui pense après  
l'Indépendance tous les maisons des  
blancs, et les ~~et~~ voitures ~~et~~ et pour  
les Congoise. Pour cette raison  
les blancs, Belges + Anglais, et Américain,  
qui habitent en le Congo à peur. Que  
pensez vous de cette?

R. Ce ne sont là que des rumeurs non fondées. Je précise que l'accession  
du Congo à l'indépendance ne signifie pas et ne doit pas signifier  
l'expulsion des blancs ou l'expropriation de leurs biens par les afri-  
cains. Bien au contraire, nous garantissons à tous les européens  
installés au Congo la sécurité de leurs biens, de même que la protection  
de leurs personnes. L'indépendance n'est pas dirigée contre eux, mais  
c'est avec eux que nous voulons construire le Congo. Leur avenir  
au Congo dépend avant tout et essentiellement de leur comportement  
vis-à-vis des africains. Ceux-ci sont des hommes pacifiques et ils ne  
cherchent qu'une chose: JOUER DE LEUR LIBERTE. Jusqu'ici l'européen  
ne fait pas un effort pour se rapprocher de l'africain. Nous tendons  
une main fraternelle à tous les européens qui veulent rester chez nous  
et continuer à nous aider en vue d'accélérer le développement écono-  
mique et social de notre pays. Nous voulons que les européens restent  
et fêtent avec nous l'indépendance. Qu'ils ne partent pas et qu'ils ne  
s'inquiètent pas, car nous ne leur ferons aucun mal. L'avenir prouvera  
bien-ôt que nous sommes partisans de l'amitié entre les peuples et  
que nous tiendrons notre parole.

④) après l'Indépendance pensez vous  
il est permis pour les capitaux  
étrangers d'entrer en le Congo pour  
l'industrialisation du Congo. et  
sur quelles conditions?

R. L'indépendance politique que nous venons de conquérir ne profitera pas à notre pays, si elle n'est pas accompagnée immédiatement d'un développement économique harmonieux. C'est pourquoi, nous ferons appel aux hommes de science, aux techniciens et capitaux étrangers, afin de hâter ce développement duquel dépend la promotion sociale de nos populations.

⑤) Pensez vous que le Congo  
accepter l'aide économique de  
l'est et l'ouest après l'Indépendance

R. En tant que pays indépendant, le Congo n'accordera aucune préférence. Notre politique sera basée sur le neutralisme positif. Nous n'accepterons aucune aide émanant d'une puissance ayant des visées impérialistes sur le Congo, c'est-à-dire une puissance qui voudrait faire du Congo sa petite colonie économique. Nous sommes partisans d'une politique de coopération économique et scientifique avec tout pays ami. Nous ferons tout pour sauvegarder et consolider notre indépendance politique et économique.

⑥) ~~Pensez vous~~ Après l'Indépendance  
du Congo, le Congo aider les autres  
pays d'Afrique à leur Indépendance  
Rhodesias + Nyasaland par exemple.

R. Nous mobiliserons toutes les forces démocratiques de notre pays pour libérer des pays frères qui se trouvent encore sous la domination étrangère, notamment le Kenya, l'Ouganda, l'Angola, le Mozambique, l'Algérie, l'Afrique du Sud, etc...  
Notre objectif est de voir toute l'Afrique accéder à son indépendance totale et de faire du continent africain un continent libre et heureux. Si l'Occident désire garder l'amitié avec les peuples africains, il doit libérer sans aucun retard l'Afrique.  
~~La religion chrétienne est...~~  
Nous voulons collaborer avec l'Occident ou avec tout autre pays pour le progrès de l'humanité, mais sur un pied d'égalité et en toute dignité. L'Afrique ne supportera plus la domination de l'homme blanc. XXXXXXXXX

P. LUMUMBA  
PRÉSIDENT NATIONAL  
DU M. N. C.

UNITED-PRESS NEW-YORK

Exclusive private interview  
with Patrice Lumumba  
president of M.N.C. <sup>probable prime minister of Congo</sup>  
at his headquarters in Stanleyville

P. LUMUMBA  
PRÉSIDENT NATIONAL  
DU M. N. C.

Type of Const. desired

I want strong central  
government because the  
federalism as proposed  
by other parties amounts  
to secession from  
the Congo Nation.

D'Lynn Waldron's notes taken in a  
conversation with Patrice Lumumba  
in his home in Stanleyville, May 1960,  
on his plans for economic development.  
These notes were part of the material  
in a telegram sent to United-Press  
news agency in the United States,  
which did not use it.

P. LUMUMBA  
PRÉSIDENT NATIONAL  
DU M. N. C.

Industry level on  
basis impr. farming  
industries to  
utilize Congo raw  
materials get  
precedent

Strong central Govt  
with local action for local matters  
against federalism  
which would amount  
in Bas Congo to  
secession.

P. LUMUMBA  
PRÉSIDENT NATIONAL  
DU M. N. C.

Wage increases by <sup>incentive</sup> <sup>to</sup> <sup>attract</sup> <sup>investment</sup>  
with wages by <sup>incentive</sup> <sup>to</sup> <sup>attract</sup> <sup>investment</sup>

People must be made to  
understand that no immediate  
wage increases will be possible  
must wait for economic  
development to warrant  
them.

Congo must have planned  
economy that means private  
enterprise with participation  
of state.

Agricultural Co-ops  
will be established along  
the lines of Israel + Denmark.

Industrial development  
 geared to industries which  
will utilize Congo raw  
materials for export

P. LUMUMBA  
PRÉSIDENT NATIONAL  
DU M. N. C.

Im. wage inc. not  
possible until  
Economic level  
warrant people  
must be made  
understand

Congo must have  
planned economy,  
private enterprise  
with participation  
of state.

Co-op. agriculture  
(peasant Co-ops)  
same Israel + Dan.

La dernière page reproduit les notes de Lynn Waldron<sup>61</sup>, prises lors de ce même entretien, alors qu'elle demandait oralement quelques éclaircissements supplémentaires. L'inscription dactylographiée précise : « *Notes du Dr Lynn Waldron prises lors d'une conversation avec Patrice Lumumba chez lui, en mai 1960, à propos de ses plans de développement économique. Ces notes ont servi à préparer une dépêche envoyée à l'agence United Press aux Etats-Unis, qui n'en a pas fait usage* ». Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

L'article de « Time Magazine », que Lynn Waldron avait dénoncé comme étant « plein de mensonges », accusait Lumumba d'être un organisateur de pogromes tribaux, un « radical », ce qui dans le vocabulaire américain signifie « gauchiste » ou « extrémiste », de vouloir instaurer une dictature personnelle, de pousser au racisme anti-blanc, précisant même que les voitures du MNC parcouraient la ville en diffusant au mégaphone des messages aimables pour les Blancs en français, mais tenaient un langage de haine « en dialecte »<sup>62</sup>.

Et la propagande belge contre Lumumba tiendra, elle aussi, essentiellement en deux affirmations :

- Lumumba voue une haine féroce aux Blancs.
  - Lumumba est communiste, aspire à un pouvoir « totalitaire ».
- A quoi s'ajoutera plus tard « l'insulte » de son discours du 30 juin.

Il est donc assez logique qu'elle ait posé ses questions de manière à faire ressortir que :

- Lumumba ne raisonne aucunement en termes de Blancs et de Noirs, mais en termes d'indépendance nationale, de dignité et de respect mutuel. Ce qui l'intéresse n'est pas la nationalité d'un Européen, mais son désir de collaborer dans l'égalité et la dignité.

- Son programme économique ne prévoit ni confiscation, ni étatisation. Il est question de planification dans une économie mixte.

- Pour l'agriculture, il prône les coopératives, dont il prend les modèles en Israël et au Danemark, pas dans les kolkhozes.

- Sa déclaration en faveur d'un « neutralisme positif », comme il ressort clairement du contexte, est avant tout un désir d'indépendance : qu'on ne puisse pas imposer au Congo, sous prétexte d'appartenance à l'Ouest, les mêmes partenaires qu'hier, ou des partenaires nouveaux, mais tout aussi néo-colonialistes. Il n'exclut d'ailleurs pas du tout qu'à l'Est, on puisse avoir des intentions du même genre.

Si l'on considère, pour établir la frontière entre le capitalisme et le socialisme, l'approche que l'on a de l'économie comme essentielle, il faut bien constater que les vues développées par Lumumba, à quelque semaines du jour où il va devenir Premier Ministre, auraient pu être signées par n'importe quel social-démocrate belge ou européen de l'époque. En fait, par rapport à la très forte implication de l'Etat colonial dans l'économie (rappelons qu'il était par endroits actionnaire majoritaire), Lumumba ne propose rien d'autre que le statu quo, mais avec plus de justice sociale et la disparition de la discrimination raciale.

Je n'ai aucunement l'intention d'ériger les écrits de Lynn Waldron en monument ou en document historique oublié. Ils permettent simplement de résoudre un problème. Ce problème, c'est que rares sont les documents sur Lumumba qui ne sont pas des écrits a posteriori, et en particulier postérieurs à sa mort. Cela oriente le choix vers la presse

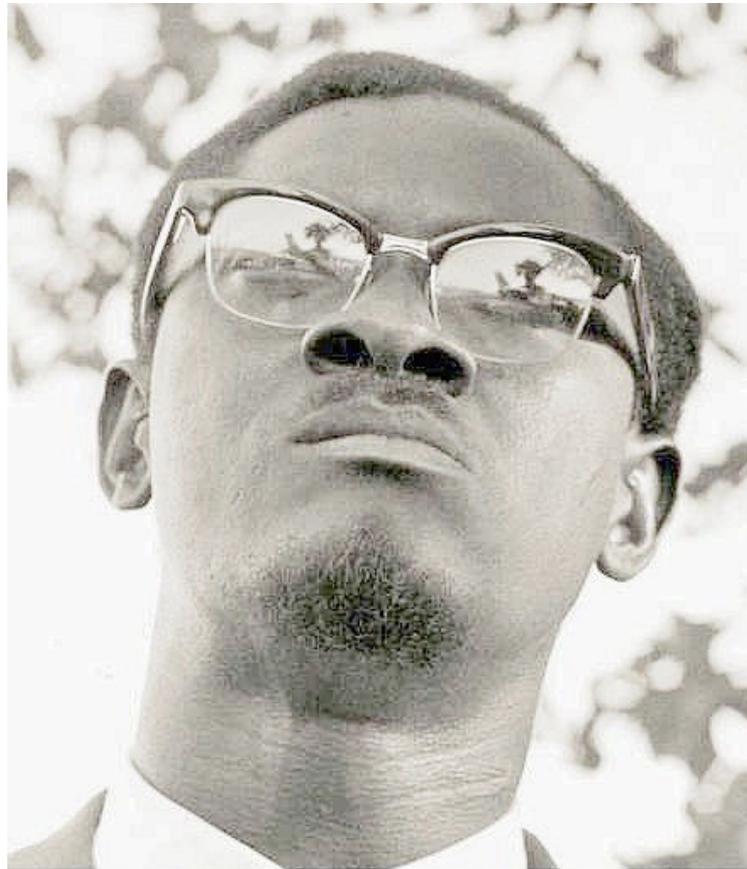
---

61 Elle avait précédemment couvert des troubles raciaux en Afrique du Sud et était passée par Léopoldville. En 1960, elle était âgée de 23 ans.

62 Ce qui aurait été une absurdité pure puisque, la colonisation belge se faisant dans les langues nationales congolaises, les Blancs auraient évidemment compris les messages qui ne leur étaient pas destinés !

quotidienne. Lumumba est le personnage le plus passionné et le plus passionnant d'une époque très passionnée et très passionnelle. Donc, les journalistes belges, et même généralement européens, ne l'abordaient pas sans a priori, et si eux-mêmes en étaient dépourvus, leur rédaction en avait ! Waldron, au contraire, n'est pas partie au débat. Elle a l'innocence de quelqu'un qui se sent (peut-être à tort) « étranger à la colonisation ». Quand ses articles ne passent pas, son premier réflexe est d'accuser la censure belge, avant de s'apercevoir qu'aux Etats-Unis aussi, on met systématiquement tout ce qui semble favorable à Lumumba au panier. Nous pouvons donc penser qu'elle ne regarde pas la réalité à travers des verres déformants, et qu'elle écrit ce qu'elle a vu.

Etrangement, le nom de Lynn Waldron apparaît encore très régulièrement lorsqu'on se documente sur Lumumba, par exemple sur Internet. Mais elle n'y apparaît que par le « copyright » d'une photo qu'elle a prise, à la même époque, de l'homme qu'elle aurait voulu défendre contre la calomnie. La voici



## **La Révolution-Pardon**

Par rapport à ce qu'elle était sous Laurent Kabila, la situation actuelle marque un net recul. *« Aujourd'hui, la RDC a fait un virage en 180°. C'est notamment lorsqu'elle s'est tournée dès 2001 vers les institutions de Brettons Woods (FMI et Banque mondiale), balayant d'un revers le choix économique de M'Zée. Le pays vit dès lors au rythme du libéralisme économique ; un libéralisme parfois aveugle qui impose au pays des mesures d'austérité agissant exclusivement sur la demande.*

*« Qu'en est-il alors de la relance ? C'est l'équation que tentent depuis 2001 de résoudre les autorités économiques, c'est-à-dire comment concilier la nécessité d'une restriction de la demande à l'impératif de la relance de l'économie nationale »<sup>63</sup>.*

Je me suis appesanti un peu longuement sur l'exemple allemand. La situation congolaise est pire. Si l'on avait dénazifié l'Allemagne avec autant de légèreté que l'on a « démobutisé » le Congo, Goering aurait pu y être ministre vers 1950 !

La part de responsabilité de Laurent-Désiré Kabila dans la situation actuelle de la RDC est facile à définir. C'est de n'avoir pas procédé à un « grand nettoyage », alors qu'il en avait l'occasion. Les raisons de cette carence de Mzee peuvent être multiples et ne sautent pas forcément aux yeux. Nous y reviendrons.

Mais avant cela, je voudrais préciser ce qu'il faut entendre exactement par « grand nettoyage ». Dans un contexte aussi passionnel, si l'on utilise ces mots, le risque est grand, en effet, d'être pris pour un personnage sanguinaire rêvant d'épuration par la guillotine, les pelotons d'exécution ou les camps de travail à régime sévère. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et peut-être que c'est dommage et que le bain de sang aurait été salutaire. C'était exclu pour une raison fort simple : l'élimination physique de tous les coupables de complicité grave avec le régime tombé aurait amené la disparition d'une partie trop importante de la population, et la rééducation de ceux dont les fautes ont été vénielles aurait demandé la construction d'institutions pénitentiaire géantes. La RDC ne pouvait se permettre ni l'un, ni l'autre. Et, de toute manière, les séquelles de trente ans de mobutisme ne pouvaient s'effacer en un jour.

Mais il aurait été indispensable de prendre deux mesures élémentaires :

- Frapper de dégradation nationale tout le personnel politique, militaire, judiciaire, administratif, ... de l'époque mobutiste au-dessus d'un certain grade. Cette peine, parfois dénommée « mort civile », comporte

- exclusion du droit de vote ;
- inéligibilité ;
- exclusion des fonctions publiques ou semi-publiques ;
- perte du rang dans les forces armées et du droit à porter des décorations ;
- exclusion des fonctions de direction dans les entreprises, les banques, la presse et la radio, de toutes fonctions dans des syndicats et organisations professionnelles, des professions juridiques, de l'enseignement, du journalisme ;
- interdiction de garder ou porter des armes.
- Eventuellement, des interdictions de séjour et la confiscation de tout ou partie des biens.
- Le versement des retraites est suspendu.

- Confisquer purement et simplement toutes les fortunes au-dessus d'un plafond à déterminer, tous les biens supérieurs à l'aisance qu'un Congolais pouvait se permettre en 1960 devant, sauf preuve du contraire, être le fruit de passe-droits, corruption, spoliations, etc... Ces confiscations n'auraient bien sûr pas dû servir à des redistributions individuelles à une nouvelle classe de « petits copains ». Elles auraient dû avoir lieu au bénéfice des propriétaires collectifs autrefois spoliés. L'on a préféré la formule creuse de « Révolution-Pardon ». Les spoliateurs et leurs descendants continuent donc à tenir le haut du pavé, cependant que les allées du pouvoir sont hantées de dinosaures mobutistes.

---

63 Kuediasala, op.cit.

## La guerre continue

Plus d'un observateur, notamment les ONG présentes à proximité, ont fait remarquer à plusieurs reprises que la Guerre de l'Est Congo ne devrait pas s'apprécier suivant des paramètres de ce genre, élaborés à partir des guerres européennes du XX<sup>e</sup> siècle, où l'armée ennemie était la cible principale, mais qu'il faudrait plutôt mesurer cette intensité au nombre, à la fréquence et à l'intensité des maux infligés aux civils, en particulier aux femmes, le viol étant la principale arme de cette guerre.

En effet, il est pour le moins curieux de voir cette réalité (civil= cible, viol= arme), reconnue presque universellement, demeurer sans conséquences dans l'appréciation de la sécurité, où l'on continue à compter en cadavres militaires et en obus. Reconnaître que les souffrances imposées aux civils sont la caractéristique de cette guerre, puis accepter que les observateurs chargés d'en apprécier l'intensité se comportent comme s'ils observaient la guerre de 40, c'est comme si, ayant verger plein de pommiers donnant des pommes qui, une fois mûres, sont d'un beau rouge vif, on engageait pour les cueillir uniquement des daltoniens !

Cette violence a pour but de briser le moral des populations et de les rendre suffisamment « souples » pour accepter l'esclavage. On l'a dit dans différentes enceintes internationales : la guerre de l'Est a avant tout un motif économique. Il n'est pas nouveau de se battre pour des marchés ou des matières premières, mais ici la guerre, c'est la création d'une ambiance de terreur, fait partie intégrante de l'appareil de production, puisqu'elle sert à obtenir le travail gratuit d'une population d'esclaves. Et cela est fort inquiétant. C'est même lourd de menaces !

Le décompte des obus et autres paramètres façon « 40-45 » permet, en se focalisant sur les soldats, de négliger la VRAIE guerre, celle qui sert à réduire les civils en servitude, elle détourne aussi l'attention du fait que tout le monde se sert de ces esclaves. Les rapports de diverses organisations humanitaires sur ce que doivent subir les civils congolais de l'Est, et en particulier les femmes, sont le plus souvent lus et parfois rédigés- comme si l'on se proposait d'en faire des actes d'accusation contre telle partie en cause ou au contraire pour les rejeter dos à dos<sup>64</sup>. On se soucie moins de l'impression globale, qui a pourtant le plus de chance d'être vraie car elle ne dépend pas d'une interprétation: tout le monde met la main à la pâte et, globalement, les hommes en uniforme, même s'ils se tirent parfois dessus, ne forment plus qu'une seule classe de bourgeois exploiters en kaki. On en arrive à se demander si, quand on se met à tirailler entre un groupe X de « patriotes congolais » et un groupe Y « milice pro-rwandaise » on ne se trouve pas en fait devant deux groupes de gangster se disputant un territoire de racket à la façon d'Al Capone, c'est-à-dire à la mitrailleuse.

Veut-on une preuve que tout cela ne fait que continuer la situation créée sous Mobutu et que, bien plus que rwandaise ou congolaise, l'exploitation est bourgeoise et internationale ? Il suffit d'examiner les activités et les moyens d'existence des militaires de haut grade. Les exploits des officiers supérieurs congolais, non pas sur le champ de bataille, mais sur le terrain plus fructueux des affaires, sont de notoriété publique. Il ne se passe pratiquement pas de semaine sans qu'il soit question dans les journaux congolais des 11 villas du général Machin, ou du lancement du dernier bateau de la flotte du colonel Trucmuche. Et la chose est mise sur le compte des détournements de la solde des militaires, de l'argent de leur nourriture, etc... A

---

64 Il faut bien reconnaître aussi que la lecture congolaise des faits est parfois scandaleusement asymétrique. Le « massacre de Noël 2008 », dans la PO, attribuable à la LRA ougandaise, qui a fait près de 1000 morts, a fait beaucoup moins de bruit, dans l'opinion publique, que la mort d'une centaine de personnes en février 2009, au Nord-Kivu. Mais celles-ci avaient été victimes des FDLR rwandais !

voir l'ampleur du phénomène, toutefois, on peut douter ! Le détournement de tout le budget de la Défense suffirait-il à expliquer le train de vie des « généraux affairistes » ? Ne devrait-on pas chercher aussi ailleurs ?

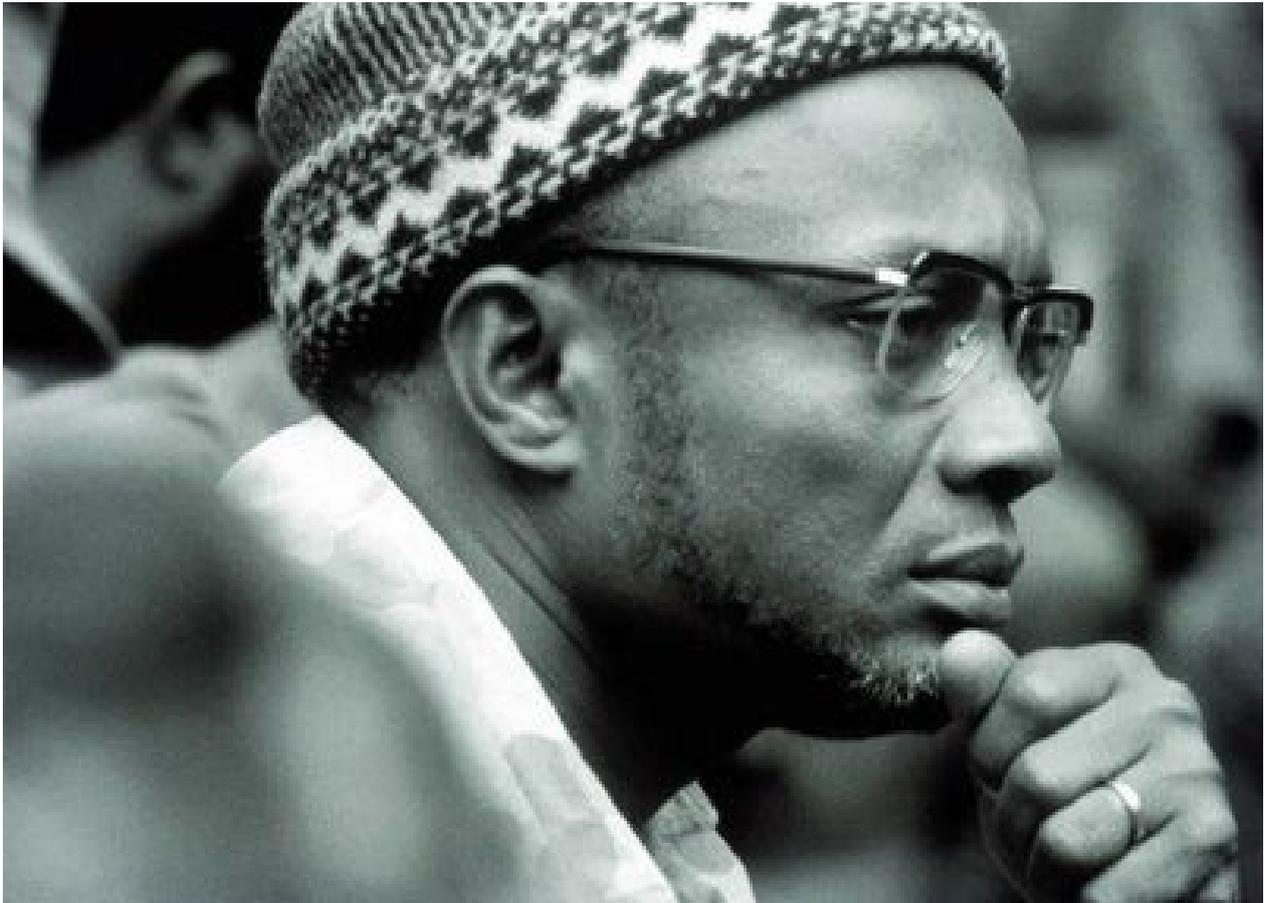
A cette lumière, l'obstination d'un certain nombre de hauts gradés à vouloir rester dans les régions frontalière, refusant jusqu'à l'indiscipline avérée toute autre affectation, apparaît sous un jour nouveau. A côté de l'ethnisme et de la participation à un « noyautage pro-rwandais », on voit des préoccupations plus matérielles s'y faire jour. Il s'agit tout simplement de l'attachement à un terroir que l'en exploite, aux bénéfices que l'on en retire et à la guerre elle-même qui sert de paravent à l'un et à l'autre. Une fois obtenus les produits extraits par les esclaves, il faut en faire la contrebande pour les monnayer. Or, jusqu'ici, il n'a jamais été question d'autres filières que celles qui vont vers l'Est, au Rwanda et en Ouganda. Ce qui mène à la conclusion que non seulement on s'entend comme larrons en foires, toutes armées confondues, pour exploiter le civil, mais que ceux de ces larrons qui appartiennent aux FARDC ne peuvent tirer profit de leur trafic que par l'intermédiaire de ceux-là même qu'ils sont censés combattre.

Et ici aussi on pourrait tirer un parallèle avec Léopold II. Lui aussi, pour assurer la rentabilité maximum du travail forcé, rémunérait mal ses agents, mais leur offrait d'intéressantes primes sur la production de caoutchouc, de manière à ce qu'ils stimulent au maximum la « productivité », obtenue dans les conditions que l'on sait. Etant ainsi établi qu'un certain nombre d'affairistes en uniforme tirent le plus grand profit de la guerre telle qu'elle est : une guerre à la Léopold II qui est avant tout une affaire profitable, il devient évident qu'ils n'ont intérêt ni à quitter les lieux, ni à voir finir cette guerre. Et il n'est pas étonnant que Kinshasa ne les contrarie guère, sans qu'il faille pour cela en appeler à quelque mystérieuse conspiration. C'est la solidarité de classe au sein de la bourgeoisie qui continue.



*Réfugiés*

## Le Suicide de la bourgeoisie



*Amílcar Lopes Cabral (12 septembre 1924-20 janvier 1973) : une vie de lutte sans connaître l'indépendance de son pays*

Les Congolais se sont laissé refiler sous le nom de « démocratie » une démocratie bourgeoise à la façon européenne, c'est-à-dire un pouvoir politique entièrement au service de l'argent. Et les différentes composantes de cette bourgeoisie, au stade actuel, ne se mangent pas encore entre elles. La bourgeoisie en cravate qui peuple les fauteuils des ministères et les bancs du Parlement n'agira pas contre la bourgeoisie en tenue de camouflage. Tous les exploités sont frères et n'ont qu'un ennemi : l'esclave à qui, précisément, on fait la seule vraie guerre que l'on fasse à l'Est : celle de Léopold II. L'exemple vient d'ailleurs des grands frères, des autres bourgeoisies d'Afrique et du monde : les appels à une aide militaire ont eu pour seule réponse... une invitation à partager le gâteau avec les agresseurs. Autrement dit on a rappelé à la bourgeoisie congolaise qu'on ne doit pas aller contre les intérêts de la bourgeoisie internationale, et que les intérêts du capital doivent toujours avoir priorité.

### **Le charme discret de la bourgeoisie...**

C'est ici que l'on rencontre une thèse d'Amílcar Cabral (photo). Voici d'abord comment il évoque les régimes néocoloniaux : “ *Les compromis qui avaient été à la base de l'accès à la souveraineté nationale de nombreux pays, vers 1960, expliquaient finalement les réticences d'une partie de l'Afrique restée sous la dépendance de l'impérialisme. Cela*

*empêchait certains responsables de réaliser le caractère indivisible de la liberté et de l'indépendance nationale.*

*“La troisième session de la Conférence des peuples d’Afrique, qui eut lieu un mois après le déclenchement du premier front de la lutte armée contre le colonialisme portugais, mettait justement en évidence les insuffisances et les limites de l’indépendance politique des «Etats émergents ». La résolution sur le néo-colonialisme déclare :*

*« Le néo-colonialisme qui constitue la survivance du système colonial malgré la reconnaissance formelle de l’indépendance politique des Etats qui deviennent les victimes d’une domination directe et subtile sur les plans politique, économique, social, militaire ou technique, représente le plus grand danger qui menace les pays africains ayant récemment obtenu leur indépendance ou qui vont l’obtenir prochainement ».*

*« [...] Les exemples du Congo, de la Communauté française<sup>65</sup> et de la Fédération du Rhodésie-Nyassaland<sup>66</sup>... indiquent que le système colonial et l’impérialisme international utilisent les moyens les plus variés afin de sauvegarder l’essentiel de leur pouvoir économique et militaire »<sup>67</sup>.*

Le mot « *compromis* », au début de ce texte, est d’une importance extrême, puisque « *la liberté et de l’indépendance nationale sont indivisibles* ». Cabral veut dire que beaucoup des indépendances négociées pacifiquement ont fait l’objet d’un “marché” : la bourgeoisie africaine obtenait l’indépendance et le pouvoir avec son cortège de prébendes, en garantissant au colonisateur la continuation, sous d’autres noms et d’autres formes, de ses privilèges d’exploiteur. D’où la nécessité pour cette bourgeoisie, si elle veut réellement l’indépendance, de se “suicider” en tant que classe.

Il y a une remarquable convergence entre Cabral et Nkrumah, sur un point par lequel ils se distinguent d’autres leaders africains qui se disent pourtant aussi inspirés par le marxisme. Tous deux ont écarté, bien sûr, le marxisme réduit à une simple et ronflante terminologie pour dissimuler des appétits plus substantiels, mais aussi l’application toute faite de « modèles » importés en bloc et appliqués tels quels à un terroir auquel ils sont profondément étranger. En Afrique, la lutte des classes ne saurait être qu’africaine. Et en la matière, Amilcar bénéficie du recul que lui donne l’obstination du Portugal à ne pas décoloniser. Il peut donc voir ce qui se passe partout où l’on décolonise. Et ce à quoi il assiste, c’est l’avènement au pouvoir, un peu partout, de la classe des « évolués », avec ses résultats si dommageables, que l’on a mille fois décrits.

*"L'indépendance, a écrit Frantz Fanon, ce n'est pour certains que le transfert aux élites locales des passe-droits hérités de la colonisation". Et le paysan Kongo ne croyait pas si bien dire, qui surnommait les politiciens bourgeois "Bamindele ba biso", c'est à dire "Nos Blancs à nous". Parce que la bourgeoisie africaine n'a pas manqué de comprendre, c'est que la manipulation est un attribut du pouvoir.*

*"Soumise à la fonction de fournir la main d'œuvre bon marché au secteur moderne, la société majoritaire au point de vue des hommes qu'elle englobe, dite traditionnelle, ne l'est*

---

65 Allusion aux louvoiements de l’Afrique francophone entre l’indépendance de chaque colonie ou le maintien des fédérations d’AEF et d’AOF.

66 Cette fédération entre colonies britanniques avait à l’époque éclaté en Rhodésie du Nord indépendante (Zambie actuelle), Rhodésie du Sud aux mains d’un régime « blanc » à la manière de l’Afrique du Sud, et le Nyassaland qui a repris son autonomie et l’a gardée.

67 Document repris dans Cabral, A., *Unité et Lutte*, I, Paris, Ed. Maspéro, 1975

plus, elle est pseudo-traditionnelle, c'est à dire d'une traditionalité transformée, déformée, soumise"<sup>68</sup>.

"Parler de l'Afrique traditionnelle en bloc, c'est au fond avaliser la thèse colonialiste de l'absence d'histoire de l'Afrique, comme s'il n'y avait pas en fait des sociétés et des cultures africaines avec leurs structures et leurs conflits intérieurs différents. Ici, au contraire, l'aspect massif de l'affirmation confond dans une nuit grise toute l'Afrique rurale en un magma sans contours nets"<sup>69</sup>.

"Les chefs d'état africains passent tous facilement, quand cela fait leur affaire, des vues les plus jacobines sur l'union nationale au respect scrupuleux des plus infimes particularismes. La société "moderne" opaque pour le petit peuple et les structures traditionnelles inadaptées et souvent dominées par des dignitaires acquis au régime sont des lieux où ils se sentent à l'aise: il y a longtemps que les dés y sont pipés en leur faveur. L'intégration des traditions dans une société modernisée, démocratique tout en restant authentiquement africaine, voilà ce qui leur donne vraiment froid dans le dos!"<sup>70</sup>

Même là où, comme en Tanzanie, l'expérience socialiste a eu une certaine durée, on a simplement assisté à une forme bureaucratique de la même course au pouvoir et à l'enrichissement personnel. La petite bourgeoisie urbaine semble, partout, vouée à devenir l'auxiliaire intéressée du néocolonialisme. Alors que, paradoxe apparent, les héros et les martyrs de l'Indépendance sont le plus souvent, eux aussi, issus de cette même classe. Ils seraient donc voués à n'aspirer au meilleur que pour tomber dans le pire ?

Ils sont, en effet, la seule couche sociale en mesure de prendre en main l'appareil de l'Etat après la chute du pouvoir colonial. Il n'y en a tout simplement pas d'autre.

Tous les colonisateurs ont favorisé le développement, parmi les Noirs, d'une couche sociale nouvelle, formée à leur manière, et qui était destinée à leur fournir des auxiliaires et des intermédiaires. Les nuances tiennent à ce que la manière d'exploiter, l'idée aussi que l'on se faisait de « l'Africain civilisé idéal » n'ont pas été identiques, d'un colonisateur à l'autre ou d'un point de l'Afrique à un autre, mais cette classe existe partout. Il peut y avoir en apparence un monde différence entre Léopold Sedar Senghor, professeur d'Université et député au Parlement français, et Patrice Lumumba, employé des postes. Mais ils sont sortis l'un et l'autre d'un même projet colonial : disposer dans les colonies africaines d'une sorte de « courroie de transmission » à travers laquelle les injonctions des détenteurs du pouvoir (les colonisateurs) passeraient à la masse des colonisés. Les nuances tiennent aux besoins différents de ce pouvoir colonial, peut-être aussi à sa plus ou moins grande générosité, ou à l'idée qu'il se faisait de lui-même de sa « mission civilisatrice ». En récompense pour ce rôle si utile aux Blancs, ces Noirs se voyaient concéder un certain nombre d'avantages matériels et un certain prestige social. Dans les meilleurs des cas, cela pouvait aller jusqu'à une certaine richesse, en tous cas une aisance relative.

## **Amilcar Cabral**

La petite bourgeoisie urbaine est le seul groupe social, dans les colonies, à être répandu dans tout le pays, à avoir une formation et une expérience adaptée au monde moderne (en particulier à une économie non exclusivement agricole).

Amilcar Cabral a analysé la faiblesse idéologique et économique de la petite bourgeoisie urbaine. D'où sa métaphore, à propos du nécessaire « suicide » de la petite

---

68 Samir AMIN: "Sous-développement et dépendance de l'Afrique noire", préface à BOUBACAR BAMY : "Le Royaume du Waalo", Maspero, Paris, 1972

69 Yves BENOT, "Indépendances africaines", Paris, Maspero, 1974 page 55.

70 Guy DE BOECK, Langues et démocratie..., 1984, page 53.

bourgeoisie en tant que classe afin que, une fois au pouvoir, elle se mette au service des intérêts de la majorité et non pas à son propre service. En vérité, affirmera Cabral, c'est ailleurs qu'il faut chercher : la classe principale, du point de vue historique, est constituée par les salariés, ou d'une façon plus large, par la petite bourgeoisie africaine (employés de commerce ou des administrations surtout). C'est cette classe, ou cette couche sociale (Cabral emploie tantôt une formule, tantôt l'autre) qui présente le double caractère d'être apte techniquement à utiliser les instruments de l'Etat, à diriger l'appareil, et d'être capable de conscience révolutionnaire car c'est elle qui, par sa situation et ses rapports avec la domination coloniale, prend conscience le plus rapidement du besoin de se libérer ; et d'ailleurs pratiquement, *« s'il n'y avait pas tout ce monde des villes - menuisiers, mécaniciens, chauffeurs, travailleurs des bateaux, des transports qui ont été les premiers à faire grève, ingénieurs ou employés qui ont abandonné les Portugais pour s'adonner au travail militant - comment se présenterait la lutte ? Y aurait-il une lutte armée ? »*<sup>71</sup>.

C'est donc dans cette couche sociale de la petite bourgeoisie que se recruteront les cadres et les militants de la révolution. Certes, ce n'est pas sans danger ; *« n'étant pas directement incluse dans le processus de production, la petite bourgeoisie ne dispose pas de bases économiques lui garantissant la prise du pouvoir »* ; elle ne peut être classe dirigeante par elle-même, au sens marxiste du terme, et n'a de choix, *« pour maintenir le pouvoir que la libération nationale met entre ses mains »*, que dans l'alternative suivante : *« Laisser agir librement ses tendances naturelles d'embourgeoisement... et nier la révolution en se ralliant nécessairement au capital impérialiste »*, ou *« renforcer sa conscience révolutionnaire, ...s'identifier aux classes laborieuses. Cela signifie que, pour remplir parfaitement le rôle qui lui revient dans la lutte de libération nationale, la petite bourgeoisie révolutionnaire doit être capable de se suicider comme classe, pour ressusciter comme travailleur révolutionnaire, entièrement identifiée avec les aspirations les plus profondes du peuple auquel elle appartient »*<sup>72</sup>.

C'est donc une lutte, reposant principalement sur la paysannerie appuyée par les salariés des villes, mais dirigée par la petite bourgeoisie, que préconise Amilcar Cabral, tout en restant parfaitement conscient des problèmes qui se poseront après la victoire (*« le suicide d'une classe n'est jamais chose facile, l'expérience le prouve »*). Loin du romantisme révolutionnaire, comme du dogmatisme, il s'est efforcé, compte tenu de l'expérience, de définir ainsi les bases sociales de son combat, dans des formes qui ne sont pas parfois sans rappeler certaines pages classiques du marxisme - léninisme (sur le rôle des intellectuels, par exemple). Restent à établir les modalités de ce combat.

Faut-il souligner les traits communs à Amilcar Cabral et à « Mzee » Kabila ? Tous deux sont des maquisards marxistes, nationalisés et panafricains. Tous deux ont réussi à libérer leur pays, l'un du colonialisme portugais, l'autre du régime néocolonial de Mobutu. Tous deux en étaient donc au moment où l'on se préoccupe de l'avenir et de poser les jalons d'une société nouvelle. Tous deux ont péri sous les coups d'assassins, avant de pouvoir parachever leur œuvre. Cabral, toutefois, a eu le temps de réfléchir davantage et s'est confié plus volontiers au papier que Mzee. Sa formation intellectuelle était aussi moins chaotique. Mais l'idée d'une convergence entre eux n'a rien d'absurde, ni même de surprenant.

C'est en janvier 1966 que Cabral participe à la conférence tricontinentale de La Havane où est créée l'organisation de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Cette conférence marque l'accession de Cabral comme dirigeant révolutionnaire majeur en Afrique et grande figure de la révolution dans les pays du tiers-monde. Son intervention analyse la naissance, les objectifs et le développement des luttes de libération

---

71 discours de la Havane *« l'Arme de la théorie »*, p 157  
72 p. 301 et suivantes.

dans le tiers-monde. Il analyse également le rôle ambivalent joué par la bourgeoisie, qui est à la fois “agent du colonialisme et agent de la révolution”. Pour Cabral, cette petite bourgeoisie “doit être capable de se suicider comme classe pour renaître comme travailleurs révolutionnaires, entièrement identifiée aux aspirations les plus profondes du peuple auquel elle appartient.”

En 1968, le PAIGC<sup>73</sup> contrôle les deux tiers de la Guinée-Bissau, a renforcé son infrastructure politique et administrative (création de “magasins du peuple” pour fournir les populations libérées en produits de première nécessité), ainsi que de brigades mobiles chargées d’encadrer la population. Le PAIGC met en place dans certaines régions les bases d’une structure étatique (création d’écoles, amélioration de postes sanitaires, amélioration de la condition féminine...). Cabral élabore déjà le processus qui quatre ans plus tard amènera la Guinée Bissau à proclamer unilatéralement son indépendance.

Tour à tour théoricien, praticien, homme de terrain, diplomate et homme d’action, Cabral se singularise par une connaissance poussée de la culture et des réalités africaines, ce qui lui permet de mettre son action révolutionnaire en adéquation avec les aspirations réelles des populations. Les propos de Cabral sur l’ambivalence de la bourgeoisie permettent de comprendre que Cabral n’avait pas, une fois l’indépendance conquise, l’intention de laisser s’installer une bourgeoisie locale privilégiée et corrompue qui se substituerait à la bourgeoisie coloniale, sans aucun souci des aspirations et des intérêts de la masse démunie. Cabral voulait d’abord satisfaire les besoins élémentaires de son peuple en produits agricoles et de première nécessité, en écoles, en soins de santé. Mais comme souvent dans l’histoire de l’Afrique récente, les colonialistes et ses agents ne lui en auront pas laissé le temps... Le 20 janvier 1973, à quelques mois de la proclamation de l’indépendance, un coup de tonnerre survient : Amilcar Cabral est assassiné à Conakry !

Au total, ce que propose Amilcar Cabral, c’est l’instauration d’un système propre à la Guinée, et non pas un modèle recopié. Ses bases d’analyse sont évidemment marxistes, ses méthodes d’action également inspirées d’une praxis marxiste-léniniste, mais le but est national et autonome, conçu pour être adapté au contexte guinéen. Il ne s’agit pas de s’engager vers un « socialisme africain » selon l’expression généralement admise, qui se singularise par une spécificité résultant des constantes propres à la société africaine ; cette expression n’apparaît nulle part dans les écrits de Cabral, ni les préoccupations qui la sous-tendent, pas plus d’ailleurs que le qualificatif de marxiste ou communiste. Car Cabral, semble-t-il, ne cherche pas tant à qualifier qu’à édifier à partir d’une matière première qu’il connaît parfaitement et dans une perspective qu’il a lui même dégagée en utilisant les conceptions marxistes.

## **La création progressive d’une société libérée**

Cet aspect de l’œuvre de Cabral est évidemment capital ; le combat, la révolution n’ont qu’un but : créer une autre société, libérée de toute domination extérieure et engagée vers la réalisation du socialisme. Et c’est là, concrètement, que tout se joue, et l’on sait les difficultés rencontrées par les expériences socialistes.

Certes, Cabral est mort trop tôt ; après lui, tout est allé très vite, puisque les siens proclamèrent unilatéralement la création de la République en septembre 1973 (mais le « scénario » avait déjà été prévu en 1972), et que l’évolution métropolitaine, contrecoup pour une bonne part des événements ultra-marins, aboutit au dégagement portugais une année plus

---

73 Parti pour l’Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert.

tard. Depuis déjà plus d'un an, l'équipe du P.A.I.G.C. est à l'œuvre ; il serait intéressant d'étudier les principales orientations de la jeune république, et l'influence que peut encore avoir Amilcar Cabral<sup>74</sup>. Mais tel n'est pas ici notre propos, faute d'une documentation suffisante, Cabral, avant sa mort, s'était déjà appliqué à définir la voie à suivre, c'est-à-dire le type de société vers quoi tendre et les structures à mettre en place. Certes, il est difficile d'en dégager une esquisse, à peine tracée, dans certains de ses écrits<sup>75</sup>. Mais comme récrivait Basil Davidson<sup>76</sup>, Amilcar Cabral s'était fixé deux « impératifs négatifs » : éviter l'application d'une doctrine révolutionnaire élaborée à l'étranger, éviter aussi le gouvernement par une élite et la dictature administrative. C'est donc essentiellement dans la pratique, c'est-à-dire dans l'organisation progressive des zones libérées, que l'on peut avoir un aperçu de la société nouvelle ; ce ne peut être bien sûr qu'une ébauche, la poursuite de la guerre comme la particulière mobilisation populaire rendant les conditions particulières, et Cabral, toujours lucide, avait bien conscience des différends qu'il rencontrait. Mais une ébauche déjà fort avancée<sup>77</sup>, puisque des élections générales avaient pu se dérouler au cours de l'Été 1972.

Cabral en effet entendait « *faire la Révolution en combattant* », c'est-à-dire édifier progressivement la nouvelle société vers laquelle il tendait tout en poursuivant la lutte armée ; ce lien essentiel, dont on a pu retrouver l'équivalent en Chine ou au Vietnam de la guérilla, est, pour Cabral, une condition de la nécessité de la lutte, car, affirme-t-il souvent, « *le peuple ne combat pas pour des idées, pour les choses qui sont dans la tête d'un autre. Il lutte pour gagner des biens concrets, pour vivre mieux et en paix, pour voir sa vie s'améliorer* »<sup>78</sup>. Et cette nouvelle société sera toute différente, bien entendu, de l'ancienne société coloniale ; il n'est pas question de se borner à substituer aux fonctionnaires coloniaux des nationaux, il comporte au contraire de rompre avec le passé et reconstruire du nouveau, de renouer donc avec le développement historique propre de la société guinéenne ; et deux pans en seront les principales constituantes : un socialisme propre, autonome comme mode de développement socio-économique, une démocratie révolutionnaire comme structure d'encadrement et de mobilisation populaires.

### **Un socialisme autonome**

Les contours précis de la société socialiste à construire n'ont jamais été définis de façon complète ; il n'y a d'ailleurs là rien d'étonnant. Seuls quelques principes, quelques grandes lignes ont été annoncés ; en revanche, il est certain que bien des éléments en ont été préparés de longue date, sur la base de réflexions à partir des expériences des nouveaux Etats que Cabral a pu méditer, et par des expérimentations « sur le terrain » dans les zones libérées. L'idée première réside dans la rupture avec la domination extérieure, enfin de permettre un développement autonome des forces productives nationales. Pour Cabral, ingénieur agronome qui a eu l'occasion d'étudier en détail les caractéristiques de l'agriculture guinéenne, l'agriculture est évidemment la base fondamentale de l'économie de la Guinée. Or un accroissement de la production agricole est parfaitement réalisable. Dès 1959, il avait esquissé

---

74 Il semble bien que l'équipe dirigeante s'efforce de suivre très fidèlement les directives de Cabral depuis sa disparition. Voir p. ex., Jeanne Makédonski, in « Revue Française d'Etudes Politiques Africaines » Sept. 1974, et B. Davidson, « Naissance d'une démocratie africaine », Monde diplomatique, octobre 1974. Mais, pour le moment, l'essentiel des préoccupations est de parer au plus pressé et de dresser les inventaires nécessaires.

75 En effet, le recueil des œuvres de Cabral, publié après sa mort et après l'indépendance, ne contient pratiquement aucun texte relatif à la description de la période postrévolutionnaire. On le comprend d'ailleurs assez bien. De même, les programmes élaborés lors du Congrès du P.A.I.G.C. sont des programmes « minimum », conçus pendant la guerre où l'impératif était la lutte armée. Ce n'est qu'au printemps prochain que le P.A.I.G.C. va devoir cette fois, lors de son Congrès, arrêter le programme maximum : la construction du pays.

76 Basil Davidson, op. cit. p. 151

77 Voir p.ex. le reportage de J.Ziegler, dans le "Nouvel Observateur" 18-3-1974

78 A. Cabral : directives politiques, 1965

un programme<sup>79</sup> ; et dans les zones libérées, avec des moyens réduits, il avait pu constater des progrès appréciables. Cela suppose certes, une modification progressive des méthodes et des mentalités, et un encadrement par des structures nouvelles. A partir de là, édifier un ensemble cohérent, intégré, sur la base de petites entreprises industrielles adaptées aux besoins de la population et aux ressources locales, mais surtout supprimer totalement l' « extraversion » de l'économie ; il convient en effet absolument de ne plus être assujéti aux marchés extérieurs.

L'aide étrangère, certes, est et sera nécessaire, mais là aussi une « éthique » est préconisée afin d'éviter la dépendance. ; « *Nous acceptons toutes sortes d'aides, d'où quelles viennent, mais nous ne demandons jamais à n'importe qui l'aide que chacun peut apporter à notre lutte. C'est là notre éthique de l'aide* »<sup>80</sup>. Il s'agit aussi de rompre avec l'exploitation. « *Nous voulons, affirme Cabral, que plus jamais nos peuples ne soient exploités, pas seulement par des impérialistes, pas seulement par les Européens, pas seulement par les gens de peau blanche, parce que nous ne confondons pas l'exploitation ou les facteurs d'exploitation avec la couleur de peau des hommes ; nous ne voulons plus d'exploitation chez nous, même pas par des Noirs* »<sup>81</sup>. Pour cela, collectivisation des moyens de production et fin des rapports marchands. Les zones libérées permirent d'en faire l'expérience : des organisations coopératives doivent encadrer la production, les « magasins du peuple » se substituer au système de la traite coloniale, en achetant les surplus de production et en offrant les articles nécessaires aux paysans (de consommation ou de production). On avait même été jusqu'à supprimer totalement l'instrument monétaire, afin de gommer tout caractère marchand ; le troc (production paysanne contre article d'approvisionnement) avait été réintroduit. C'était ambitieux, trop sans doute, et la monnaie a été réintroduite après l'indépendance, provisoirement au moins.

Enfin l'assise, l'âme de cette entreprise trop rapidement présentée, réside dans la base populaire de l'édifice : une masse essentiellement paysanne, qu'il s'agit de soigner et d'éduquer (Cabral avait fait instaurer, dans les zones libérées, plus d'écoles et de dispensaires qu'il n'en existait durant la période coloniale)<sup>82</sup>, et surtout de mobiliser dans des structures fonctionnant avec leur participation. Car rien de décisif ne pourra se faire sans le peuple, dont il faut obtenir l'adhésion active, qu'il convient d'amener à une nouvelle conscience collective. D'où l'accent sur la transformation des esprits, la reconversion des mentalités, d'où les efforts incessants pendant les combats, pour associer et intéresser les populations. D'où surtout la mise en place de structures sociopolitiques nouvelles.

### **La démocratie révolutionnaire**

Là aussi, la rupture avec la structure antérieure est complète ; l'appareil politico-administratif colonial doit être détruit (et non simplement adapté aux circonstances nouvelles), et remplacé par des structures entièrement nouvelles, dans leur organisation comme dans leur esprit ; l'engagement de ne plus reconstituer de ministères à Bissau même en est un peu le symbole. Et comme tout mouvement révolutionnaire de libération nationale triomphant, c'est une démocratie militante et populaire qui doit être mise en place. Là, l'on dispose de documents beaucoup plus précis, car, comme l'on sait, les structures du nouvel Etat ont été définies dès 1971, et mises en place en 1972. L'on peut considérer, bien que l'état de guerre imposât alors des sujétions importantes, qu'elles exprimaient assez bien les idées d'Amilcar Cabral en la matière.

Il s'agit d'une démocratie militante, rompant avec les principes de la démocratie libérale à l'occidentale (mais quelle nation nouvellement indépendante les a repris ?)

---

79 L'Arme de la théorie, p. 71.

80 La pratique révolutionnaire, p. 230

81 Ibidem, p. 227.

82 Cf. B. Davidson, op. cit., p. 135 et suivantes ou art. cité, « Monde diplomatique » de Fév. 1973.

Encadrée par le « parti d'avant-garde », elle doit être animée d'un esprit nouveau sur lequel insiste beaucoup Cabral ; esprit prométhéen certes, car il s'agit de créer un monde nouveau, esprit militant surtout où les valeurs morales sont exaltées (vérité, dévouement, sacrifice, abnégation, respect du peuple, etc.<sup>83</sup>

### **Une « démocratie paysanne »**

C'est aussi une démocratie populaire, où l'assise est essentielle. Il faut construire d'en bas, dans la campagne, afin d'obtenir une structure solide et profondément enracinée. Très tôt, le projet avait été élaboré d'édifier une nouvelle administration très décentralisée. Ainsi, disait Cabral, « *d'une façon générale, nous pensons que toutes les décisions concernant les structure de cette administration nouvelle doivent être prises en fonction des besoins et de la situation de la masse paysanne qui forme la plus grande partie de notre peuple. Aussi il ne devra plus y avoir ces chaînes de commandement datant de la période coloniale : les gouverneurs de province et autres. Nous ne voulons copier aucune structure de ce genre. Surtout, nous voulons décentraliser autant qu'il sera possible* »<sup>84</sup>

L'auto-administration des collectivités de base en est un atout important, si l'on veut éviter la contrainte et obtenir la participation. D'où ce réseau semé de comités de villages qui s'est étendu progressivement dans les zones libérées, dont les responsables étaient de plus en plus élus, et que l'on encourageait à développer les initiatives, prendre des responsabilités accrues dans tous les domaines. C'est l'aspect « démocratie paysanne » qui a frappé certains observateurs d'ailleurs, on se rend compte de plus en plus, actuellement, que c'est là le secret de l'adhésion populaire dans les pays en voie de développement, et surtout en Afrique noire (comme le prouvait déjà l'expérience tanzanienne, comme s'y engagent de nombreux Etats, Guinée-Conakry, Madagascar, Sénégal etc.). Cabral a voulu commencer par là mais il est certain que l'extension de cette structure aux zones toujours occupées par les troupes portugaises, et surtout sa transposition dans les villes, posent beaucoup de problèmes actuellement.

A partir de là, l'édifice s'est élevé, comprenant notamment les consuls généraux, et coiffé d'un système de gouvernement du type « conventionnel », cher à tous les révolutionnaires. Ainsi les membres de l'Assemblée Nationale populaire, dont émaneront les organes exécutifs nationaux, sont désignés par les conseillers régionaux élus au suffrage universel secret. Le détail de ces structures est exposé dans l'ouvrage de Cabral (*La pratique révolutionnaire*, chap. 5, l'Etat de Guinée-Bissau, suivi d'une annexe signée Amilcar Cabral présentant les détails de l'organisation électorale), et il est intéressant d'en souligner quelques traits.

### **Le système électoral de 1972 et l'assemblée nationale populaire.**

La RDC vient précisément, il y a peu, de donner le triste spectacle de ce que le système électoral à l'euro péenne, importé tel quel « en kit » peut donner quand la classe dominante est décidée à conserver le pouvoir coûte que coûte. Les élections du 28/11/11 ont donné des résultats qui, en réalité, sont encore inconnus. Les fraudes les plus importantes ayant eu lieu au niveau des centres de compilation, on ne pourrait se rapprocher de la « vérité des urnes » qu'en se référant aux PV des bureaux de vote, dernière opération publique et vérifiée par des témoins. Les chiffres de la CENI ne s'accompagnaient pas de ces PV, les chiffres publiés par l'UDPS, non plus. L'Eglise n'a jamais publié les résultats partiels constatés par ses observateurs. On n'a donc que des résultats dont la crédibilité est nulle. Les

---

83 Cf. les principes de la démocratie révolutionnaire présentés par Cabral, in « *La pratique révolutionnaire* », p. 222 et suivantes.

84 Propos rapportés par B. Davidson, *op. cit.* p. 155.

législatives ont été dignes de la présidentielle, sinon pires. Mais la CSJ a entériné les résultats de la présidentielle et des législatives. Le temps s'est écoulé, les résultats des élections demeureront à jamais inconnus. Toute autorité prétendue ne relève plus que de la force, de l'intimidation, d'un coup d'état de fait. Le principal ressort de ce coup d'état consiste à progresser, comme si de rien n'était, dans les tâches qui suivent normalement une élection et à mettre le pays et le monde devant le fait accompli.

L'exposé succinct d'un système électoral alternatif n'est donc vraiment pas du luxe.

En effet, le système électoral est conçu pour permettre la désignation des éléments les plus précieux pour l'édification de l'Etat, mais aussi pour assurer un réel contrôle de la base populaire : entreprise difficile si l'on songe qu'en 1972 la guerre faisait encore rage, mais que Cabral a voulu tenter pour donner une base solide à l'Etat qui devait être proclamé unilatéralement en Septembre 1973. Dès lors, l'on comprend que des conditions soient posées pour être électeur (tout citoyen guinéen âgé de 17 ans au moins, à l'exception des « collaborateurs » et des mauvais citoyens<sup>85</sup>) ou éligible (être âgé de 18 ans au moins, avoir une activité précise et surtout être engagé à la fois dans la « cause », dans la lutte et dans la production). La première phase du processus électoral destinée à désigner les conseils régionaux fait participer directement la base, qui doit choisir les candidats des différentes circonscriptions (23 circonscriptions de 6 à 18 représentants dans les zones libérées et les fronts, 5 circonscriptions dans les zones occupées dont les représentants seront provisoirement désignés) ; les listes uniques de candidats doivent être approuvées dans le cadre de réunions publiques ou de comités de bases du parti. Après quoi, les électeurs sont invités à approuver ou rejeter les listes (sur plus de 87.000 inscrits, 91 % approuvèrent). Cette première phase, précédée d'une vaste campagne d'explication, dura environ huit mois.

Puis les 273 conseillers régionaux désignèrent en leur sein<sup>86</sup> les représentants à l'Assemblée Nationale populaire (à l'exception des régions occupées), répartis là encore entre les différentes circonscriptions. Les candidats sont choisis après délibération au sein des conseils, étant précisé que 2/3 d'entre eux doivent être issus des masses populaires<sup>87</sup>, et 1/3 seulement des cadres militants du parti ; l'élection se fait à main levée. Au total, un système, qu'il convient de comprendre dans le contexte où il a fonctionné, intéressant surtout parce qu'il s'agissait de la première consultation électorale populaire.

Et c'est l'assemblée ainsi élue qui devait, selon un des derniers messages d'Amilcar Cabral prononcé le 1er janvier 1973<sup>88</sup>, accomplir « *la première mission historique qui lui incombe : la proclamation de notre Etat, la création d'un exécutif pour cet Etat, et la promulgation d'une loi fondamentale - la première constitution de notre histoire - laquelle sera la base de l'existence active de notre nation africaine* ». C'est donc une assemblée souveraine représentant la nation guinéenne, qui reçoit les pouvoirs constituant et législatif, et doit être l'organe le plus élevé de l'Etat. Et c'est elle qui réalisera le coup de maître imaginé par Cabral, qui a tant démoralisé les troupes portugaises, paraît-il : la proclamation, le 24 Septembre 1973, de l'Etat de Guinée-Bissau, Etat « *qui a une partie de son territoire national occupé par les forces armées étrangères* »<sup>89</sup>.

Au total, ce que propose Amilcar Cabral, c'est l'instauration d'un système propre à la Guinée, et non pas un modèle recopié. Ses bases d'analyse sont évidemment marxistes, ses

---

85 Exceptions qui correspondent, *mutatis mutandis*, à la déchéance de droit des mobutistes qui aurait dû avoir lieu au Congo.

86 On remarquera qu'il s'agit d'élections « en cascade » en commençant à l'échelon local. Cette façon de faire a toujours été préconisée pour les scrutins africains, et pour ainsi dire jamais suivie.

87 Les députés cultivateurs analphabètes ne sont pas rares.

88 « *La pratique révolutionnaire* », p. 297.

89 Cabral, *ibidem*, p. 299.

méthodes d'action en sont également inspirées, mais le but est national et autonome, conçu pour être adapté au contexte guinéen. Il ne s'agit pas de s'engager vers un « socialisme africain » selon l'expression généralement admise, qui se singularise par une spécificité résultant des constantes propres à la société africaine ; cette expression n'apparaît nulle part dans les écrits de Cabral, ni les préoccupations qui la sous-tendent, pas plus d'ailleurs que le qualificatif de marxiste ou communiste. Car Cabral, semble-t-il, ne cherche pas tant à qualifier qu'à édifier à partir d'une matière première qu'il connaît parfaitement et dans une perspective qu'il a lui-même dégagée en utilisant les conceptions marxistes comme ce qu'elles sont réellement : des instruments d'analyse, de réflexion et d'action.

Certes, il savait que la tâche serait rude, les obstacles extérieurs (le néocolonialisme en progrès) et intérieurs (les structures socio-économiques existantes) puissants, et l'on pouvait se demander si la « démocratie paysanne » et l'autarcie économique ne risquaient pas de perdre quelques couleurs après l'indépendance. Mais, et c'est là l'un des traits qui frappent le plus à la lecture de ses textes, Cabral était foncièrement optimiste, ou plutôt confiant dans l'avenir de son pays, de cette confiance qui résulte d'une activité militante intense. Et les événements considérables qui se sont rapidement succédés après sa mort paraissent, jusqu'à présent, ne l'avoir en aucun point démenti.

Bruxelles, le jeudi 17 mai 2012

Guy De Boeck